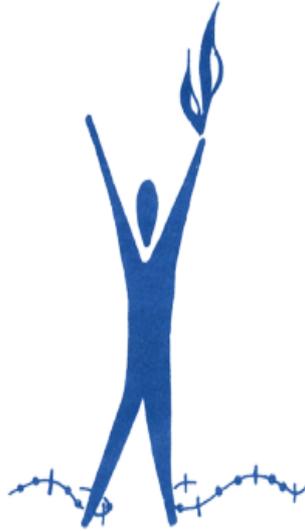


**LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

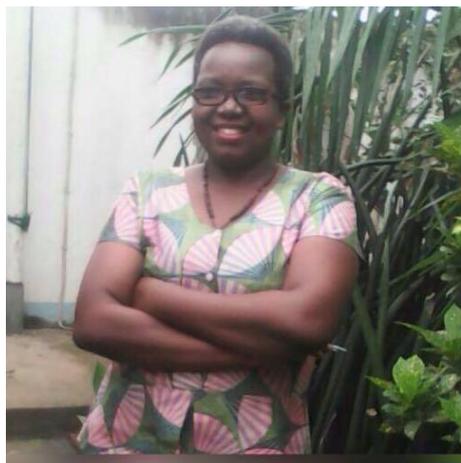
*Agréée par l'ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

***Rapport trimestriel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme (LBDH) « ITEKA »***

*avril-juin 2017*



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 à juin 2017, au moins 437 cas de disparitions forcées sont parvenues à la Ligue Iteka.***

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0 .INTRODUCTION</i> .....	6
<i>I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	9
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	9
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i> .....	9
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX ATTAQUES ARMEES ET/OU EMBUSCADES</i> .....	12
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	13
<i>I.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES</i> .....	15
<i>I.1.5. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE</i> .....	20
<i>I.1.6. DES PERSONNES MORTES SUITE A LA NEGLIGENCE DES AUTORITES PENITENTIAIRES, POLICIERES ET/ OU SUICIDE</i> .....	26
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES</i> .....	27
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i> .....	32
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i> .....	44
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i> .....	64
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i> .....	68
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES</i> .....	81
<i>V. DES INSTRUMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</i> .....	94
<i>VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> .....	95

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ADC** : Alliance Démocratique pour le Changement

**API** : Appui à la Protection des Institutions

**AT** : Agent de Transmission

**BRARUDI** : Brasserie et Limonaderie du Burundi

**BRB** : Banque de la république du Burundi

**CDS** : Centre de Santé

**CECAD** : Caisse d'Epargne et de Crédit pour l'Auto-Développement

**CFP** : Centre de Formation Professionnelle

**CHUK** : Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge

**CMCK** : Centre Médico Chirurgical de Kinindo

**CNDD-FDD**: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

**CNI** : Carte Nationale d'Identité

**CNPK** : Centre Neuro Psychiatrique de Kamenge

**CNTB** : Commission Nationale des Terres et autres Biens

**COMIBU** : Communauté Islamique du Burundi

**CPI** : Cour Pénale Internationale

**CPP** : Code de procédure Pénal

**CVR** : Commission Vérité et Réconciliation

**DAF** : Directeur Administratif et Financier

**DCE** : Directeur Communal de l'Enseignement

**DPAE** : Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage

**DPE** : Direction Provinciale de l'enseignement

**EAC**: East African Community

**ECOFO** : Ecole fondamentale

**ECOSAT** : Encadrement des Constructions Sociales et Aménagement des Terrains

*ENS : Ecole Normale Supérieure*

*EP : Ecole Primaire*

*ETS : Ecole Technique Secondaire*

*FAB : Forces Armées du Burundi*

*FDN : Force de Défense Nationale*

*FNL : Front National de Libération*

*FOCODE : Forum pour la Conscience et le Développement*

*FRODEBU : Front pour la Démocratie du Burundi*

*IPA : Institut Pédagogique Appliquée*

*ISABU : Institut des Sciences Agronomiques du Burundi*

*ITABU : Institut Technique Agricole du Burundi*

*MSD : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

*MSF : Médecin Sans Frontière*

*ODH : Observateur des Droits Humains*

*ONG : Organisation Non Gouvernementale*

*OPC : Officier de Police Chef*

*OPJ : Officier de Police Judiciaire*

*OPP : Officier de Police Principal*

*PAFE : Police des Airs, des Frontières et des Etrangers*

*PAM : Programme Alimentaire Mondial*

*PARCEM : Parole et Actions pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités*

*PBA : Participation à des Bandes Armées*

*PJ : Police Judiciaire*

*PMPA : Partis et Mouvements Politiques Armés*

*PNLS : Programme National de Lutte contre le Sida*

*PRODEFI : Programme de Développement des Filières*

**PSI** : *Police de Sécurité Intérieure*

**PSR** : *Police Spéciale de Roulage*

**RANAC** : *Rassemblement National pour le Changement*

**RDC** : *République Démocratique du Congo*

**REGIDESO** : *Régie des Eaux*

**RN** : *Route Nationale*

**SNR**: *Service National de Renseignement*

**SOMIPONAR** : *Solidarité des Militaires et Policiers Natifs de Ruyigi*

**SOSUMO** : *Société Sucrière du Moso*

**TGI**: *Tribunal de Grande Instance*

**UA** : *Union Africaine*

**UB** : *Université du Burundi*

**UE** : *Union Européenne*

**UPD** : *Union pour la paix et la démocratie*

**UPRONA** : *Union pour le Progrès National*

**VBG** : *Violence Basée sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Ce rapport trimestriel sur la situation des droits humains est le 2<sup>ème</sup> produit par la Ligue Iteka au cours de l'année 2017. Il est ainsi un condensé des informations parues dans les rapports mensuels d'avril, mai et juin 2017.

Ce rythme permet à la Ligue Iteka de dégager les grandes tendances qui se dessinent par rapport aux violations des droits de l'Homme, de mettre en exergue les violations majeures, d'alerter à temps sur les graves violations des droits humains et sur la dégradation de l'état sécuritaire dans le pays.

Au cours de ce rapport, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 100 personnes ont été tuées dont 28 cadavres jetés dans les rues, brousses ou rivières, 27 portées disparues, 74 torturées, 658 arrêtées arbitrairement, 20 victimes de VBG et 51 personnes blessées.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Des militaires ex-FAB en fonction ou en retraite et des policiers continuent à faire objet de séquestration, d'arrestations arbitraires, de tortures et d'assassinats. Au moins 10 militaires ont été arrêtés dont 9 torturés et 1 porté disparu. Au moins 2 policiers ont été tués et 2 autres torturés.

Les membres des partis de l'opposition surtout FNL aile d'Agathon Rwasa, MSD et UPRONA de Charles Nditije ainsi que ceux des associations issues de la société civile ont été une cible privilégiée du pouvoir CNDD-FDD.

Il évoque aussi le phénomène de justice populaire où la population choisit de se faire justice suite à l'impunité qui règne dans le pays et le manque de confiance en la justice locale.

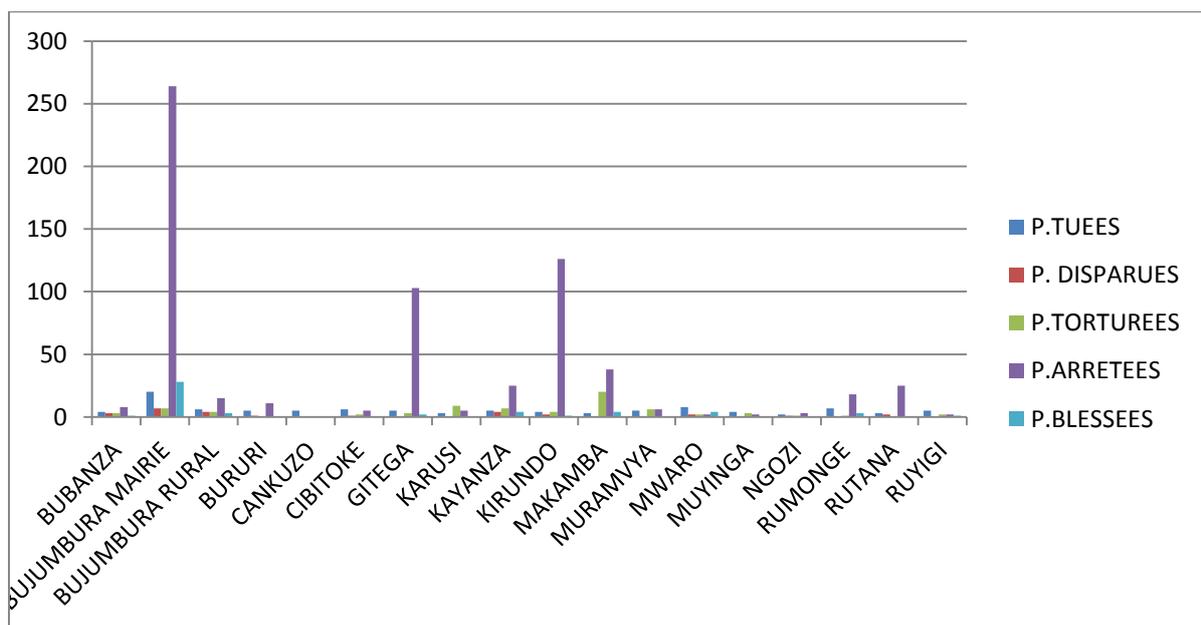
Des contributions forcées fixées par des administratifs et collectées par des Imbonerakure dans certaines provinces du pays, des entraînements paramilitaires, des rondes nocturnes, des slogans, des chansons encourageant et faisant appel à la violence ont été observés de la part des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD au pouvoir constituent une source d'insécurité.

Le rapport dénonce aussi les discours de haine et d'incitation à la violence prononcés par certaines autorités du pays.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit des différents partenaires susceptibles d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

**Figure 1: TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI D'AVRIL A JUIN 2017.**

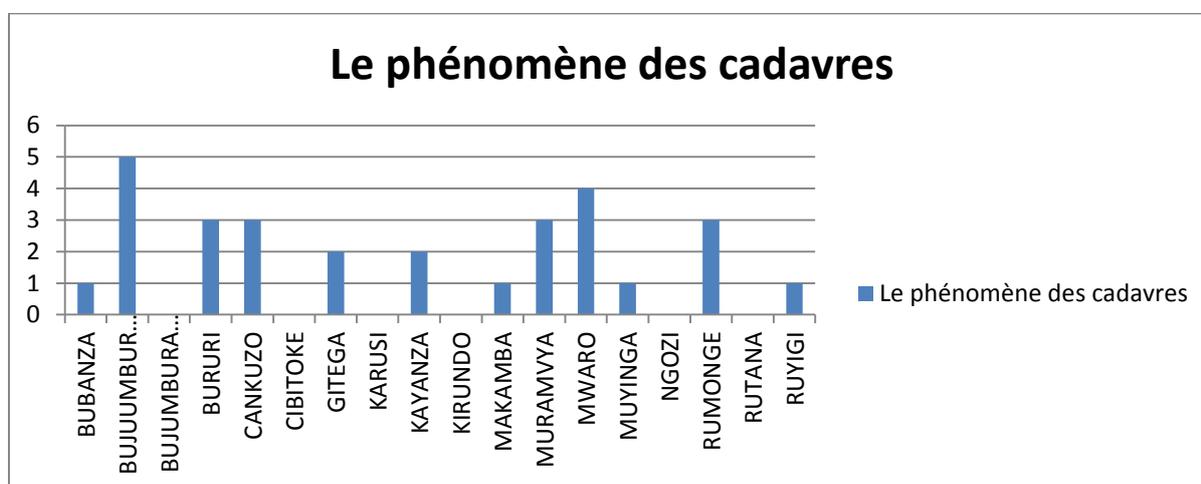
PROVINCE	P.TUEES	P. DISPARUES	P.TORTUREES	P.ARRETEES	P.BLESSEES
BUBANZA	4	3	3	8	1
BUJUMBURA MAIRIE	20	7	7	264	28
BUJUMBURA RURAL	6	4	4	15	3
BURURI	5	1	0	11	0
CANKUZO	5	0	0	0	0
CIBITOKE	6	1	2	5	0
GITEGA	5	0	3	103	2
KARUSI	3	0	9	5	0
KAYANZA	5	4	7	25	4
KIRUNDO	4	2	4	126	1
MAKAMBA	3	0	20	38	4
MURAMVYA	5	0	6	6	0
MWARO	8	2	2	2	4
MUYINGA	4	0	3	2	0
NGOZI	2	1	1	3	0
RUMONGE	7	0	1	18	3
RUTANA	3	2	0	25	0
RUYIGI	5	0	2	2	1
<b>TOTAUX</b>	<b>100</b>	<b>27</b>	<b>74</b>	<b>658</b>	<b>51</b>



Les effectifs élevés des personnes tuées sont localisés en Mairie de Bujumbura avec 20 cas. Le tableau et le graphique montrent des effectifs inquiétants des cas d'arrestations en Mairie de Bujumbura avec 264 cas, en province Kirundo avec 126 cas et en province Gitega avec 103 cas. Des quartiers de la Mairie de Bujumbura dits contestataires constituent la cible privilégiée de la répression du pouvoir du CNDD-FDD sur base des fouilles perquisitions et contrôles des cahiers de ménages.

**Figure II : TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES ENREGISTRE D'AVRIL A JUIN 2017**

PROVINCE	Le phénomène des cadavres
BUBANZA	1
BUJUUMBURA MAIRIE	5
BUJUMBURA RURAL	0
BURURI	3
CANKUZO	3
CIBITOKÉ	0
GITEGA	2
KARUSI	0
KAYANZA	2
KIRUNDO	0
MAKAMBA	1
MURAMVYA	3
MWARO	4
MUYINGA	1
NGOZI	0
RUMONGE	3
RUTANA	0
RUYIGI	1
<b>Total</b>	<b>28</b>



*Le tableau et le graphique montrent 28 cadavres dont certains non identifiés qui ont été retrouvés dans différentes provinces du pays. Sur tous ces cadavres, 5 ont été retrouvés en Mairie de Bujumbura et 4 en province Mwaro. Certains de ces cadavres présentaient des signes des actes de tortures.*

## ***I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

Au cours du mois couvert par ce rapport, les informations recueillies par la Ligue Iteka dans ses différents bulletins hebdomadaires montrent qu'il y a eu des allégations de violations et de violations du droit à la vie.

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES***

##### ***JUIN 2017***

##### **Une personne tuée en commune et province Karusi**

Dans la nuit du 27 juin 2017, le nommé Oscar Ndayizeye alias Topima, qui était au cachot au commissariat de police de Karusi pour vol de moto dans la ville de Karusi, a été extrait du cachot avant d'être exécuté sur la colline Nkoronko. Des sources sur place indiquent que son cadavre a été amené puis jeté au cachot pour simuler une mort naturelle. Le matin, son cadavre a été acheminé à la morgue à l'insu de sa famille par l'officier S3 à ce poste de police accompagné de trois Imbonerakure Mabosi, Eric et Buyondo.

##### **Une personne tuée par des militaires en commune Mwumba, province Ngozi**

En date du 16 juin 2017, Frédéric Jumapili a été tué par des militaires de la position de Cahu en commune Mwumba, province Ngozi. Selon des sources sur place, Jumapili était venu au secours d'un commerçant qui était en train d'être battu par ces militaires qui l'accusaient de vendre des habits au Rwanda.

##### **Une personne tuée en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura**

En date du 15 juin 2017, vers 3 heures, le nommé David Ndayisenga a été tué par des policiers sur la 5<sup>ème</sup> avenue, quartier Kavumu, zone urbaine de Kamenge, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye la victime ferait partie d'un groupe de bandits à bord d'une voiture de type probox immatriculée I 7681 A poursuivie par la police.

##### **Un officier de police tué en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 9 juin 2017, OPP1 Philippe Minani a été fusillé par un de ses collègues au quartier Gasekebuye, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole adjoint de la police, Moïse Nkurunziza, cinq personnes dont 4 policiers et un civil ont été arrêtés et détenus dans les cachots de la PJ sis au quartier de Jabe pour meurtre d'un officier de police. Parmi ces policiers, un affirme avoir tiré sur l'officier.

## **MAI 2017**

### **Deux personnes tuées en Marie de Bujumbura**

En date du 31 mai 2017, deux membres du parti MSD, Léon Bangiricenge et Remy Ndagijimana, ont été tués par des agents du SNR dans le quartier Kigobe en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Léon Bangiricenge a été arrêté le 24 mai 2017 à son domicile sis au quartier Kamenge et Rémy Ndagijimana a été arrêté le 25 mai 2017 à Mutanga sud. Tous ont été arrêtés par Mathias Joseph Niyonzima surnommé Kazungu, officier du SNR, cité dans plusieurs arrestations suivies de disparitions forcées. Les mêmes sources indiquent que ces deux victimes ont été conduites au cachot secret situé au bar « IWABO W'ABANTU » puis à Kajaga où elles ont subi des actes de torture. Après, elles ont été amenées dans une villa sise à Kigobe habituellement consacrée aux actes de tortures, de viol et de cachot secret. C'est à cet endroit que Léon Bangiricenge et Remy Ndagijimana ont été sauvagement assassinés avant d'être jetés dans une fosse commune qui serait à la rivière Ntawangwa, selon les mêmes sources. Selon le porte parole du parti MSD qui affirme les faits, leurs membres ont été victimes de leur appartenance politique et ces victimes s'ajoutent aux autres membres du MSD qui continuent à faire objet de répression du pouvoir de Pierre Nkurunziza sur base de leur opinion.

### **Une personne tuée en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 17 mai 2017, sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, province Muramvya, un prénommé Audace a été battu à mort par des Imbonerakure, Eric et Emile. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir volé une petite houe. Les présumés auteurs ont été incarcérés au cachot de la police de Rutegama.

### **Une personne tuée en commune et province Muyinga**

En date du 21 mai 2017, le nommé Habimana alias Kagemeru, âgé de 40 ans, a été tué sur la colline Mwurire, zone Rugari, commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, il a été fusillé par un militaire de la position se trouvant dans la localité. Les mêmes sources indiquent que Kagemeru était en compagnie du chef de la colline de Mwurire qui a réussi à s'échapper. Le militaire qui allait appréhender un fraudeur recherché se serait trompé de cible.

### **Une personne tuée en commune et province Kirundo**

En date du 21 mai 2017, vers 22 heures, sur la colline Gahosha, commune et province Kirundo, le nommé Rwagara, âgé de 60 ans, a été tué par des éléments de la ligue des jeunes Imbonerakure. Le sexagénaire était accusé de récolte de plante sur pied. A côté de son corps, ses présumés bourreaux y avaient déposé une casserole contenant des avocats et quelques pieds de haricot grim pant, selon un témoin.

### **Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke**

Dans la nuit du 3 mai 2017, sur la colline Mparambo II, à la 2<sup>ème</sup> transversale, zone et commune Rugombo, province Cibitoke, Nyabenda, commerçant de l'huile de palme et

originaire de la province Ngozi a été tué à coups de bâtons par Ezéchiel le chef des Imbonerakure sur la colline Mparambo II.

### **AVRIL 2017**

#### **Une personne tuée en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 22 avril 2017, vers 18 heures, sur la sous colline Nonoka, colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, Jean Claude Bashirahishize, un manifestant contre le 3<sup>ème</sup> mandat du président Pierre Nkurunziza a été sorti du véhicule et tué fusillé par le Sergent Major Gaspard Nimbona alias Gatoki, un militaire du camp Mujejuru, en même temps chef de poste d'une position situé à l'hôtel Nonoka. Selon notre source sur place, ce Sergent Major Gaspard Nimbona a exécuté l'ordre du commandant du camp Mujejuru le Major Marius Gahomera alias Gakoryo.

#### **Une personne tuée en commune Marangara, province Ngozi**

En date du 14 avril 2017, un jeune homme du nom de Ndacayisaba, âgé de 17 ans, résidant de la colline Musama, commune Marangara, province Ngozi, a été tué par des jeunes Imbonerakure dirigés par le chef de colline Musama, Abraham Ndayisenga.

Selon une source sur place, Ndacayisaba et son ami ont été appréhendés par des jeunes Imbonerakure les accusant de vol de régimes de bananes. Au lieu de les conduire à la police, ils les ont sérieusement passés à tabac. Les proches des victimes, selon la même source, ont demandé que les présumés voleurs soient présentés au chef de colline. Une fois arrivés chez ce dernier, les deux victimes n'ont pas eu de répit. Le jeune qui avait été appréhendé en compagnie de Ndacayisaba a pu être relâché se trouvant dans un état critique. Quelques heures après, Ndacayisaba est mort des suites de tortures et le chef de colline Abraham Ndayisenga a caché son corps avant de dire aux parents du défunt que le leur a été relâché et s'est exilé au Rwanda. Au bout des recherches infructueuses, le corps sans vie de Ndacayisaba a été retrouvé le 17 avril 2017 par la police.

#### **Deux personnes tuées en Mairie de Bujumbura**

En date du 12 avril 2017, deux personnes ont été abattues par des policiers en patrouille aux quartiers Kibenga et Buterere en Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, ces personnes tuées, ont été accusées par la police d'appartenir à un groupe de bandits qui dépouillent les gens de leurs biens en utilisant des machettes.

#### **Une personne tuée en commune Rugazi, province Bubanza**

En date du 14 avril 2017, vers 14 heures, en zone Ruce, commune Rugazi, province Bubanza, un policier Antoine Ndayisenga de matricule APN 082212 a tué sa femme à l'aide de son arme à feu. Selon nos sources, cette femme lui apportait ses 2 enfants et voulait aller se marier à un militaire venu de la mission de maintien de la paix en Somalie. Après avoir assassiné sa femme, Antoine Ndayisenga s'est caché et s'est tué aussi.

## ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX ATTAQUES ARMEES ET/OU EMBUSCADES***

***MAI 2017***

### **Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 20 mai 2017, vers 19 heures, sur la route Bujumbura-Gatumba, à Kajaga, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Hilali Mohamed a été tué par un groupe armé non identifié. Selon nos sources, la victime habitait le quartier Kajaga. Il rentrait d'Uvira en RDC où il travaillait à une station-service.

### **Quatre personnes tuées et une autre blessée en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura**

En date du 17 mai 2017, Audifax Ndayizeye, stagiaire à la REGIDESO, Cédric Kwizera, convoyeur de bus de transport, Reagan Harerimana, commerçant, ont été tués par des personnes non identifiées lors d'une attaque à la grenade au quartier Gikoto, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Ladouce Iradukunda, élève à l'école des métiers de Musaga a succombé à ses blessures et Nice Shurweryimana élève au Lycée technique de Kanyosha a été grièvement blessée.

Selon le commissaire Municipal de la police, Monfort Ndoreraho, toutes les victimes étaient des Imbonerakure. La même source indique que plus de 30 personnes à majorité les jeunes ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête. Certaines d'entre elles ont été relâchées. Le bilan actuel fait état de 15 personnes incarcérées, les unes dans les cachots de la zone Musaga, tandis que d'autres sont détenues au cachot du service national des renseignements. Jean Bosco Mugiraneza président du FNL aile d'Agathon Rwasa en zone urbaine de Musaga et son frère ont été arrêtés par les agents du SNR. Un certain Antoine Hakizimana qui fût militaire ex-FAB de même que ses deux enfants ont été embarqués à bord d'un véhicule de type pick-up sans plaque vers une destination inconnue. La population de la zone Musaga se dit préoccupée par des arrestations intempestives des personnes surtout des jeunes dont certains ont déjà fui la localité pour crainte de leur sécurité.

### **Une personne tuée en commune Isare, province Bujumbura rural**

En date du 2 mai 2017, vers 19 heures, en zone Rushubi, commune Isare, province Bujumbura, Gilbert Ndayisaba a été tué fusillé par des hommes non identifiés. Selon des sources sur place, la victime était dans un bar non loin de son domicile lorsqu'elle partageait un verre avec ses amis.

### **Une personne tuée et une autre blessée en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 4 mai 2017, Jean Claude Bararufise, âgée de 38 ans, natif de la zone Kamenge a été tué fusillé par un groupe armé non identifié quand il rentrait chez lui. Des sources sur place indiquent que cet homme travaillait comme rabatteur de bus au parking de la gare du nord situé dans cette zone. L'incident s'est passé au quartier Mirango I, zone urbaine de Kamenge, près du pont Nyabagere, en bas du bureau de la commune Ntakangwa. Ces mêmes

sources précisent que les balles tirées ont également blessé Nadine Tumberayezu qui était en compagnie de la victime.

## ***AVRIL 2017***

### **Deux personnes tuées en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 26 avril 2017, Régine Citegetse et sa fille Ndagijimana, âgée de 14 ans, ont été tuées à coup de machettes par des gens non identifiées sur la colline Burara, zone Gatara, commune Busoni, province Kirundo, selon des sources sur place.

### **Une personne tuée en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 26 avril 2017, Salvator Harindavyi a été tué à coups de machette lors d'une attaque des hommes armés contre son domicile situé sur la colline Mugendo, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Selon des sources sur place, ces hommes armés portaient de longs manteaux. La victime a été décapitée lorsqu'elle partageait le repas du soir avec sa famille. Cette dernière a crié au secours mais les gens sont intervenus après que les malfaiteurs aient déjà pris le large.

### **Une personne tuée et trois autres blessées en commune Isare, province Bujumbura rural**

En date du 28 avril 2017, vers 20 heures, en zone Rushubi, commune Isare, province Bujumbura rural, des hommes armés non identifiés ont attaqué le domicile du sénateur Pascal Ntahongamiye alias l'homme fort. Selon nos sources, ces hommes ont lancé des grenades sur la maison du sénateur. Un policier a été tué et trois autres ont été blessés, selon les mêmes sources.

### **Une personne tuée et quatre autres blessées en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 25 avril 2017, au quartier Heha, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, vers 19 heures, des personnes non identifiées à bord d'une moto ont lancé une grenade dans un véhicule du Me Marc Ndagijimana. Selon des sources sur place, 5 personnes ont été grièvement blessées. Me Marc Ndagijimana a succombé à ses blessures.

### **Une personne tuée et une autre blessée en commune Gihanga, province Bubanza**

Dans la nuit du 6 avril 2017, sur la sous colline Buhandagaza, colline Rugunga, commune Gihanga, province Bubanza, un berger du nom de Kadogo a été tué et un autre du nom d'Emile a été blessé lors d'une attaque menée par des hommes armés non identifiés. Selon nos sources, ces malfaiteurs ont volé des vaches.

## ***1.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

## ***JUIN 2017***

### **Une personne tuée en commune Musigati, province Bubanza**

Dans la nuit du 26 juin 2017, un policier du nom de Cyprien Ngendakuriyo, a été tué décapité à l'aide d'une machette par des hommes non identifiés en commune Musigati, province Bubanza. Des sources sur place indiquent que ce policier montait la garde au bureau postal de Musigati. Les malfaiteurs ont volé son arme avant de prendre fuite.

### **Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke**

Dans la nuit du 21 juin 2017, Juma Ntakobakingira, âgé de 60 ans, a été tué, frappé au niveau de la tête par des personnes non identifiées. Selon nos sources, le crime a été commis à son domicile situé sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke.

### **Deux personnes tuées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 14 juin 2017, Fiston Nduwimana de la deuxième avenue de la zone urbaine de Musaga et Lambert Nkurunziza originaire de la province Bubanza, tous chauffeurs de bus de transport en commun en zone urbaine de Musaga, ont été tués. La source sur place indique qu'un inconnu a lancé une grenade dans un bistrot situé tout près du parking de la zone urbaine de Musaga, commune Muha en Mairie de Bujumbura, sur la RN7. Cette attaque a fait 9 personnes blessées parmi lesquelles figure un couple propriétaire du cabaret. Elles ont été conduites à différents hôpitaux de la Mairie de Bujumbura (Chez Mbaririmbanyi et au CMCK) pour bénéficier des soins.

### **Une personne tuée en zone urbaine de Kinindo, Mairie de Bujumbura**

En date du 15 juin 2017, vers 11 heures, Aimable Hakizimana, un retraité de la BRB, a été tué à l'entrée de son domicile situé en zone urbaine de Kinindo, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, la victime a été tuée par des bandits qui l'auraient poursuivis jusqu'à son domicile. Les malfaiteurs l'ont volé une somme d'argent avant de prendre le large, ajoute la même source.

### **Une personne tuée et trois blessées en commune Burambi, province Rumonge**

En date du 16 juin 2017, vers 20 heures, des personnes armées de fusils ont attaqué un cabaret de Jean Claude Niyomwungere sur la sous colline Kiganza, colline et zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, Candide Singirankabo, épouse du propriétaire du cabaret, a été tuée et trois personnes ont été blessées.

### **Une personne tuée en province Kayanza**

En date du 3 juin 2017, vers 22 heures, sur la colline Gatabo, commune Butaganzwa, province Kayanza, Salvator Ndayisaba, commerçant et membre du parti FRODEBU Nyakuri a été tué par des hommes non identifiés.

### **Une personne tuée en commune Mpika-Kayove, province Rutana**

En date du 6 juin 2017, vers 22 heures, sur la colline de Kibanda, commune Mpinga-Kayove province Rutana, le nommé Ngenzirabona, âgé de 48 ans, a été tué par grenade chez lui par des personnes non identifiées.

## ***MAI 2017***

### **Une personne tuée en commune Vugizo, province Makamba**

En date du 12 mai 2017, Bernadette Baragengana, âgée de 74 ans, a été retrouvée décapitée par des personnes non identifiées à son domicile sis sur la colline Rabiro, commune Vugizo, province Makamba. La victime était la femme de Pierre Mukorukarabe, frère d'Oscar

Ntasano, ancien sénateur du CNDD-FDD élu en province de Makamba, porté disparu. Selon des sources sur place, deux domestiques du même ménage se sont enfuis.

### **Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 14 mai 2017, vers 22 heures, Léandre Niyonsavye, un commerçant de Butaganzwa a été tué à la machette par des gens non identifiés sur la colline Mufumya, commune Butaganzwa, province Kayanza.

### ***AVRIL 2017***

### **Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke**

En date du 25 avril 2017, sur la colline Mahande, commune Murwi, province Cibitoke, Paul Ntizakumwe, âgé de 60 ans, a été tué par balles à son domicile. Selon nos sources, le meurtre a été commis par un groupe de personnes non identifiées. Selon les mêmes sources, la victime serait accusée de pratiquer la sorcellerie.

### **Une personne tuée en province Cankuzo**

Le soir du 22 avril 2017, Mamerthe Nifasha a été tuée poignardée par des inconnus à son domicile situé sur la colline Musenyi en commune Cankuzo, selon nos sources. Elle aurait été abandonnée par son mari Leonard Ndagijimana, un maçon qui vit au centre urbain de Cankuzo et qui entretiendrait des concubines. Nifasha Mamerthe avait 5 enfants, elle a été tuée vers 4 heures du matin, aucun enfant n'était à la maison. Un avait été récupéré par son père la veille tandis que 4 autres étaient aux prières à Murore. Son mari a été arrêté et détenu au commissariat de police pour enquête.

### ***I.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES***

### ***JUIN 2017***

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muyinga**

Dans l'après-midi du 27 juin 2017, vers 15 heures, un corps sans vie d'Emelyne Tuyisenge, âgée de 16 ans, a été retrouvé dans un boisement sur la sous colline Ruhiga, colline Cibari, commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, la victime a été sexuellement abusée puis étranglée par son agresseur.

### **Un corps sans vie retrouvé en province Cankuzo**

En date du 27 juin 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé sur colline Mwiruzi, commune Mishiha, province Cankuzo. Selon des sources sur place, ce cadavre présentait des traces de blessures et a été enterré après constat de la police.

### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura**

En date du 19 juin 2017, un corps sans vie de Pascal Yamuremye, âgé de 21 ans, originaire de la province de Kayanza, a été retrouvé juste à la 7<sup>ème</sup> avenue numéro 30 en zone urbaine de

Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cette personne a été tuée par des gens non identifiés.

#### **Un cadavre retrouvé en province Muramvya**

En date du 10 juin 2017, Salvator Girukwishaka a été retrouvé mort pendu sur un avocatier chez son patron, un enseignant du nom de Sylvère Ruterakagayo, au sous quartier Kigwati, commune et province Muramvya.

#### **Deux corps sans vie retrouvés sur les rives du lac Tanganyika, province Rumonge**

En date du 8 juin 2017, deux corps sans vie ligotés et attachés ensemble ont été découverts sur les rives du lac Tanganyika dans la localité de Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Les sources sur place indiquent que les deux personnes étaient des frères. Un s'appelle Ntunzwenimana, âgé de 20 ans et son petit frère dont le nom n'est pas connu serait âgé de 18 ans. Tous sont originaires de la zone Magara, commune Bugarama de la province Rumonge. Les mêmes sources précisent que les deux garçons avaient disparus en date du 2 juin 2017.

#### **Un cadavre retrouvé en province Gitega**

Dans la soirée du 6 juin 2017, un corps sans vie de Pierre Gahungu, âgé de 53 ans, originaire de la colline Jenda, commune Bugendana a été découvert dans la rivière de Ruvyironza du côté de la commune Bugendana, province Gitega. La source sur place affirme que la victime travaillait au bar « OLYMPIA » situé au chef lieu de la province Gitega. Elle aurait été tuée le soir du 5 juin 2017 lorsqu'elle rentrait du chef-lieu de la province Gitega.

#### **Un cadavre retrouvé en province Kayanza**

En date du 5 juin 2017, sur la colline Gishunzi, commune Gahombo, province Kayanza, un cadavre d'une femme du nom de Niyonyishu a été retrouvé à son domicile. Elle a été tuée par des gens non identifiés.

#### ***MAI 2017***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi**

Dans la matinée du 29 mai 2017, un corps sans vie en état de décomposition de Virginie Akimana, cultivatrice d'au moins 20 ans a été découvert sur la colline Munini de la commune Bururi à la frontière de la commune Makamba. Selon sa famille, il y avait 3 jours que la victime était portée disparue. Le corps présentait des blessures au niveau du cou et de la gorge. Le mobile et les auteurs de cet incident restent inconnus. Aucune enquête n'a été diligentée.

### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 24 mai 2017, en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, un cadavre, visiblement étranglé, de Jackson Michel Nimenya, âgé de 29 ans, natif de la commune Rugombo, a été découvert sur l'avenue Mwambutsa qui sépare le quartier Kigobe et le quartier VI de la zone urbaine de Ngagara. Selon notre source, Jackson Michel Nimenya était étudiant à l'Institut supérieur médical régional de Buyenzi. La population de cette localité affirme avoir entendu des coups de feu vers 3 heures du matin et pense que ces balles tirées seraient liées à cet assassinat. La famille de la victime indique que le jeune garçon avait quitté le domicile autour de 16 heures du 23 mai 2017 pour se rendre dans la zone urbaine de Kamenge.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 22 mai 2017, vers 6 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé entre 30 et 35 ans, a été retrouvé sur la colline Bisha, zone Makamba en commune Rusaka, province Mwaro, selon des sources sur place.

### **Un cadavre retrouvé en commune Muhuta, province Rumonge**

En date du 22 mai 2017, vers 21 heures, un corps sans vie de Jean Claude Sayumwe, démobilisé, ex-PMPA issu du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été retrouvé sur la colline Kazayanga, zone Rutongo, commune Muha, province Rumonge. Selon des sources policières, la victime a été tuée à coups de machettes. Les auteurs ainsi que le mobile de ce meurtre restent inconnus.

### **Un cadavre retrouvé en commune et province Bubanza**

En date du 21 mai 2017, vers 15 heures, sur la colline Rugunga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, un corps sans vie d'une fille connue au nom de Rose Ndayishimiye, âgée de 24 ans, a été retrouvé dans la rivière Kadakama par la population de cette localité. Selon nos sources, la victime avait disparu le 15 mai 2017.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi**

En date du 17 mai 2017, un corps sans vie de Jean Claude Niyongabo, âgé de 23 ans, domestique chez Nyandwi, a été retrouvé sur la colline Gisanze, commune et province Bururi. Selon des sources sur place, le corps sans vie de Jean Claude Niyongabo présentait des blessures au niveau du cou. Selon des informations recueillies auprès de Nyandwi et de l'entourage, Niyongabo était en bonne forme et n'avait aucun problème le soir du 16 mai 2017. Trois personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes et le mobile et les circonstances de cet incident restent inconnues.

### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura**

En date du 16 mai 2017, un cadavre d'un homme non identifié d'au moins 30 ans a été retrouvé dans un caniveau tout près des bureaux de la PAFE au quartier Kigobe, zone urbaine

de Gihosha, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Selon le porte-parole adjoint de la police, Moise Nkurunziza, la victime présentait des blessures au niveau de la tête.

#### **Un cadavre retrouvé en commune et province Muramvya**

En date du 19 mai 2017, un cadavre de Canesius Nibizi a été retrouvé sur la colline Murinzi, zone Shombo, commune et province Muramvya.

#### **Un cadavre retrouvé en province Kayanza**

En date du 8 mai 2017, un corps sans vie d'une prénommée Lydie a été retrouvé sur la colline Ruzingati, commune Gahombo, province Kayanza. A l'hôpital, on a constaté qu'elle a été violée puis étranglée. Les auteurs n'ont pas été identifiés. Lydia était une élève du CFP de Gahombo.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Ndava, province Mwaro**

En date du 13 mai 2017, vers 10 heures, sur la colline Matongo, zone et commune Ndava, un corps sans vie de Cyprien Gahungu a été retrouvé dans sa maison. Selon des sources sur place, la victime serait tuée à l'aide d'une hache. Certaines personnes de son entourage disent qu'il serait tué par des voleurs.

#### **Un corps sans vie retrouvé en province Ruyigi**

En date du 3 mai 2017, un corps sans vie d'une personne non identifié a été retrouvé sur la colline Kigamba, province Ruyigi. Selon des sources sur place, ce cadavre a été enterré par l'administration locale aidée par la Croix-Rouge. Selon des sources policières, c'était un inconnu qui avait reçu un coup sur la tête. C'était une seconde personne non identifiée morte sur cette colline en moins de 2 mois.

### ***AVRIL 2017***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Bisoro, province Mwaro**

En date du 28 avril 2017, un corps sans vie d'Antoine Kabondo, âgé de 63 ans, un berger de vaches à l'ISABU Gisozi, a été retrouvé dans la forêt vers 9 heures sur la sous colline Maramvya, colline Kiriba, zone Rorero, commune Bisoro en province Mwaro. Selon des sources sur place, son corps était attaché avec des cordes sur un arbre abattu dans cette forêt. Selon les mêmes sources, le corps a été retrouvé par des bergers de vaches dans cette forêt. Selon des sources policières, Kabondo aurait été tué vers 17 heures du 27 avril 2017 quand il venait du service. Des conflits fonciers seraient à l'origine de cet incident précisent les mêmes sources policières. Deux personnes de la même famille de Kabondo ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Songa, province Bururi**

En date du 24 avril 2017, un corps sans vie de François Hatangimana, originaire de la colline Musagara, commune Songa, province Bururi a été retrouvé dans la rivière Jiji, commune Songa tout près de l'école primaire de Gikokoma, colline Ndago. Les sources sur place indiquent que cette personne a été égorgée. Les mêmes sources précisent que cette personne

était membre du parti Sahwanya FRODEBU. Les auteurs de cet acte ignoble restent inconnus.

### **Un cadavre retrouvé en province Muramvya**

En date du 24 avril 2017, un cadavre a été retrouvé à Nyarucamo, commune Bukeye, province Muramvya. Il s'agissait d'un nouveau-né enterré par sa mère Jeanine Niyonkuru, âgée de 18 ans. Selon une source sur place, elle l'a égorgé après que le père de l'enfant ait refusé de le reconnaître.

### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura**

Un corps sans vie d'Asmani Nduwimana, résidant en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura a été retrouvé en date du 23 avril 2017.

Selon une source policière, la victime était un chauffeur d'un véhicule de type probox et ce dernier a été volé par ceux qui l'ont tué. Son corps présentait des signes qui montrent que la victime avait été étranglée.

### **Un cadavre retrouvé en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 18 avril 2017, un cadavre décapité d'un nommé Nakamano, originaire de la commune Gishubi, province Gitega, a été découvert tout près d'une boutique en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Des téléphones portables, des radios et des plaques solaires ont été volés. Selon les sources sur place, la victime est une sentinelle de cette boutique.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né découvert en commune Ndava, province Mwaro**

En date du 19 avril 2017, un cadavre d'un nouveau-né a été découvert sur la sous colline Rusengo, colline, zone et commune Ndava, province Mwaro. Selon des sources sur place, l'enfant a été tué par sa mère après accouchement. La mère de cet enfant est une élève de la 7<sup>ème</sup> âgée de 17 ans, selon des sources policières. La fille mère dit qu'il s'agissait d'un avortement suite à un problème de santé. L'OPJ qui a enquêté sur le cas a recommandé que la fille soit conduite au CDS pour la confirmation des faits par les médecins.

### **Un cadavre retrouvé en commune et province Gitega**

Un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert le 17 avril 2017, entre la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> avenue du quartier Nyamugari de la ville de Gitega. Certaines sources parlent d'un voleur tué par les habitants du quartier mais d'autres pensent que ce serait un cadavre jeté dans ce quartier.

### **Un cadavre retrouvé en commune Gisagara, province Cankuzo**

En date du 19 avril 2017, Marin Nzisabira, habitant de Mungwa-Ruramba, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo a été tué dans sa maison pendant la nuit par des gens non identifiés. Selon nos sources, il a été tué à l'aide de coups de massue et couteaux. Son cadavre a été retrouvé le 20 avril 2017 et enterré le 21 avril 2017.

### **Un cadavre retrouvé en commune Mishiha, province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2017 indique qu'une femme a été retrouvée morte sur la colline Kibimba en commune Mishiha, selon l'information confirmée par Mugande Nicaise du SNR à Cankuzo. Le cadavre était à la phase de décomposition.

### **Un corps sans vie retrouvé au quartier Kinanira III, Mairie de Bujumbura**

En date du 11 avril 2017, le cadavre de Stany Niyonizigiye, alias Yorogo, comptable du projet Giriyuja de l'ONG terre des hommes à Bujumbura, a été découvert aux environs de 10 mètres de son domicile par des agents de la société de gardiennage KK security en dessous de son véhicule au quartier Kinanira III, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. La victime avait des blessures au niveau de la tête.

## ***1.1.5. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE***

### ***JUIN 2017***

#### **Une personne tuée et une autre blessée en commune Ndava, province Mwaro**

En date du 27 juin 2017, vers 18 heure, Marie Ntimpirangeza, âgée de 62 ans et son fils prénommé Mertus, âgé de 22 ans, ont été tabassés par Gervais Ndimurwanko, âgé de 41 ans, fils de Marie et frère de Merthus sur la sous colline Nkingu, colline Butazi, commune Ndava, province Mwaro. Des sources sur place indiquent que Marie Ntimpirangeza est morte sur le champ tandis que Merthus a été conduit à l'hôpital dans un état critique. Selon des sources policières, Ndimurwanko a utilisé une matraque et les conflits familiaux sont à l'origine de cet incident. Le présumé auteur a été appréhendé et jugé en flagrance et a écopé d'une peine de 25 ans.

#### **Une personne tuée en commune et province Gitega**

Dans la nuit du 18 au 19 juin 2017, Philbert Ntimpirangeza a été sauvagement tué à l'aide des gourdins. Le crime a été commis dans la localité de Ngobeke, zone Mubuga, commune et province Gitega. Selon l'administration, cette personne aurait été tuée par des proches de sa famille suite aux conflits fonciers. Trois personnes dont sa belle-mère ont été arrêtées par la police. Elles ont été détenues au commissariat de police de Gitega.

#### **Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 22 juin 2017, dans la soirée, un nommé Ninteretse a été tué en zone Kibezi, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, son frère est l'auteur présumé de cet assassinat. Le motif reste inconnu et l'auteur a pris le large.

#### **Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke**

En date du 24 juin 2017, Damascène Hakizimana, habitant de la colline Rugendo, commune Mugina, province Cibitoke, a été tué à coups de poignard à son domicile. Selon des sources

sur place, la victime a été tuée par la population. Les habitants de cette localité s'indignaient que Damascène Hakizimana fût un voleur et était toujours relâché par la police à chaque fois qu'il était arrêté.

### **Une personne tuée en commune Gitobe, province Kirundo**

En date du 22 juin 2017, Théoneste Buyoya a été tué à coups de machette sur la colline de Bugwana, commune Gitobe en province de Kirundo par des gens non identifiés. Un voisin de la victime fait savoir que Buyoya avait échappé de justesse à des coups de flèches, il y a deux ans. Il était accusé de sorcellerie par ses voisins. □ □ □ □

### **Une personne tuée en province Ruyigi**

Le soir du 17 juin 2017, vers 21 heures, sur la sous colline Kobero, colline Senga, un nommé Madi a été tué par ses deux frères dont Bugo et une autre personne non identifiée, selon des sources sur place. Il a été tué au moyen d'une corde et son enterrement a eu lieu en date du 18 juin 2017. Ces présumés auteurs sont dans la prison centrale de Ruyigi, ajoutent les mêmes sources.

### **Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke**

Dans la nuit du 12 au 13 juin 2017, sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke, Emelyne Nduwarugira a été tuée par son beau-frère Eric Ndayikengurukiye en complicité avec Charles Bimenyimana. Selon nos sources, la victime a été étranglée à l'aide d'une corde puis pendue pour simuler un suicide. Emelyne Nduwarugira serait en conflit avec son mari, militaire en mission de maintien de la paix en Somalie. Sa belle-mère se trouvait dans le ménage lors de la mort de la victime, selon les mêmes sources.

### **Une personne tuée en commune et province Cankuzo**

En date du 15 juin 2017, le nommé Rugandiye de la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, a été tué par ses voisins à coup de lances. Selon des sources sur place, la victime était accusée des actes de viol et de tentative d'assassinat contre ses voisins. Les mêmes sources indiquent que Rugandiye faisait partie du groupe de détenus ayant bénéficié de la grâce du Président.

### **Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana**

En date du 6 juin 2017, vers 14 heures, sur la colline de Nkurye, commune Giharo, province de Rutana, un nommé Ruzobavako, âgé de 69 ans, a été tué par son fils Lambert Ngezumugongo âgé de 31 ans, à l'aide d'un couteau l'accusant d'empoisonner son petit-fils, un enfant de Lambert Ngezumugongo. Le présumé auteur a été arrêté puis conduit au cachot de poste de police de Giharo.

**MAI 2017****Une personne tuée en commune et province Muramvya**

En date du 30 mai 2017, sur la colline Burambana, commune et province Muramvya, le nommé Nzobambona a été tué par son frère prénommé Alphonse. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient liés à ce crime. Selon un juriste, l'impunité qui s'observe dans le pays est la conséquence directe qui fait que les gens se fassent justice au lieu de faire recours aux juridictions compétentes.

**Une personne tuée en commune Gatara, province Kayanza**

En date du 21 mai 2017, sur la colline Mudahara, commune Gatara, province Kayanza, la prénommée Aline a été battue à mort par son époux Claver. Elle était sa deuxième épouse. Le mobile de ce meurtre reste inconnu.

**Une personne tuée en commune et province Muyinga**

En date du 24 mai 2017, Jacqueline Munezero, de la colline Rusengo, commune et province Muyinga, a été étranglée par son époux, le 1<sup>er</sup> Sergent Major Jean Claude Nzitonda du camp Mukoni. Selon des sources sur place, le mobile de ce meurtre serait lié à un conflit foncier. Le couple était programmé le lendemain au TGI Muyinga pour une audience publique sur cette affaire.

**Une personne tuée en commune et province Rumonge**

Le soir du 28 mai 2017, sur la colline Mugomere, au centre urbain de Rumonge, Elysée Nkurunziza de la composante sociale Twa a été tué à coup de houe. Des sources locales indiquent que la victime était allée rendre visite à son amie de la même colline quand elle a été assommée par le frère de cette fille hostile à la relation de ce jeune garçon avec sa sœur. L'auteur de ce meurtre a été aussitôt arrêté par la police. Accusé de meurtre avec préméditation, il a été conduit au cachot de la police de Rumonge. Des proches de la victime racontent qu'Elysée Nkurunziza était allé emprunter un cahier auprès de cette fille au moment des faits. La victime fréquentait la 9<sup>ème</sup> année au Lycée communal urbain de Rumonge.

**Une personne tuée en commune Giheta, province Gitega**

En date du 25 mai 2017, Margueritte Nzobonimpa, âgée de 74 ans, a été assassinée par la population de la colline Ruhanza, commune Giheta, province Gitega, accusée de sorcellerie.

**Une personne tuée en commune Butezi, province Ruyigi**

En date du 14 mai 2017, Minani de la composante sociale Twa, de la sous-colline Nyankanda, colline Munyinya, zone Bwagiriza, commune Butezi, province Ruyigi, a succombé à ses blessures. Selon des sources sur place, accusé de vol dans un champ, il a été battu par la population de cette localité. Sept personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête dont Kana, Ferdinand alias Dina qui fut directeur de l'E.P de Nyankanda et le conseiller collinaire

de ladite colline. Ferdinand est aussi parmi les responsables de la Ligue des jeunes Imbonerakure au niveau communal. Ils ont été incarcérés au cachot de police de Bwagiriza.

Selon l'information parvenue à notre rédaction en date du 19 mai 2017, Kana a été libéré. Consécutivement à la mort de Minani, des Twa de la colline Kireka où vivait la victime, ont commencé à fuir et les habitants des composantes sociales Hutu et Tutsi craignent des représailles des Twa.

#### **Une personne tuée en commune Bweru, province Ruyigi**

En date du 8 mai 2017, Marcelline Kagaruro de la colline Gasenyi, zone Busoro, commune Bweru, province Ruyigi a failli être lynchée par ses voisins qui l'accusaient d'avoir tué Denise Barakamfitye par empoisonnement. Les présumés auteurs ont pris le large, selon nos sources. De même, sur la colline Busuma, zone Mubavu, commune Bweru, une autre personne prénommée Goreth accusée de la sorcellerie a été tuée, selon les mêmes sources.

#### **Une personne tuée en commune Muhuta, province Rumonge**

En date du 7 mai 2017, vers 19 heures, Daniel Ciza, un membre de la Ligue des jeunes Imbonerakure, originaire de la colline Rubura, zone Busenge, commune Muhuta, province Rumonge, a été tué par la population de la colline Gabanero, zone Gitaza, commune Muhuta. Il serait accusé d'être un voleur. Il a succombé à l'hôpital de Gitaza suite aux coups reçus. Selon un analyste, c'est une conséquence des discours prononcés par certaines autorités appelant le peuple à se faire justice.

#### **Un enfant tué en commune Ndava, province Mwaro**

En date du 14 mai 2017, vers 12 heures, sur la colline Kabogi, zone Buziracanda, commune Ndava, province Mwaro, Rose Irakoze a tué un enfant de 7 jours que son mari Jean Marie Ntahokagiye a eu avec sa concubine du nom de Capitoline Hatungimana.

### ***AVRIL 2017***

#### **Une personne tuée en commune Songa, province Bururi**

En date du 23 avril 2017, Rose Nizigiyimana a été sauvagement assassinée par son mari du nom d'Etienne Nyabenda en collaboration avec des personnes non identifiées sur la sous colline Musumba, colline Taba, commune Songa en province Bururi, selon des sources sur place. Les présumés auteurs de ce crime ont pris le large.

#### **Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke**

En date du 30 avril 2017, un prénommé James, âgé de 40 ans, connu sous le sobriquet de Mpongo, un membre du FNL aile d'Agathon Rwaso, a été tué la nuit du 30 avril au 1er mai 2017, dans le secteur Bwayi, commune Mugina, province Cibitoke. Selon des sources sur place, la victime serait accusée de sorcellerie.

### **Une personne tuée en commune Gihogazi, province Karusi**

En date du 29 avril 2017, sur la colline Murago, zone et commune Gihogazi, province Karusi, le nommé Nsabuwanka a été tué par son fils Ndereyimana à l'aide d'un pilon au niveau de la tête. Selon des sources sur place, le motif de ce crime est que son fils voulait venger sa mère qui venait d'être battu par son père. Il a été conduit au cachot de police à Gihogazi.

### **Une personne tuée en commune Kanyosha, province Bujumbura rural**

Dans la nuit du 18 au 19 avril 2017, sur la colline Mwico, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, une personne du nom de Minyoro, originaire de la colline Kabumba, zone Ruyaga, commune Kanyosha a été tué par la population, accusé d'être un voleur.

### **Un domestique tué en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

En date du 22 avril 2017, un prénomné Thierry a été tué par le fils de son patron, Marius Butoyi. Les sources sur places indiquent que la victime a été tuée alors qu'il empêchait le fils du patron qui voulait défoncer la porte de la chambre de sa mère pour voler de l'argent.

### **Une personne tuée en province Ruyigi**

En date du 8 avril 2017, Gérard Hakizimana, commerçant, a tué sa femme du nom d'Emmanuella Niyimbeshjejo, sur la colline Nyamigina, zone Kabanga, commune Kinyinya, province Ruyigi. Selon nos sources, ce couple avait passé la soirée en train de se disputer. La femme a été retrouvée morte dans sa maison. La victime avait empêché son mari de prendre une seconde femme.

### **Une personne tuée en commune Kayokwe, province Mwaro**

En date du 11 avril 2017, vers 16 heures, sur la colline Saswe, commune Kayokwe, un prénomné Damien a été tué par son frère Bucumi. Selon des sources sur place, la police serait par surprise entrée dans la maison de Bucumi vers 6 heures du matin pour chercher l'« Umudiringi » (boisson prohibée) fréquemment consommé par la population de Mwaro. Elle y a trouvé au moins 100 litres, selon la population de la localité. Comme Bucumi et Damien n'étaient pas en bon termes suite aux problèmes fonciers, Bucumi a directement pensé que c'est Damien qui aurait informé la police qu'il a dans sa maison cette boisson. C'est vers 16 heures que Bucumi a pris une grosse pierre et l'a jeté sur Damien au niveau de la tête. Ce dernier est tombé par terre et Bucumi a pris une matraque pour l'achever. Le présumé auteur a pris le large avec sa famille.

### **Une personne tuée et quatre autres enlevées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 9 avril 2017, vers 20 heures, sur la route Bujumbura-Gatumba, en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un bus de transport en commun de type coaster est tombé en embuscade tendue par des hommes armés qui ont ouvert le feu sur le bus. Selon notre source, une personne a été tuée par balle au cours de cette embuscade et deux

autres ont été enlevées, Abbé Adolphe Ntahondereye de la paroisse Gatumba et le prénommé Mathias, un musicien traditionnel.

L'information parvenue à notre rédaction indique qu'en date du 26 avril 2017, quatre personnes<sup>1</sup> dont l'Abbé Adolphe Ntahondereye, Mathias Mijuro, Pierre Butoyi et Ramadhan Barakamfitye, enlevées en date du 9 avril 2017, vers 20 heures, lors d'une embuscade tendue contre un bus de transport en commun de marque coaster, sur la route Bujumbura-Gatumba, en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural ont regagné leurs familles. Ils avaient été conduits par des hommes en tenue militaires et policières vers la RDC.

L'information parvenue à notre rédaction indique qu'Abbé Adolphe Ntahondereye est décédé en date du 11 mai 2017. Selon Pierre Nkurikiye, porte-parole de la police, sa mort a été causée par une fatigue orchestrée par un long trajet qu'il a fait lors de son enlèvement.

### **Une personne tuée en commune et province Rutana**

En date du 8 avril 2017, vers 14 heures, sur la sous-colline Jobe, colline Mika, commune et province Rutana, François Sindayigaya, a été attrapé en flagrant délit en train de voler des pommes de terre dans un champ. Il a été exécuté par la population à l'aide des machettes.

### **Une personne tuée en commune et province Gitega**

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2017, une personne non identifiée d'environ 35 ans a été tuée sur la sous colline Munyinya, colline Mugoboka, zone Mungwa, commune et province Gitega. Elle a été accusée de vol et a été victime de justice populaire. Les habitants de cette colline disent que le nombre de vol est inquiétant et que quand les voleurs sont conduits à la police ou à l'administration, ils sont libérés sans passer une nuit à la prison. Chrysostome Dushime, le chef de la zone Mungwa déplore le fait que la population se fasse justice elle-même en tuant des voleurs.

### **Une personne tuée en commune Gitaramuka, province Karusi**

En date du 9 avril 2017, une personne du nom Thérance Ndayikengurukiye, de la colline Ngayane, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi, a été tuée à l'aide des gourdins par la population qui l'ont accusé de vol de chèvre chez un certain Ntakarutimana. Les mêmes sources indiquent que sa famille a refusé de l'enterrer exigeant des enquêtes mais l'Administrateur a donné l'ordre au chef de colline de l'enterrer.

### **Une personne tuée en commune Ndava, province Mwaro**

En date du 7 avril 2017, un nommé Jérémie Bukuru a tué sa femme du nom de Noémie Bizumukama. Selon des sources sur place, c'était vers 5 heures du matin du 7 avril 2017 que Jérémie Bukuru a demandé à sa femme d'aller ensemble au CDS de Buziracanda avec son enfant. Arrivés près de la rivière Kaniga qui sépare la commune Ndava et la commune Rutegama de la province Muramvya, il a bandé le visage et la bouche de sa femme à l'aide d'un foulard pour qu'elle ne puisse pas appeler au secours. Il l'a ensuite poignardée à l'aide d'un couteau au niveau du cœur et du cou en présence de l'enfant avec qui ils étaient

<sup>1</sup> Abbé Adolphe Ntahondereye, Mathias Mijuro, Pierre Butoyi et Ramadhan Barakamfitye ont été retrouvés

ensemble avant de prendre le large. Le soir du même jour, le présumé auteur a été arrêté par le commissaire provincial de Mwaro.

### ***I.1.6. DES PERSONNES MORTES SUITE A LA NEGLIGENCE DES AUTORITES PENITENTIAIRES, POLICIERES ET/ OU SUICIDE***

#### ***MAI 2017***

##### **La mort d'un détenu à la prison centrale de Muyinga**

En date du 25 mai 2017, Jeff Niyongabo, détenu à la prison centrale de Muyinga est mort sur le chemin de l'hôpital où il était conduit se faire soigner. Selon ses amis de la prison centrale de Muyinga, la victime est décédée suite à la négligence des autorités pénitentiaires. Depuis plusieurs jours, sa santé était en mauvais état, confirme la même source avant d'ajouter qu'il souffrait d'une diarrhée aigüe et des vomissements. La victime était poursuivie pour une affaire de viol.

##### **Une personne retrouvée pendue en commune et province Muyinga**

En date du 24 mai 2017, un jeune homme, lauréat des humanités techniques, résidant de la colline Ngogomo, commune Gasorwe, province Muyinga a été retrouvé pendu sur un arbre. Selon des sources sur place, ce jeune se serait donné la mort suite à des difficultés de la vie quotidienne.

##### **Une personne morte en province Muramvya**

En date du 11 mai 2017, Yvan Nsanzerugeze, comptable de l'OTB Teza, commune Bukeye, province Muramvya, est décédé au cachot du commissariat provincial de la police à Muramvya. Les circonstances de la mort d'Yvan Nsanzerugeze restent inconnues. Selon des sources sur place, Yvan Nsanzerugeze était accusé d'une affaire de mœurs. Il avait été arrêté en date du 9 mai 2017 à l'hôtel Foresta de Bukeye en province Muramvya en compagnie d'une fille nommée Emelyne. La même source indique qu'Emelyne a été libéré en date du 12 mai 2017.

#### ***AVRIL 2017***

##### **Une personne morte au cachot du parquet en province Makamba**

En date du 16 avril 2017, un détenu du nom de Jean Niyongabo, originaire de la colline Gicungwe, commune Burambi, province Rumonge, est mort au cachot du parquet de Makamba suite au manque de soins de santé. Selon des sources sur place, ce dernier a demandé la permission d'aller se faire soigner sans succès. Jean Niyongabo était accusé par le parquet de Makamba d'escroquerie.

##### **Suicide d'une personne en province Kayanza**

Dans la nuit du 2 au 3 avril 2017, le nommé Melchior Minani, de la colline Ruharo, commune Muruta, province Kayanza, a voulu tuer sa femme du nom de Violette Hakizimana à l'aide d'une hache. Après avoir échoué à sa mission il s'est suicidé. Il semble que les conflits fonciers seraient le mobile. La femme s'est faite soigner à l'hôpital.

## ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES***

***JUIN 2017***

### **Deux personnes enlevées puis portées disparues en province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juin 2017 indique que la population de la commune Ntega en province Kirundo accuse des Imbonerakure d'enlever, de tuer et de jeter des opposants politiques dans une fosse commune.

Des cas illustratif :

En date du 23 mai 2017, Gérard Ntihinduka, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Kigaga, commune Ntega en province Kirundo a convaincu Pasteur Twagirayezu, membre influent du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa qu'il allait lui chercher du travail de vendre du café au Rwanda. Pasteur Twagirayezu est parti de son domicile avec ce responsable du parti CNDD-FDD et n'est plus revenu.

Un autre cas est celui de Munezero, âgé de 24 ans, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa qui a été arrêté par des jeunes Imbonerakure vers la fin du mois de février 2017 lorsqu'il rentrait du Rwanda. Munezero lui aussi reste toujours introuvable.

Selon des sources sur place, les deux personnes auraient été jetées dans une fosse commune se trouvant sur la rive de la rivière Kanyaru dans la localité de Kidomyo. La population riveraine de Kanyaru affirme qu'il y aurait d'autres personnes non identifiées jetées dans la même fosse commune. Des Imbonerakure qui sont pointés du doigt dans ces actes ignobles sont notamment, Gérard Ntihinduka, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Kigaga en commune Ntega, le surnommé Hamdun, responsable des Imbonerakure en commune Ntega, province Kirundo et Alphonse Ntereke surnommé l'Homme, qui serait l'auteur de la chanson « *Tera inda abakeba bavyare imbonerakure* » (engrosser les opposants pour mettre au monde des Imbonerakure).

### **Deux personnes enlevées en commune Ndava, province Mwaro**

En date du 14 juin 2017, vers 19 heures, Pacifique Nzoyisaba, élève de la 9<sup>ème</sup> à l'ECOFO Buziracanda II et Fiacre Kubwimana finaliste au Lycée communal de Buziracanda, ont été enlevés par un prénommé Rénovat, responsable du SNR en province Mwaro. Selon des sources sur place, ces deux élèves ont été sortis de leurs classes par ce responsable du SNR avant d'être conduits vers un endroit inconnu.

### **Une personne enlevée en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura**

En date du 13 juin 2017, vers 10 heures, un homme connu sous le nom de Nyangoma de la zone Buterere qui était au cachot de la zone Buterere a été pris de ce cachot par le commissaire de police municipal connu sous le prénom de Montfort, puis embarqué à bord d'un véhicule de la police immatriculée A310APN. Ils ont pris la route en direction de l'aéroport vers une destination inconnue. La victime est accusée d'être parmi ceux qui fabriquent et commercialisent les boissons prohibées dans Buterere I.

### **Une personne enlevée en zone Kamenge, Mairie de Bujumbura**

En date 5 juin 2017, Dieudonné Nsabimana surnommé Banga, membre du MSD, a été enlevé en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura par des agents du SNR. Il était chargé de la mobilisation en Mairie de Bujumbura. Les sources sur place indiquent qu'il a été appelé au téléphone par un ami quand il était à son domicile au quartier Mirango de la zone Kamenge. Arrivé à l'extérieur, ces sources disent qu'il a été embarqué à bord d'une voiture de type T.I non immatriculée à vitres teintées qui l'attendait. Les mêmes sources ajoutent qu'il est parti en criant au secours car il subissait des coups de gifles et de pieds. Dieudonné Nsabimana a été conduit vers une destination inconnue. Selon les membres de sa famille, ils l'ont cherché dans tous les cachots en vain. Son domicile a été mis sous surveillance des Imbonerakure depuis son enlèvement.

### **Une personne arrêtée puis portée disparue en commune Matana, province Bururi**

En date du 5 juin 2017, une personne du nom de Yaya, ancien combattant du mouvement FNL, originaire de la colline Bitezi, sous colline Gasibe, commune Matana, province Bururi a été arrêté par le chef de poste de police Moise Arakaza en compagnie de ses AT et des Imbonerakure. Il a été conduit dans un endroit jusqu'ici inconnu. Sa famille vit dans une peur panique et pense que le leur serait tué.

### **Une personne enlevée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 5 juin 2017, vers 18 heures, dans la localité de Nasagarare, à la 7<sup>ème</sup> transversale Cibitoke, en commune Rugombo, au chef lieu de la province Cibitoke, Jumapili Karenzo alias maçon, membre du FNL, aile d'Agathon Rwaswa, originaire de la province Bubanza a été enlevé puis embarqué à bord d'une voiture aux vitres teintées de type TI non immatriculée. Selon nos sources, dans cette voiture il y avait des jeunes Imbonerakure dirigés par un certain Jésus Marie, responsable du centre d'enseignements des métiers de Karurama. Les voisins et la famille de Jumapili indiquent qu'ils ont cherché dans les cachots de la province Cibitoke sans succès.

### **Une personne enlevée par le SNR en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 6 juin 2017, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, Alexis Buhungu, mobilisateur du parti FNL, aile d'Agathon Rwaswa à Kirekura a été enlevé par un groupe des Imbonerakure accompagné par des policiers chez lui à Nyabunyegeri. Il a été conduit vers une destination inconnue, selon nos sources.

## ***MAI 2017***

### **Deux personnes enlevées en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

En date du 31 mai 2017, vers 18 heures, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Alexis Nshimirimana et Siméon Nkurunziza, tous démobilisés du mouvement FNL d'Agathon Rwaswa ont été enlevés par un agent du SNR en province Bujumbura rural connu sous le prénom de Salvator, accompagné par Adolphe Banyikwa

ancien secrétaire du parti FNL aujourd'hui sous suspension. Selon Aimé Magera, le porte-parole du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, les victimes ont refusé de collaborer avec Adolphe Banyikwa dans la traque des FNL aile d'Agathon Rwasa. Alexis Nshimirimana et Siméon Nkurunziza sont détenus dans un endroit secret et risquent d'être tués comme c'est le cas d'autres membres du FNL enlevés puis portés disparus, selon la même source.

### **Une personne enlevée en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 23 mai 2017, Eric Ntirandekura, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été kidnappé par des gens non identifiés dans le secteur Rubira, commune Mpanda de la province Bubanza. Selon notre source, Eric Ntirandekura était avec un certain Désiré qui était venu le rendre visite. En se rendant à Muzinda, ils ont été arrêtés par des Imbonerakure Chadrack, Sébastien et Mafyeri, tous amis de Désiré. Arrivés dans la zone Kinama, ils ont descendu Désiré du véhicule pour continuer le chemin vers Cibitoke. Un membre proche de sa famille précise que les ravisseurs ont exigé un montant de 300.000 fbu pour sa libération. Un des voisins dit qu'Eric Ntirandekura aurait été enlevé pour des mobiles politiques.

### **Une personne arrêtée puis portée disparue en commune Rango, province Kayanza**

En date du 27 mai 2017, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, Florian Ndayikeza, membre du parti MSD, a été arrêté par des Imbonerakure en collaboration avec la police. Il a été accusé de venir du Rwanda. Selon des sources sur place, Florian Ndayikeza a été conduit à Bujumbura mais sa famille ignore l'endroit où il a été conduit.

### **Deux personnes enlevées puis portées disparues en Maire de Bujumbura**

Deux personnes ont été portées disparues le 8 mai 2017 au quartier Taba, zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura. Leurs familles indiquent qu'elles n'ont aucune nouvelles des leurs. Une parmi ces deux personnes est Chanel Ndikuryayo, un militaire ex-FAB de la composante sociale Tutsi en fonction au camp Muha. Ce dernier, âgé de 34 ans, est originaire de la commune Busiga, province Ngozi.

Selon des sources sur place, il a été un garde du corps d'un officier connu dans différentes actions de violations des droits de l'homme commises au Burundi du nom de Pascal Minani alias Mababa, commandant du premier bataillon support de Muha. Les informations en provenance de sa famille disent que Chanel Ndikuryayo a reçu un appel téléphonique de son ingénieur Christophe Ndabagoye tôt le matin du 8 mai 2017. Chanel Ndikuryayo avait un chantier d'une maison dans le quartier Gasenyi de la zone Gihosha. Son ingénieur vivait au quartier Taba de la zone Kamenge. Tous étaient dans une voiture de type Carina immatriculée A0695 appartenant à Christophe Ndabagoye. La source proche de la famille de chanel dit qu'il aurait été enlevé par des agents du SNR sous l'ordre de Mababa. Chanel Ndikuryayo est un témoin des différents crimes commis par son patron.

## **AVRIL 2017**

### **Un étudiant enlevé puis porté disparu en zone urbaine de Buyenzi en Mairie de Bujumbura**

En date du 20 avril 2017, Egide Nimenya<sup>2</sup>, délégué des étudiants de deuxième année en Psychologie à l'UB, a été kidnappé par des gens inconnus. Les sources sur place disent qu'un groupe de personnes à bord d'un véhicule ont intercepté l'étudiant Egide Nimenya au moment où il arrivait tout près de l'hôpital Prince Régent Charles dans la zone urbaine de Buyenzi. Les mêmes sources ajoutent que la plaque d'immatriculation de ce véhicule n'a pas été identifiée. Egide Nimenya a été conduit vers une destination inconnue.

### **Trois personnes enlevées puis portées disparues en Mairie de Bujumbura**

En date du 20 avril 2017, Oscar Ntasano, patron de « NONARA Beach Hôtel » est porté disparu ainsi que ces deux employés Thierry Ngendabanka et Remy Nsabumuremyi. Sa famille indique qu'Oscar Ntasano a répondu à un appel téléphonique quand il était à la maison. Nos sources ajoutent que celui qui l'a appelé lui disait qu'il voulait louer une partie de son hôtel « NONARA Beach ». Parti à son bureau dans le but de rencontrer cette personne, il n'est plus revenu, précisent ces mêmes sources. Les membres de sa famille ont cherché dans tous les cachots sans succès. Les voisins, famille et amis se disent inquiets de sa disparition car, ajoutent-ils, il y a un certain temps que s'observait un climat de mésentente entre Oscar Ntasano et certaines autorités de Bujumbura. Cette mésentente résiderait dans le fait que son hôtel est loué par des observateurs des Nations Unies, ce qui n'était pas apprécié par les autorités de Bujumbura. Sa famille tout comme les voisins demandent à la police de l'aider à retrouver le leur.

### **Une personne enlevée puis portée disparue en commune et province Ngozi**

En date du 8 avril 2017, Pacifique Birikumana, chauffeur à l'évêché de Ngozi, a été enlevé par des agents du SNR à Ngozi. Les membres de sa famille craignent qu'il soit déjà mort car il n'y a aucune trace de lui dans toutes les prisons et cachots de la province. L'information émanant de sa famille nous fait savoir que Pacifique Birikumana a été kidnappé par les éléments du SNR dans un cabaret tout près de la prison centrale de Ngozi dans le quartier de Kinyami. Après avoir répondu à un appel téléphonique, il est parti et on ne l'a plus revu. Sa famille avait reçu une information leur indiquant qu'il aurait échappé aux agents du SNR. Mais c'est après deux semaines que son téléphone a sonné et décroché par un agent du SNR. Ce dernier leur a dit qu'ils ne doivent rien demander en rapport avec Pacifique Birikumana. Les responsables du SNR à Ngozi ont indiqué qu'ils ne sont pas au courant de cette disparition.

---

<sup>2</sup> Egide Nimenya a été retrouvé et est incarcéré à la prison centrale de Mpimba

### **Deux personnes enlevées puis portées disparues en commune Bukemba, province Rutana**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 avril 2017 indique que Ferdinand Vyimana, alias Setu, âgé de 33 ans, résidant au quartier Gihosha-rural, en Mairie de Bujumbura, membre du parti MSD et son ami prénommé Ernest, membre du parti FNL, ont été enlevés en date du 23 mars 2017 par des agents du SNR en province Rutana. Selon des sources sur place, ces deux personnes se sont rendues à la SOSUMO en commune Bukemba pour un rendez-vous que Ferdinand Vyimana avait avec le DAF de la SOSUMO concernant des fournitures, en date du 23 mars 2017. Les mêmes sources ajoutent que Ferdinand Vyimana avait déjà reçu des menaces de mort extrêmement grave.

### **Une personne enlevée puis portée disparue en commune Muhanga, province Kayanza**

En date du 6 avril 2017, Bosco Ngabirano, de la colline Gatozo, commune Muhanga, province Kayanza, a été enlevé par des agents du SNR, au cachot de la commune où il venait de passer 3 jours, accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza. Il avait fui la localité et il venait de rentrer.

### **Une personne enlevée puis portée disparue en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2017 indique qu'en date du 30 mars 2017, au village de paix, en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un pasteur du nom de Javye de l'église « Holy temple » située à la 16<sup>ème</sup> avenue au village de la paix et en même temps déclarant au port de Bujumbura, a été enlevé par des agents du SNR. Selon nos sources, la famille a cherché partout en vain.

### **Une personne arrêtée puis portée disparue en commune et province Bubanza**

En date du 4 avril 2017, vers 12 heures, sur la colline et zone Mitakataka, commune et province Bubanza, Juvent Ntarugera<sup>3</sup>, originaire de la commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural a été arrêté par la police puis conduit au cachot du commissariat de police en province Bubanza. Selon nos sources, le mobile de son arrestation serait la participation à des groupes armés qui seraient en RDC. Vers le soir du même jour, les agents du SNR en provenance de Bujumbura l'ont conduit vers un lieu inconnu, selon les mêmes sources.

### **Deux personnes enlevées puis portées disparues en commune Gihanga, province Bubanza**

Dans la nuit du 7 avril 2017, des hommes armés ont mené une attaque au village VI, en commune Gihanga, province Bubanza. Selon nos sources, 4 personnes ont été enlevées par ces hommes et les ont conduits vers la forêt de Rukoko. Selon les mêmes sources, 2 parmi elles enlevées ont échappés à ces hommes armés en date du 8 avril 2017.

---

<sup>3</sup> Juvent Ntarugera a été retrouvé et libéré

### **Deux personnes torturées puis portées disparues en province Kayanza**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 1<sup>er</sup> avril 2017 indique qu'en date du 31 mars 2017, le prénommé Claude, de la colline Karinzi, commune Gahombo, province Kayanza, a été tabassé par un Imbonerakure du nom de Juma, qui l'a accusé d'être un voleur.

En date du 6 avril 2017, le nommé Nkore de la colline Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, a été tabassé par un Imbonerakure, qui l'a accusé d'être un voleur.

La même source indique que la police a refusé d'admettre les deux victimes au cachot suite à leur état critique. Les Imbonerakure les ont par la suite conduites vers une destination inconnue.

### ***I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, POLICIERS ET/OU MILITAIRES***

#### ***JUIN 2017***

#### **Une personne arrêtée et torturée en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 24 juin 2017, un certain Nduwimana de la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, a été arrêté et tabassé par des Imbonerakure alors qu'il était en train de travailler dans son champ. Après une fouille opérée chez lui par des Imbonerakure, ils ont trouvé du café qu'il avait décortiqué lui-même. Ils l'ont par la suite conduit au cachot de la commune l'accusant de vouloir vendre ce café au Rwanda.

#### **Une personne arrêtée et torturée en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 22 juin 2017, Fiacre Mweranda a été tabassé par des militaires de la position de Rukina, commune Mukike, province Bujumbura Rural. Ces militaires l'avaient arrêté le même jour au centre de Rukina. Selon nos sources, Fiacre Mweranda, originaire de la colline Rutozi, a été hospitalisé puis repris par ces militaires. Il a été conduit à la position militaire situé à Sehe. Selon les mêmes sources, Fiacre Mweranda avait été tabassé il y a deux mois par des militaires qui l'accusaient de les avoir insultés.

#### **Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 24 juin 2017, Eric Nkurunziza, travailleur domestique, originaire de la province Karusi, a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure sur la colline Bikobe de la commune Mabanda, province Makamba. Il a été battu par trois jeunes Imbonerakure Claude, Michel et Analet qui l'ont accusé de ne pas coopérer avec eux. La victime a été conduite au CDS de Gahama dans cette même commune.

#### **Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 18 juin 2017, Antoine Nzoza a été arrêté et tabassé par des Imbonerakure de la colline Ruhuma, zone Rugwiza dans la commune Nyabikere, province Karusi. Ils l'ont accusé

d'avoir battu sa femme et l'ont infligé une amende d'un bidon de bière locale équivalent à 15.000 fbu.

#### **Une personne torturée en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 16 juin 2017, vers 18 heures, sur la 14<sup>ème</sup> avenue, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, un policier du nom de Niyonkuru, AT du chef adjoint de poste de police en zone urbaine de Cibitoke a tabassé Jackson Mulumba avec des coups de pied et crosse de fusil. Selon des sources sur place, la victime de nationalité congolaise et choriste à l'église « Mission d'évangélisation au Burundi » a été accusée de porter sa guitare comme un fusil. Selon les mêmes sources, ce policier est pointé du doigt par la population de cette localité comme étant l'auteur de plusieurs bavures.

#### **Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 12 juin 2017, Aaron Gendugaba a été ligoté puis tabassé jusqu'à perdre conscience par des Imbonerakure de la colline Butamenwa, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karusi. Selon des sources sur place, Aaron a été accusé par ces Imbonerakure d'avoir battu sa femme au moment où ils se trouvaient dans un cabaret.

#### **Une personne arrêtée et torturée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 6 juin 2017, sur la colline Ruhuma, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karusi, le nommé Ndiokubwayo, fils de Jordin et d'Angeline, a été arrêté par des Imbonerakure de cette localité qui l'ont ligoté et tabassé. Des sources sur place disent qu'il est accusé par ces Imbonerakure d'avoir voulu tuer ses parents.

#### **Une personne arrêtée et torturée en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural**

En date du 4 juin 2017, Sylvère Ndayishimiye, élève au Lycée communal de Matara, originaire de la colline Kizunga, zone Matara, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, a été tabassé par le chef des Imbonerakure de la colline Kizunga du nom de Salomé Tuyisenge. Selon des sources sur place, la victime a refusé de contribuer une somme de 1000 fbu destinée aux Imbonerakure de cette colline. Sylvère Ndayishimiye a été détenu au cachot de police de Nyabiraba avant d'être relâché en date du 9 juin 2017.

#### **Une personne torturée en commune Nyabihanga, province Mwaro**

Dans la nuit du 8 juin 2017, Edouard Habarugira, âgé de 22 ans, originaire de la commune Mbuye, province Muramvya a été tabassé par des jeunes Imbonerakure de la colline Kibogoye en zone Munago, commune Nyabihanga, province Mwaro et l'ont volé tout ce qu'il avait sur lui. Selon des sources sur place, ces jeunes Imbonerakure avaient l'intention de le jeter dans la rivière Ruvyironza mais les gens de l'entourage l'en ont empêché. Edouard a été conduit à l'hôpital Kibumbu. Les infirmiers avaient d'abord refusé de l'accueillir car il était dans un état critique. Les mêmes sources précisent que 3 conseillers collinaires Pascal Ndakoraniwe alias Dururu, Ntakaburimvo et Venerand Ntahizaniye ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes.

### **Une personne torturée en commune Gitobe, province Kirundo**

En date du 10 juin 2017, Egide Bigorabagabo, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, résidant sur la colline Rungazi, commune Gitobe, province Kirundo a été tabassé par Sébastien Butoyi, membre de la Ligue des jeunes Imbonerakure et directeur de l'ECOFO Butihinda, selon des sources sur place. Bigorabagabo a été admis au CDS de Gitobe avant d'être transféré à l'hôpital de Mukenke en date du 11 juin 2017. La victime a été violentée en présence du représentant communal du parti CNDD-FDD et de l'administrateur communal sortant du nom de Nicodème Barutwanayo. Les mêmes sources indiquent que Sébastien Butoyi a été arrêté le 11 juin 2017 et conduit au cachot de la PJ Kirundo pour des raisons d'enquêtes.

### **Deux personnes arrêtées et torturées en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural**

En date du 7 juin 2017, vers 8 heures, Vénérand Habonimana, enseignant à l'ECOFO Gisarwe et Méthode Banama, tous membres du parti MSD résidant à Rwibaga, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, ont été arrêtés par deux Imbonerakure Franck Bigirimana et Parfait Nzeyimana de Rwibaga. Selon nos sources, ils sont accusés d'insulter les policiers Masabo et Sakubu. Ces derniers les ont torturés, tabassés et emprisonnés au poste de police de Rwibaga en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Vénérand a été relâché le soir du même jour et Méthode Banama est resté incarcéré.

### **Deux personnes arrêtées, torturées en province Kirundo**

En date du 6 juin 2017, les nommés Issa Ndagijimana, membre du parti CNDD-FDD en même temps encadreur disciplinaire des Imbonerakure au niveau de la province Kirundo et Abdoul, un Imbonerakure qui travaille pour Issa dans son studio, ont été arrêtés au centre urbain de Kirundo par Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Muyinga. Selon des sources sur place, les deux hommes ont été violentés par la garde de Gérard Ndayisenga. Les deux personnes ont été conduites à la prison centrale de Muyinga.

### **Deux personnes torturées, commune Bukirasazi, Province Gitega**

En date 4 juin 2017, Célestin Mvuyekure, un démobilisé ex-FAB et le prénommé Thierry tous de la localité de Kiryama, ont été torturés par Pascal Hakizimana, chef de zone Bukirasazi, accompagné par le chef de poste de police de cette localité et un Imbonerakure prénommé Faustin. Selon notre source sur place, ces deux personnes ont été violemment tabassées jusqu'à perdre connaissance. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 5 juin 2017, les familles des victimes ont saisi l'OPJ de la commune Bukirasazi mais ce dernier a interrogé les auteurs et les a laissés partir.

### **Une personne torturée en commune et province Rumonge**

En date du 8 juin 2017, un nommé Buregeya a été torturé et sa maison détruite par des personnes dont des jeunes Imbonerakure sur la colline Karagara, zone Buruhukiro, commune et province Rumonge. La victime était accusée d'être un féticheur et qu'il aurait empoisonné

un jeune coiffeur de cette colline, selon des sources administratives. D'autres sources indiquent que Buregeya, rapatrié, serait victime d'un conflit foncier l'opposant à une famille des résidents. Buregeya agonisait suite aux coups et blessures infligés par ses tortionnaires.

### **Une personne torturée en province Muramvya**

En date du 3 juin 2017, le prénommé Richard, enseignant à l'ECOFO Camamandu en commune Rutegama, province Muramvya, a été tabassé par des Imbonerakure dont Rémy Bimenyimana. Il était allé payer le loyer de la maison dans laquelle il habitait. Cette maison appartenait à Rémy. Ce dernier lui a demandé sa CNI et il lui a répondu qu'il ne l'avait pas sur lui.

### **Une personne torturée en commune et province Muramvya**

Dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin 2017, un prénommé Eric employé à la PRODEFI en province Muramvya a été tabassé par le responsable du SNR en province Muramvya prénommé Remy puis conduit au cachot du commissariat de police où il a passé une nuit. Selon des sources sur place, l'incident s'est produit dans un cabaret appartenant à Kavyinabuhiye au chef-lieu de la province Muramvya. Le lendemain, il a été relâché en état critique et le responsable du SNR lui a dit « *genda uhindure* » ce qui signifie pars et change. Personne n'a compris ce qu'il a voulu lui dire.

### **Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 3 juin 2017, Elvis Nsabimana, originaire de la commune Nyarusange, province Gitega, a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure en commune Mabanda, province Makamba. De retour de la Tanzanie pour des travaux champêtres, une somme de 250 000 fbu lui a été volée par ces jeunes affiliés au parti CNDD-FDD. Croyant qu'il est mort, ils l'ont jeté dans la rivière Nyabusunzu tout près du chef-lieu de la commune. Trois Imbonerakure soupçonnés dans ce crime ont été arrêtés sommairement avant d'être relâchés sur ordre de l'administrateur de Mabanda Leatitie Niyonkuru. La personne torturée a été soignée au CDS Mabanda.

### **Une personne torturée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 2 juin 2017, vers 13 heures, Jonathan Habarugira, motard, originaire de la colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke a été victime des actes de torture au moment où il était détenu dans le cachot de la brigade de police dans la commune de Gihanga, province Bubanza. Les traces de coups de bâtons étaient visibles sur le dos. Il a été accusé de transporter du chanvre, selon nos sources.

## **MAI 2017**

### **Une personne torturée en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 31 mai 2017, vers minuit, sur la colline Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Ndagijimana a été torturé par des Imbonerakure. La victime a eu de coups et blessures graves à l'aide d'une machette au niveau de la tête. Les auteurs présumés sont

Floribert Ndikumana et Ferdinand Nduwimana, deux Imbonerakure de la localité qui gardaient le bureau du chef de secteur Musenyi. Selon nos sources, les auteurs présumés ont été conduits au cachot de la police du commissariat provincial de Bubanza en date du 31 mai 2017.

#### **Une personne torturée en province Kayanza**

En date du 29 mai 2017, sur la colline Manga, commune Kabarore, province Kayanza, le prénommé Oswald a été tabassé par des militaires attachés à la position de la colline Manga. Il était accusé de transporter des vivres et du café au Rwanda.

#### **Une personne torturée en province Muramvya**

En date du 30 mai 2017, un agent du SNR à Rutegama en province Muramvya connu sous le prénom d'Anicet a tabassé un prénommé Gilbert au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Rutegama. Selon des sources sur place, ce chef du SNR a l'habitude de tabasser les retenus pendant la nuit.

#### **Une personne torturée et une autre arrêtée en commune et province Kayanza**

En date du 26 mai 2017, Paul Nyandwi a été arrêté par le chef de colline Ryirengeye, commune et province Kayanza. Il a été accusé d'acheter du café parche sur cette colline. Au moment de son arrestation, il n'avait qu'un seul kg sur lui. Il a été conduit au cachot de police situé au chef-lieu de la commune où il a été torturé. Il a été ensuite conduit à l'hôpital de Kayanza dans un état critique.

En date du 29 mai 2017, le fils de Paul Nyandwi du nom d'Elie Niyonkuru, se rendait à l'hôpital pour rendre visite à son père. Il a été arrêté au marché de Kayanza par des Imbonerakure. Ces derniers l'ont obligé de reconnaître et de payer une dette que son père avait contractée auprès d'une commerçante du nom de Mama Sumaya. Il a fallu l'intervention de la population pour être relâché après avoir payé un pot de vin de 10 000 fbu.

#### **Deux détenus torturés dans la prison centrale de Mpimba, Mairie de Buumbura**

En date 24 mai 2017, deux détenus de la prison centrale de Mpimba, Tharcisse Nimbona et Jean Claude Nduwimana surnommé Kibago, tous anciens militaires ex-FAB, arrêtés fin 2016, ont été torturés. Le premier était accusé de collaborer avec des groupes rebelles et le deuxième était co-accusé du colonel Dieudonné Dushimagize dans le dossier de détention illégale d'armes. Nos sources disent qu'un groupe de jeunes Imbonerakure chargé de la sécurité à l'intérieur de la prison ont tabassé Tharcisse Nimbona et Jean Claude Nduwimana sous l'ordre des Imbonerakure Christophe Ndayizeye, Abdul Mugisha et un autre connu sous le sobriquet de Satan.

Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure se sont introduits dans les cellules de détention de ces deux militaires pour confisquer leurs téléphones mais ces derniers ont résisté. Après une longue discussion, ces chargés de la sécurité ont usé de la force en conduisant les deux militaires au terrain de la prison où ils ont subi des actes de tortures d'au moins 2 heures.

Tharcisse Nimbona a des blessures suite aux tortures et Jean Claude Nduwimana a eu une fracture sur un de ses bras.

### **Une personne torturée en commune Gasorwe, province Muyinga**

En date du 25 mai 2017, Caif Sinzinkayo, brigadier au commissariat de police de Muyinga et attaché à Gasorwe a été violenté en public, devant les bureaux de la PJ, par le responsable provincial du SNR en province de Muyinga du nom de Gérard Ndayisenga. Ce brigadier était poursuivi pour avoir hébergé des présumés escrocs. Il a été remis en liberté. La population de la province Muyinga de même que les défenseurs des droits humains dénoncent le comportement du chef du SNR qui ne cesse de malmener les gens pour la simple raison qu'ils ne sont pas du parti CNDD-FDD.

### **Une personne torturée en commune Busoni, province Kirundo**

Dans la nuit du 18 mai 2017, sur la colline Burara, zone Gatara, commune Busoni, province Kirundo, un groupe d'élus locaux dont Nimpagaritse et Mbanziriza ainsi que des Imbonerakure dont Mberamiheto, Muvunandinda et Sezibera ont attaqué la famille d'Innocent Nsengiyumva, l'accusant de vol. Ils l'ont battu à mort, poitrine et pieds brûlés, selon des sources sur place. Le motif de cet acte ignoble est qu'Innocent Nsengiyumva avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Il a été hospitalisé au CDS Burara. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés, précise notre source.

### **Une personne torturée en commune Murwi, province Cibitoke**

En date du 26 mai 2017, vers 19 heures, sur la colline Rwesero, commune Murwi, province Cibitoke, Bernard Nyandwi a été battu par des jeunes Imbonerakure de cette localité, dirigés par un nommé Biri hanyuma. La victime venait d'un bistrot et était accusée par ces Imbonerakure d'opposant politique qui ne fait pas de rondes nocturnes.

### **Un ex-FAB et son épouse torturés par des Imbonerakure en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 26 mai 2017, un nommé Marekabiri, retraité ex-FAB et son épouse ont été tabassés par un groupe des Imbonerakure sur la colline Rubimba, commune Kayogoro, province Makamba. Ils étaient accusés de n'avoir pas payé la contribution dite de développement. Ces Imbonerakure font cette collecte sans quittances et sont responsables de ces actes de torture. Des noms de ces Imbonerakure connus sont Bucumi, Nyawakira et Nintunze.

### **Une personne torturée en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 16 mai 2017, sur la colline Nkonyovu, commune Rutegama, province Muramvya la prénommée Christiane a été tabassée par des Imbonerakure de cette localité. Son mari, Eric leur avait donné cette mission l'accusant de lui voler ses récoltes. Selon des sources sur place, Binito et Majiridi sont des noms cités parmi ces Imbonerakure.

### **Une personne torturée en commune Kiganda, province Muramvya**

En date du 16 mai 2017, sur la colline et commune Kiganda, province Muramvya, Etienne Metuye a tabassé son enfant l'accusant de lui avoir volé une somme de 70 000 fbu. Il a ensuite demandé aux Imbonerakure de le battre eux aussi moyennant de l'argent. Cet enfant a été emmené à l'hôpital de Kiganda en état critique.

### **Une personne torturée en commune Giheta, province Gitega**

En date du 14 mai 2017, Dr Zacharie Iryumugabe alias Juma, un militaire de la FDN a été tabassé par les jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD sur une position militaire située à Muryanyoni sur la colline Rweru, commune Giheta de la province Gitega. Des sources sur place indiquent que Dr Zacharie Iryumugabe a été ligoté avant d'être battu. Des noms cités parmi ces Imbonerakure sont Achille, un démobilisé, accompagné de ses amis Vincent Nizigiyimana, Félix Kezimana. Les mêmes sources indiquent qu'ils l'ont trouvé dans un bistrot d'un certain Philippe de la colline Rweru.

### **Une personne arrêtée et torturée en commune Gitaramuka, province Karusi**

En date du 19 mai 2017, sur la colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka, un jeune motard surnommé Cinjire a été arrêté, ligoté et tabassé avant d'être conduit au cachot de la commune par ses pairs, sur ordre du chef de zone en même temps président du parti au pouvoir, CNDD-FDD, dans cette commune. Il a été accusé d'avoir trahi le pouvoir en disant que la pénurie du carburant est causée par le 3<sup>ème</sup> mandat. Mais d'après nos sources, le mobile de son arrestation est qu'il est membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

### **Une personne torturée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 16 mai 2017, sur la colline Murambi, commune Kibago, province Makamba, Vital Buhororo, âgé de 70 ans, a été grièvement blessé au niveau de la tête par un Imbonerakure en patrouille lorsqu'il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, Vital Buhororo est membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije. Malgré les efforts des voisins de la victime qui ont pu arrêter cet Imbonerakure, ce vieillard a porté plainte mais les OPJ du poste de Kibago ont refusé de constituer un dossier. Le même jour et dans la même commune, une réunion secrète dirigée par Phénias Nyandwi, chef de zone Kibago, à l'intention des Imbonerakure a été tenue sur la sous colline Kivoga, colline Kibago. Cela a créé une peur panique au sein des habitants de la commune Kibago, vu les bavures dont ces Imbonerakure sont auteurs.

### **Une personne torturée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 20 mai 2017, sur la colline Rubimba, un surnommé Mugamba est tombé dans une embuscade tendue par des Imbonerakure en patrouille nocturne, commandés par un certain Ciza. Selon des sources sur place, il a été battu et blessé au niveau de la tête. Ces Imbonerakure venaient de la colline Jimbi frontalière avec la colline Rubimba. Des noms cités parmi ces Imbonerakure sont Ciza et Bahati.

### **Une personne torturée en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 20 mai 2017, Malaisie Hakizimana, originaire de la colline Bujondi en commune Kayogoro, a été battue, ligotée puis attachée à un arbre par un groupe de jeunes Imbonerakure en commune Kayogoro, province Makamba. Selon des sources sur place, ils la soupçonnaient d'avoir trempé dans un incendie criminel de la cuisine de son voisin. Les noms cités parmi ces Imbonerakure qui ont torturé Malaisie Hakizimana sont Aloys Ndikumwenayo, Ndereyaha alias Matsitsi, Nestor Ndabazaniye, un prénommé Jérémie, Célestin et Gilbert Kabura. Ces derniers ont intimé l'ordre à la victime, après la découverte du vrai auteur, de garder le secret sinon qu'elle subira des conséquences graves. Une amende équivalente à un bidon de bière locale a aussi été infligée à la victime malgré son innocence.

### **Un militaire arrêté et torturé en province Mwaro**

En date du 9 mai 2017, vers 15 heures, Pacifique Ndayishimiye alias Muhongo, un militaire ex-FAB de la brigade d'artillerie de Mwaro a été arrêté et torturé en tenue militaire par le commandant de cette brigade accompagné de ses AT tous en tenues militaires. Selon des sources sur place, cet incident s'est passé sur la sous colline Gitwa, colline Gihinga, tout près de son domicile. Pacifique Ndayishimiye venait de la brigade avec un sac à dos et rentrait chez lui comme d'habitude à moins d'un km de la brigade. Arrivé à mi-chemin, il a pris une moto et arrivé à la hauteur de son domicile, il a vu un pick-up du commandant de la brigade filer derrière lui avec beaucoup d'autres militaires armés de fusil et de roquettes. Ils l'ont arrêté et ont commencé à le tabasser en présence de la population et les membres de sa famille.

Selon les mêmes sources, Pacifique Ndayishimiye a été embarqué brutalement dans le pick-up puis conduit à la brigade. Les militaires qui l'ont arrêté et torturé sont des militaires ex-PMPA, selon les mêmes sources. Le motif de son arrestation serait que son sac à dos contenait 40 boîtes de bœuf en conserve, selon un militaire de la brigade Mwaro. Il a été conduit manu militari au cachot de la brigade Mwaro.

### **Trois personnes torturées en commune et province Makamba**

En date du 13 mai 2017, un nommé Nkeshimana, boutiquier, a été torturé par un groupe de jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD au quartier Matonge, en commune et province Makamba. Il était accusé de n'avoir pas participé aux festivités de l'anniversaire du coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Parmi ces jeunes, il y avait un nommé Shabani, chef des Imbonerakure au niveau de la commune, accompagné par François et Toyi. La même journée, Vianney et Cimpaye ont été tabassés par une équipe de jeunes Imbonerakure dont Yamuremye, Nintunze Cassien et Havyarimana. Ils étaient accusés d'être des partisans du Général Godefroid Niyombare.

### **Deux personnes torturées en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 10 mai 2017, Édissa Nyandwi a été victime d'une attaque des jeunes Imbonerakure. Les faits se sont passés sur la colline Kibara, commune Kayogoro, province Makamba. Elle a été accusée de sorcellerie et a été battue, selon des sources sur place. Les

Imbonerakure cités dans cette attaque sont Niyonzima, Musenga et un autre connu sous le sobriquet de Gipomozi.

En date du 11 mai 2017, vers 1 heure, dans la même commune, sur la colline Butare, une vieille de 80 ans a été battue par un Imbonerakure du nom d'Isaac Minani, à l'aide d'un gourdin cloué, après avoir fait irruption dans sa maison.

#### **Quatre détenus torturés dans la prison centrale de Mpimba, Mairie de Bujumbura**

Aimable Manirakiza, étudiant de l'Université du Burundi, Fulgence Bizozza, Placide Muganga et un vieux dont le nom n'a pas été connu, sont détenus dans des mauvaises conditions dans la prison centrale de Mpimba. Selon des sources sur place, ils ont été battus et blessés par des détenus Imbonerakure en date du 11 mai 2017 sur ordre du directeur de la prison OPC2 Déo Bigirimana. La même source indique que ce directeur leur a refusé toute visite ordonnant aux policiers de garde de manger tout ce qui sera amené par des visiteurs pour les trois détenus ci-haut cités.

#### **Une personne arrêtée et torturée en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 10 mai 2017, sur la colline Karama, commune Kabarore, province Kayanza, un prénommé Michel, alias Gasongo, a été tabassé par des policiers puis conduit au cachot de police de Kayanza. Il est accusé de trafic du café vers le Rwanda.

#### **Un enseignant torturé en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 2 mai 2017, à l'ECOFO Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Majariwa, enseignant de la classe de 6<sup>ème</sup> année a été battu par des jeunes Imbonerakure connus aux noms de Jérôme Nkurunziza, Neto, en complicité avec le Directeur de cette école, Désiré Sindayigaya. Selon des sources sur place, la victime serait accusée de ne pas bien enseigner et qu'elle est membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa. Suite à cet incident, les activités ont été suspendues par les enseignants et les élèves en date du 3 mai 2017. Les parents des élèves de cette localité sont indignés du comportement affiché par ce directeur et ces Imbonerakure.

#### **Une personne arrêtée et torturée en commune et province Ngozi**

En date du 5 mai 2017, vers 15 heures, Dieudonné Nsabiyandemye, mémorand à l'université de Ngozi, faculté d'Economie, a été arrêté par un Imbonerakure du nom de Manwangari. Selon des sources sur place, ce jeune originaire de la commune Matongo, province Kayanza et membre du parti MSD a été accusé de photographier le marché central de Ngozi et a été conduit au cachot du SNR Ngozi où il a subi des menaces.

Selon les mêmes sources, dès son arrivée au bureau du SNR Ngozi, son smartphone a été directement confisqué par des agents du SNR. Ils lui ont demandé qui lui a donné la permission de photographier le marché. Dieudonné Nsabiyandemye a passé la nuit du 5 mai 2017 au cachot du SNR où il a subi des actes de tortures car on a trouvé dans son téléphone portable les émissions de la Radio Inzamba et Humura. Il a été transféré au cachot de la PJ Ngozi.

### **Deux personnes torturées en province Ruyigi**

En date du 4 mai 2017, sur la colline Nyarumanga, commune Gisuru, province Ruyigi, le prénommé Méthode, un Imbonerakure de cette localité et Directeur de l'ECOFO Nyarumanga a tabassé deux élèves, Corneille Niyondiko et Diomède Niyonzima. Selon des sources sur place, il les a accusés d'avoir lancé une pierre sur la toiture de sa maison quand ces derniers chassaient les oiseaux à l'aide d'une fronde. Ils ont été conduits à l'hôpital de Gisuru pour les soins de santé. Méthode a refusé de comparaître devant l'OPJ de Gisuru, selon les mêmes sources.

### **Une personne torturée en commune Kiganda, province Muramvya**

En date du 7 mai 2017, vers 14 heures, le nommé Niyubahwe, enseignant à l'ECOFO Cumba de la commune Rutegama, province Muramvya, a été arrêté par Léonidas Nzoyihiki, chef de poste de police à Rutegama. Il a été torturé par le chef du SNR Kiganda-Rutegama prénommé Anicet sur son lieu d'incarcération l'accusant d'avoir injurié les députés.

## ***AVRIL 2017***

### **Un ex-FAB arrêté et torturé en province Muyinga**

En date du 18 avril 2017, Dieudonné Kwizera qui fût employé de la CECAD et ex-FAB a été arrêté par le responsable du SNR à Muyinga Gérard Ndayisenga à son domicile sis au quartier Mukoni dans la ville de Muyinga. Selon notre source, des policiers et des Imbonerakure ont procédé à une fouille perquisition à son domicile qui n'a rien donné de compromettant. La famille craint pour sa sécurité compte tenu des corps sans vie qui sont retrouvés ici et là dans cette province. Nos sources disent que Dieudonné Kwizera a été torturé par le responsable du SNR à Muyinga du nom de Gérard Ndayisenga. Il serait accusé d'avoir déplacé ceux qui ont attaqué le camp de Mukoni fin Janvier 2017. Les mêmes sources ajoutent que le responsable du SNR à Muyinga a également saisi son véhicule et sa moto qui étaient à son domicile. Ses amis et sa famille demandent qu'il ne soit tué comme c'est le cas pour la plupart des gens arrêtés par le chef du SNR Gérard Ndayisenga.

### **Deux personnes arrêtées et torturées en province Makamba**

En date du 19 avril 2017, Serges Nyandwi, membre du FNL, aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté et torturé par des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD sur la colline Kibimba, commune Mabanda, province Makamba. Alors qu'il se rendait à Nyakazi, en commune Kibago, ces derniers ont volé tout ce qui était sur lui, son téléphone et son argent. Parmi les Imbonerakure de cette colline, un prénommé Ezéchiel a été identifié.

En date du 20 avril 2017, Charles Niyomukiza, un autre membre du FNL, aile d'Agathon Rwasa et originaire de la colline Nyakazi, a été arrêté et torturé par des Imbonerakure sous les ordres du président du conseil communal de Kibago prénommé Jeledi. Charles Niyomukiza était venu de la Tanzanie pour un séjour de travail. Il a été accusé d'avoir passé un long moment d'absence dans cette localité. Tous ont été relâchés après avoir été tabassés.

### **Des commerçants ambulants torturés en province Makamba**

En date du 20 avril 2017, Gad Niyukuri a tabassé des jeunes vendeurs ambulants et les a dépouillés de ces marchandises sur la colline Kanzege, commune et province Makamba.

Dans la même commune, en date du 22 avril 2017, Gad Niyukuri et des jeunes Imbonerakure ont battu des commerçants au chef-lieu de la province Makamba pour les contraindre à participer dans des travaux communautaires organisé au stade privé du président du sénat, Réverien Ndikuriyo. Toute personne à leur passage a été arrêtée et battue.

### **Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 17 avril 2017, au secteur Rugeregere, zone et commune Rugombo, le prénommé Jado, chauffeur d'un camion benne a été tabassé par un membre influent du parti CNDD-FDD du nom d'Elias Bizimana en complicité avec des jeunes Imbonerakure. Le chauffeur a été accusé de fouetter un enfant d'Elias qui grimpeait sur une benne en vive vitesse.

### **Une personne torturée en commune Gatara, province Kayanza**

En date du 16 avril 2017, Julien Manirakiza, chef des Imbonerakure, en commune Gatara, province Kayanza, a été battu en zone Mbirizi de la même commune par des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir caché une personne qui s'était disputé avec son épouse. Ce chef des Imbonerakure l'avait incarcéré dans le cachot de la zone pour le mettre à l'abri de ces Imbonerakure. Ils ont été mécontents de cela car ils voulaient le battre pour lui soutirer de l'argent.

### **Une personne arrêtée et torturée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 16 avril 2017, en commune Kibago, Juvénal Ndayishimiye, un retraité ex-FAB, âgé de plus de 60 ans, a été tabassé par un policier qui voulait imposer un couvre-feu. Il s'est défendu à l'aide d'une bouteille avant d'être arrêté par le chef de poste de police de la localité. Il est resté menotté au cachot du poste de police de Kibago et le chef de poste est parti avec la clé de la menotte.

### **Une personne arrêtée et torturée en province Kayanza**

En date du 9 avril 2017, vers 18 heures, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, le nommé Kibaya de la colline Karama, commune Kabarore, a été tabassé puis ligotés par des Imbonerakure dans un cabaret avant d'être acheminé au cachot de la police situé au chef-lieu de la commune. Ils l'ont accusé d'outrage au chef de l'Etat pour le seul fait d'avoir dit que ceux qui avaient voté pour le CNDD-FDD avaient mal voté.

### **Deux personnes torturées en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 10 avril 2017, les nommés Butoyi et Rukara de la colline et zone Rurwiza, commune Nyabikere, province Karusi, ont été torturés et ligotés par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, Butoyi et Rukara ont été rançonnés d'une somme de 20 000 fbu avant d'être relâchés. Ils ont été accusés de destruction de l'environnement.

### **Une personne arrêtée et torturée en commune et province Karusi**

En date du 4 avril 2017, un commerçant du nom de Bigirimana, de la colline Mugende, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi a été arrêté par un Imbonerakure connu sous le nom de Sidoro. Il a par la suite été remis au commissaire provincial de police à Karusi prénommé Jérôme. Selon des sources sur place, il a été accusé de vente des intrants agricoles et il a été conduit au cachot du commissariat de police les mains ligotées sur le dos. Il a été libéré en date du 5 avril 2017 après avoir payé une somme de 500 000 fbu.

### **Une personne arrêtée et torturée en commune et province Muyinga**

En date du 4 avril 2017, Alexis Nibaruta, ex-militaire et chauffeur au Lycée de Gisanze dans la province Muyinga, a été arrêté puis torturé par Gérard Ndayisenga, le responsable du SNR en province Muyinga. La famille dit qu'il a été conduit au cachot du commissariat de police de cette province. Notre source indique qu'il a été arrêté dans la soirée du 4 avril 2017 sur la colline Muzingi, commune Gashoho, non loin de son poste d'attache, au moment où il allait récupérer son téléphone portable qu'il avait mis sous tension. La même source indique que le responsable du SNR à Muyinga a accusé Alexis Nibaruta de donner des informations sur le Burundi à sa nièce Odette Murekerisoni qui fût élève au Lycée Gisanze, en exil au Rwanda. La famille dit qu'Alexis Nibaruta urinait du sang dans le cachot du commissariat où il était détenu avant d'être transféré à l'hôpital de Ngozi après l'intervention des ODHs.

### **Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karusi**

En date du 30 avril 2017, sur la colline Ruhuna, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karusi, le nommé Ndereyimana a été torturé puis ligoté par des jeunes Imbonerakure Audace Nkurunziza, Innocent Ntirandekura et Barakamfitye, en complicité avec le chef de la colline Ruhuna du nom de Sylvain Ndimurukundo. Le motif est que Ndereyimana avait dénoncé la torture que ces Imbonerakure infligeaient à une personne qui avait été arrêtée par ces Imbonerakure l'accusant de vol.

### **Une personne arrêtée et torturée en province Kayanza**

En date du 2 avril 2017, vers 19 heures, un cultivateur du nom d'Albert Nduwayo de la colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza, a été tabassé par des policiers qui l'ont ensuite conduit au cachot. Il est accusé d'avoir insulté le représentant du parti CNDD-FDD de cette colline, Epitace Nduwimana.

### **Cinq personnes torturées en commune et province Makamba**

Lors d'une réunion de sécurité qui s'est tenue lundi le 3 avril 2017 sur la colline Buheka, zone Kazirabageni, commune Nyanza lac, province Makamba, le gouverneur de la province de Makamba, Gad Niyukuri et le président du parti CNDD-FDD dans cette province, ont prononcé un discours incitant à l'élimination physique de toute personne qui sera soupçonnée d'être un rebelle en ces termes : « *Mufashe uwitwa umuroberi, muri babiri canke batatu, ntimuze musubire kuzana ngo muriko mubaha abajejwe umutekano, camubagirwako ntagusubira kubanza guturira igituro mubaha umunyenga.* » (Si vous attrapez une personne

*soupçonnée de rebelle, étant deux ou trois, ne pensez plus de la ramener aux corps de sécurité, éliminez-la directement sans toutefois gaspiller du carburant).* C'est après ce discours qu'un certain Shumbusha a été arrêté en date du 3 avril 2017.

En date du 3 et du 5 avril 2017, Mrusho Bigirimana, chef des Imbonerakure en commune et province Makamba a torturé 5 personnes ressortissantes des provinces de Rutana et Muramvya, qui les a accusés de ne pas être natifs de la province. La scène s'est déroulée en présence du chef de quartier Makamba II sans être inquiété.

Selon une source sur place, un discours incitant à la haine a été aussi prononcé en commune Nyanza-lac de la province Makamba, en date du 7 avril 2017 par Révérien Ndikuriyo, Président du Sénat, en ces termes : « *...toute personne errant dans les palmerais de Nyanza-Lac doit être arrêtée et trouver son sort discrètement.....* ».

### **Une personne torturée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 7 avril 2017, un jeune prénommé Gédéon a été tabassé par le chef de poste de police à Buhiga prénommé Gilbert. Selon des sources sur place, il l'a trouvé en possession de 14 litres d'essence et l'a accusé de vente frauduleuse. Ce jeune qui venait de sortir du CNPK, est tombé en crise à cause des coups qu'il a reçus. Sa famille s'est plainte de n'avoir pas de moyens pour le faire retourner à l'hôpital.

## ***I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES***

### ***JUIN 2017***

#### **Une personne arrêtée en commune Rutegama, province Muramvya**

En date du 23 juin 2017, Claver Kobako, enseignant à l'ECOFO Camamandu, a été arrêté par le chef du SNR en commune Rutegama, accompagné par le chef de poste de police de cette localité du nom de Léonidas Nzoyihiki et le représentant des Imbonerakure dans la province de Muramvya nommé Loti. Il serait accusé d'avoir prononcé des insultes à l'endroit des Hutu.

#### **Huit personnes arrêtées en commune Nyarusange, province Gitega**

En date du 24 juin 2017, Sylvère Simbagije, président du FNL aile d'Agathon Rwasa dans la zone de Bukoro, commune Nyarusange, province Gitega, a été arrêté par des policiers à son domicile situé sur la colline Bikinga. Le même jour, dans cette même commune, sept autres membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés. Il s'agit de Jean Mperabansi et sa fille Jeanne Nibogora, Damas Hakizimana, Gérard Hakizimana, J.Paul Sabiyumva, J.Claude Bigirimana et un prénommé Didace. Elles ont été arrêtées par des policiers accompagnés des agents du SNR, selon les sources sur place. Elles ont été conduites dans la prison centrale de Gitega.

#### **Deux personnes arrêtées en Mairie de Bujumbura**

En date du 23 juin 2017, deux membres du parti MSD J.Claude Ndikuriyo habitant le quartier II de la zone urbaine de Ngagara et Elie Ntirampeba habitant la 6<sup>ème</sup> avenue du quartier Mutakura ont été arrêtés en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, J.Claude

Ndikuriyo a été arrêté à son domicile vers le soir, par le chef de poste de police de la zone urbaine de Ngagara sans mandat et sans motif valable. Quant à Elie Ntirampeba, les sources sur place indiquent qu'il a été embarqué à bord d'un véhicule de police de type pick-up puis conduit vers une destination inconnue.

En date du 24 juin 2017, Epitace Nshimirimana, porte-parole du parti MSD a indiqué qu'il a une information que ces deux personnes étaient détenues au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Regina Mundi et quelles auraient subi des actes tortures dans ce cachot du SNR.

### **Une personne arrêtée en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 23 juin 2017, Anaclet Ndiwenumuryango, chef de colline Cashi et membre du FNL, aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des policiers puis conduit au cachot de la police de Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Il est accusé de collaborer avec les groupes armés.

### **Trois personnes arrêtées en commune Bugarama, province Rumonge**

En date du 25 juin 2017, Augustin Habonimana, Eric Vyizigiro et Jean Claude Ciza, tous démobilisés et membres du FNL aile d'Agathon Rwaswa ont été arrêtés sur la colline Cashi, zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge. Accusés de faire des patrouilles nocturnes avec des armes blanches dont des machettes, ils ont été conduits au cachot de la police de Bugarama. Les ODHs dénoncent une traque des membres du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa.

### **Deux personnes arrêtées en commune et province Gitega**

En date du 13 juin 2017, Alain Nduwayezu, membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des agents du SNR sur la colline Bwoga dans la province de Gitega. Une source sur place indique qu'il a été arrêté sur accusation de faire partie d'un groupe de gens qui ont l'habitude de tendre des embuscades sur différents axes de la ville de Gitega. Les mêmes sources précisent qu'Onesime Nishimwe, agent du SNR l'a embarqué à bord d'un véhicule vers le cachot de la police à Gitega. Il serait victime de ne pas vouloir adhérer au parti CNDD-FDD.

Dans la même commune et province, en date du 15 juin 2017, sur la colline Bwoga, Maurice, membre du FNL d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des agents du SNR et des policiers. Le mobile de son arrestation n'est pas connu et il a été incarcéré au cachot de la province de Gitega, selon Ferdinand Misigaro, président du FNL d'Agathon Rwaswa dans la province de Gitega.

### **Trois personnes arrêtées en province Muramvya**

En date du 13 juin 2017, Aimé Gatore, représentant du PARCEM en commune Mbuye et le prénommé Marius un habitant de la zone Buhangura, commune Mbuye, de la province Muramvya, ont été arrêtés par le responsable du SNR dans les communes Bukeye-Mbuye. Selon des sources sur place, il les a accusés de recruter des rebelles alors qu'ils étaient en train

de préparer un atelier sur l'évaluation des conditions de détentions en province Muramvya. Les mêmes sources indiquent qu'Emmanuel Nshimirimana, représentant provincial du PARCEM à Muramvya a lui aussi été arrêté en date du 17 juin 2017 par le responsable du SNR dans cette province. L'information parvenue à notre rédaction indique qu'Emmanuel Nshimirimana, Aimé Gatore et Marius ont été conduits au cachot du SNR situé tout près de la Cathédrale Regina Mundi puis transférés à la prison centrale de Mpimba.

#### **Un ex-FAB arrêté en commune et province Makamba**

En date du 14 juin 2017, Padon Ndikumana, un retraité ex-FAB, a été arrêté par des policiers lors d'une fouille perquisition opérée au quartier Kigwati I, commune et province Makamba. Il a été relâché par la suite et le mobile de son arrestation n'a pas été connu.

#### **Quinze personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 17 juin 2017, quinze personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages sur les avenues 7,8,9,10 et 11 du numéro 90 à 124 de la zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été relâchées après avoir payé une somme allant de 2000 à 5000 fbu, selon des sources sur place.

#### **Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba**

Serges Nshimirimana, enseignant et membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été arrêté par la police la nuit du 11 juin 2017, vers 22 heures, à son domicile à Jimbi. Il est accusé par le chef de Zone Kibago d'avoir tenu des propos diffamatoires à son encontre. Une source sur place indique qu'il a été conduit au cachot du poste de police de Kibago depuis 12 juin 2017. Des mobiles politiques seraient derrière cette arrestation selon sa famille.

#### **Dix personnes arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 17 juin 2017, quatre femmes accusées de polyandrie ont été expulsées et six hommes accusés de polygamie ont été arrêtés par Paul Rwajekera, chef de zone Gatwe et Pablo Ndayiragije, représentant des démobilisés dans cette localité. Pour toutes ces femmes, aucune n'a été autorisée de prendre ses biens y compris les enfants qui étaient à l'école. Ces femmes sont originaires des provinces Cankuzo, Karusi et Gitega. Les hommes ont été libérés le soir de la même journée après avoir payé une amende de 50 000 fbu chacun.

#### **Vingt-cinq personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 14 juin 2017, vingt-cinq personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages sur les 14<sup>ème</sup>-16<sup>ème</sup> avenues en haut de la route dite Iryakanyoni. Une information recueillie au près d'un administratif, ces personnes arrêtées étaient accusées d'irrégularités dans les cahiers de ménages comme la non possession ou le manque de cachet pour ceux qui en avaient. Elles ont été relâchées après de sévères mises en garde leur demandant de respecter la tenue de ces cahiers.

### **Dix-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 6 juin 2017, dix-huit personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition opérée en zone urbaine de Cibitoke de la 6<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> avenue. Accusées d'irrégularité par le fait de ne pas figurer dans les cahiers de ménage, elles ont été conduites au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke. Elles ont été relâchées par la suite.

### **Un ex-FAB arrêté en commune et province Bubanza**

En date du 4 juin 2017, vers 22 heures, sur la sous colline Gisovu, colline centre-ville, commune et province Bubanza, Major Christian Nkurikiye, ex-FAB de la composante sociale Tutsi, militaire du camp Muzinda en mission en Somalie mais en congé, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure et des policiers, accompagné du secrétaire exécutif du parti CNDD-FDD de cette commune prénommé Marcel. Selon nos sources, Major Christian Nkurikiye rentrait chez lui en provenance du cabaret en tenue civile. La victime portait un pistolet et serait accusé de vouloir assassiner ce secrétaire exécutif du parti. La victime dit que c'est un montage car il n'a posé aucun geste de tentative de tuerie, selon les mêmes sources.

### **Quarante personnes incarcérées au centre de réconciliation, province Kirundo**

En date du 8 juin 2017, quatre-vingt onze burundais ont été refoulés par le Rwanda et ont été accueillis à la frontière de Gasenyi-Nemba, commune de Busoni. Selon des sources sur place, une quarantaine a été incarcérée au centre de réconciliation en province Kirundo. Parmi eux, 3 ont été relâchés après une demande de leur libération par leurs familles en signant un acte d'engagement sur la suite de ce qui peut arriver. Ces refoulés se rendent au Rwanda à la recherche du travail pour survivre à cause de la famine qui menace le pays et en particulier la province de Kirundo.

### **Une personne arrêtée en commune Matana, province Bururi**

En date du 9 juin 2017, Bernard Gatore, président du FNL, aile d'Agathon Rwasa en commune Matana et trésorier au niveau provincial, a été arrêté à l'EP située dans la zone et commune Matana. Selon des sources sur place, il a été interpellé par le responsable du SNR en province Bururi. Bernard Gatore aurait été arrêté dans une affaire d'armes saisies depuis un mois en zone Gasibe de la même commune, précise les mêmes sources. Il a été directement conduit au cachot du SNR situé tout près de la cathédrale Regina Mundi. Selon des sources en provenance de sa famille, cette affaire a été politisée, Bernard Gatore a un conflit foncier avec Gabin Ndiokubwayo, membre de l'UPRONA proche du pouvoir qui avait perdu le procès pour que Bernard Gatore soit absent le jour de l'exécution du jugement.

### **Deux personnes arrêtées en province Gitega**

Deux membres de la coalition « AMIZERO Y'ABARUNDI », fidèles d'Agathon Rwasa, ont été arrêtés le 8 juin 2017, par le SNR au chef-lieu de la province de Gitega. Il s'agit de Jean Paul arrêté au quartier Bwoga et Edouard connu sous le sobriquet de Koka. Ce dernier était

dans un salon de coiffure au moment de son arrestation. Tous les deux ont été arrêtés sans mandat d'arrêt.

### **Six personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 9 juin 2017, vers 23 heures, six jeunes dont deux frères ont été arrêtés par les agents de l'API accompagnés par le chef de quartier Kinanira II, Eric Uwitonze. Ils se trouvaient dans un ménage se trouvant sur l'avenue Kavumu de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Ils ont été accusés d'« atteinte à la sûreté intérieure de l'État ». Dans l'après-midi du 10 juin 2017, ils ont été relâchés.

### **Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 7 juin 2017, Joséphine Nyandwi<sup>4</sup>, agent de l'état civil en commune de Kibago, province Makamba, a été arrêtée par la police. Elle est détenue au cachot du poste de police de la commune Kibago. Josephine se rendait au chef-lieu de la province pour une expertise médicale de son enfant adoptif qui aurait subi un viol. Selon des sources sur place, son arrestation serait liée à ce viol.

### **Neuf élèves du CFP de Gatete arrêtés en commune et province Rumonge**

En date du 8 juin 2017, neuf élèves dont 8 garçons et une fille ont été arrêtés alors qu'ils participaient dans une marche manifestation contre la mauvaise gestion financière du CFP. Ces élèves ont dénoncé l'achat d'un groupe électrogène incapable de palier à la pénurie de l'électricité lors des travaux pratiques alors que chaque élève avait payé une somme de 21 000 fbu. Ils réclamaient aussi des frais de stage que la direction n'a pas donné aux élèves finalistes à la fin de leurs stages à l'ordre de 35 000 fbu destinés à chacun. Ils demandaient à la DPE Rumonge d'analyser toutes ces questions. Ils ont été détenus en uniforme scolaire au poste de police de la commune Rumonge. Ils ont été relâchés en date du 9 juin 2017.

## ***MAI 2017***

### **Une personne arrêtée en commune Bugabira, province Kirundo**

En date du 31 mai 2017, Gilbert Ntunzwenimana, habitant de la colline Ruhehe, commune Bugabira, province Kirundo, a été arrêté par la police en possession d'une somme d'un million huit cent mille francs burundais ( 1 800 000 fbu) composée de billets de 100 fbu et une somme de cinq cent quarante mille francs burundais (540 000 fbu) composée de billets de 10 000 fbu. Gilbert Ntunzwenimana venait du Rwanda et affirme avoir échangé cet argent dans un bureau de change sis à la gare Nyabugogo au Rwanda. Selon des sources sur place, il a été conduit au commissariat de la province Kirundo. Selon les mêmes sources, il a comparu devant le procureur de la république le 1<sup>er</sup> mai 2017. Après interrogatoire, il a été reconduit au cachot du commissariat de police en province Kirundo.

---

<sup>4</sup> Josephine Nyandwi a été relâchée dans l'après midi du 12 juin 2017

### **Deux personnes arrêtées en province Rutana**

En date du 30 mai 2017, sur la colline de Butezi en commune de Giharo de la province de Rutana, Jonas Nduwayo et Alexandre Ndayishimiye ont été arrêtés vers 18 heures par la police au domicile de Jonas. Ils étaient en train de prier et ont été conduits au cachot de poste de police de Giharo, accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, selon des sources sur place. Jonas Nduwayo et Alexandre Ndayishimiye sont des adeptes de l'Eglise « ABASUHUKE B'IMANA ».

### **Une personne arrêtée en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura**

En date du 30 mai 2017, Me Janvier Ncamatwi, a été arbitrairement arrêté par la police puis conduit au bureau du SNR sis au quartier 10 de la zone urbaine de Ngagara après un passage au PSR pour la déclaration. Selon des sources sur place, un véhicule de Me Janvier Ncamatwi avait cogné celui du secrétaire général du parti CNDD-FDD Evariste Ndayishimiye.

### **Une personne arrêtée en province Mwaro**

En date du 25 mai 2017, Olivier Havyarimana, âgé de 18 ans, a été arrêté par le responsable du SNR en province Mwaro prénommé Rénovat puis conduit au commissariat de police de Muramvya où il a passé 9 jours. Selon des sources sur place, il a été transféré au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura le 3 juin 2017 où il a passé 10 jours. En date du 13 juin 2017, il a comparu au parquet de Kinindo puis transféré vers le soir à la prison centrale de Mpimba. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation est que le responsable du SNR à Mwaro a trouvé dans le téléphone d'Olivier Havyarimana un message envoyé à un ami alertant le passage du responsable du SNR en commune Ndava.

### **Un ex-FAB arrêté en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 30 mai 2017, Sylvestre Singirankabo, un démobilisé de l'ancienne armée ex-FAB a été arrêté sur la colline Musenyi, commune Mabanda de la province Makamba par un agent du SNR à Rumonge connu sous le sobriquet de Never. Des sources sur place disent qu'il a été accusé de tenir des propos diffamatoires. La population de la commune Mabanda demande à l'administration de respecter la liberté d'expression. Une somme de 400 000 fbu aurait été demandée pour sa libération.

### **Six personnes arrêtées en Mairie de Bujumbura**

En date du 31 mai 2017, sur l'avenue Kukurinzi, au quartier Gihosha, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, 6 personnes ont été arrêtées par des agents du SNR et la police lors d'une fouille perquisition au domicile de Pascal Ntirampeba ancien membre du CNDD-FDD aujourd'hui en exil. Il s'agit de Dévote Niragira, gérante du bar « OPEN SKY » situé dans le même quartier, Elie Niyongabo, Eric Nshimirimana et Egede Nahimana tous employés du même bar. La police a déclaré y avoir trouvé deux armes, ce que les voisins de Pascal Ntirampeba qualifient de montage et ajoutent que c'est la même police qui les aurait amenées afin d'arrêter ces gens. Lors de cette fouille, les agents du SNR dirigés par Joseph Niyonzima surnommé Kazungu ont arrêté deux autres personnes, Agathon Nimpaye, enseignant au Lycée

du Saint Esprit en même temps responsable du parti MSD et un prénommé Déo, cadre de la REGIDESO. Ce dernier a été arrêté parce qu'il disposait d'un passeport qui montrait qu'il effectuait souvent des voyages au Rwanda. Des sources sur place disent qu'il se rendait au Rwanda pour rendre visite à son enfant qui y fait ses études. Selon les mêmes sources, huit smartphones et 4 ordinateurs ont été saisis au domicile d'Agathon Nimpaye. Les membres de leurs familles sont inquiets parce qu'ils ont été refusés toute visite.

Un ménage d'un médecin du nom de Gahongano a lui aussi été fouillé. Son container a été défoncé par la police qui a déclaré y avoir trouvé des uniformes militaires. La famille du médecin Gahongano habite actuellement au Canada. Toutes les personnes arrêtées ont été conduites au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi en Mairie de Bujumbura.

### **Dix-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Buterere, Mairie de Bujumbura**

En date du 31 mai 2017, dix-huit jeunes musulmans ont été arrêtés par la police en zone urbaine de Buterere puis conduits au cachot de police du chef-lieu de cette zone. Les sources sur place indiquent que ces jeunes ont été accusés de vouloir perturber le culte qui se déroulait à la mosquée de Buterere I. Les mêmes sources précisent aussi qu'ils ont été accusés de se faire coiffer d'une manière non permise par la religion islamique. Les 18 jeunes ont tous passé la nuit au cachot de police de la zone Buterere. Nos sources indiquent qu'un véhicule du SNR est venu les prendre un à un vers une destination inconnue. Ramadhan Hakizimana qui présidait ce culte et qui les a fait arrêter, aurait lui aussi été embarqué, selon toujours les mêmes sources. Ramadhan Hakizimana est également président la COMIBU en zone Buyenzi. D'autres sources disent que les 18 jeunes musulmans auraient l'intention de le destituer, ce que ces jeunes ont rejeté en bloc.

### **Une personne arrêtée en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura**

En date du 2 mai 2017, Privat Ndiokubwayo, un cadre du PNLIS a été arrêté par les agents du SNR à son domicile sis au quartier Jabe en Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent qu'il serait accusé d'effectuer de temps en temps des voyages au Rwanda. Les voisins de même que sa famille n'ont pas compris le mobile de son arrestation arguant qu'il n'est membre d'aucun parti politique. Un de ses voisins a raconté que les agents du SNR sont entrés dans son bureau pour récupérer certains de ses documents ainsi que son ordinateur portable. Il a été relâché par la suite.

### **Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 22 mai 2017, sur la colline Nyarusange, commune Rango de la province de Kayanza, un Imbonerakure du nom de Benoit Ndaruzaniye a été incarcéré au cachot de la police au chef-lieu de la commune Rango pour avoir critiqué le pouvoir en place. Il a été libéré après avoir payé une somme de 80 000 fbu.

### **Une personne arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 20 mai 2017, sur la colline Songore, commune Kabarore, province Kayanza, Eric Itangizi a été arrêté par des Imbonerakure et incarcéré au cachot de la police au chef-lieu de la commune. Il a été accusé d'avoir séjourné au Rwanda.

### **Quatre personnes arrêtées en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date 24 mai 2017, deux fonctionnaires et deux travailleurs domestiques ont été arrêtés par des policiers et des militaires lors d'une fouille-perquisition opérée au quartier VI de la zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Cette fouille visait la recherche d'armes et le contrôle des cahiers de ménages.

### **Une personne arrêtée en commune et province Bubanza**

En date du 26 mai 2017, vers 15 heures, au centre ville de Bubanza, Venant Havyarimana a été arrêté par des jeunes Imbonerakure dont Hakiza, Naphtalie et Nshimirimana, en collaboration avec la police. La victime est accusée de port du téléphone Android dans lequel il avait des émissions Inzamba et Humura. Venant Havyarimana a été conduit au cachot de la police du commissariat provincial de Bubanza.

### **Quatre personnes arrêtées en commune Minago, province Rumonge**

En date du 20 mai 2017, Désiré, secrétaire du parti RANAC et Juma, Eric, Khalfani Nizigiyimana, tous responsables de ce parti en province Rumonge ont été arrêtés à Minago en commune et province Rumonge par le chef de zone accompagné des policiers au moment où ils s'entretenaient avec les membres de ce parti pour la mise en place des organes. Ils ont été libérés après l'intervention du Gouverneur de la province. Ils ont été relâchés le même jour sur ordre du gouverneur de la province de Rumonge.

### **Cinq personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 20 mai 2017, cinq personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition, contrôle des cahiers de ménages et des CNI au quartier Mutakura de l'avenue 0 jusqu'à la 3<sup>ème</sup> avenue, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été relâchées après avoir payé une rançon variant entre 3 000 et 5 000 fbu.

### **Trente-quatre personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura**

En date du 18 mai 2017, trente-quatre personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition opérée au quartier Gikoto, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Ces interpellations ont été faites après l'explosion d'une grenade dans cette même zone. Elles ont été relâchées après avoir payé des amendes, selon l'administrateur de la commune Muha, Daniel Kabura.

### **Cinq personnes arrêtées en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 7 mai 2017, au chef-lieu de la province Cibitoke, dans un bistrot dit chez Coppens, Jean Baptiste Habumuremyi alias Mpagaze, chef de poste de police à Rugombo, a arrêté

Violette Ndayishimiye, Azela Mukeshimana, Consolateur Ndoricimpa, Angélique Irankunda et Belyse Ndayikengurukiye. Elles ont été relâchées en date du 9 mai 2017 sur l'intervention du procureur de la République à Cibitoke. Selon des sources sur place, ce chef de poste est cité dans beaucoup de cas de violations.

### **Une personne arrêtée en zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 17 mai 2017, un travailleur domestique a été arrêté par des policiers lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménage au quartier III, zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura. La personne arrêtée n'était pas inscrite dans le cahier de ménage. Elle a été relâchée par la suite.

### **Huit personnes arrêtées en zone urbaine Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date 15 mai 2017, huit personnes ont été arrêtées et conduites au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages, opérée de la 2<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> avenue en zone urbaine de Cibitoke. Toutes ces personnes étaient accusées de ne pas avoir des cahiers de ménages alors que ces cahiers n'étaient plus disponibles à la zone. Elles ont été relâchées après avoir montré les bordereaux de versement de 2 000 fbu sur le compte de la Mairie pour l'achat de ces cahiers de ménages.

### **Deux personnes arrêtées en province Gitega**

En date du 15 mai 2017, Ladislas Sabukwigura et Edouard Nzambimana, deux membres du FNL aile d'Agathon Rwsa ont été arrêtés par des agents du SNR sur la colline Rutegama, province Gitega. Des sources policières indiquent qu'ils ont été arrêtés pour des raisons d'enquête. Ils venaient de passer six mois en détention, accusés d'avoir tendu des embuscades. Après ces mois de détention, ils ont été libérés par le parquet général près la cour d'appel de Gitega en date du 11 mai 2017. Ces membres du FNL ont été de nouveau arrêtés en date du 15 mai 2017 puis conduits au cachot de la police à Gitega. Ferdinand Misigaro, président du FNL aide d'Agathon Rwsa dans la province de Gitega a présenté une inquiétude sur l'arrestation de leurs membres qui est devenue quasi-quotidienne.

En date du 26 mai 2017, Eduard Nzambimana et Ladislas Sabukwigura ont été condamnés par le TGI Gitega à 20 ans de prison ferme.

Ce jugement à été qualifié par la coalition Amizero y'abarundi comme un procès politique visant à intimider les acteurs politiques de l'opposition.

### **Une personne arrêtée en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 18 mai 2017, vers 13 heures, Ingénieur Boniface Nibigira du service agricole de la SOSUMO a été arrêté par le responsable du SNR à Rutana du nom de Jovit et a été conduit directement au cachot de poste de police de Rutana .

Des sources policières sur place disent qu'il est accusé d' « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Des proches de la victime disent qu'il a été arrêté à cause de son appartenance au parti UPRONA aile de Charles Nditije. Boniface Nibigira serait soupçonné par les services du

SNR d'avoir creusé une fosse commune dans les plantations de cannes à sucre pour y enterrer des gens lors des manifestations de 2015.

Toutefois, d'après une source proche de la victime contactée en date du 19 mai 2017, Ingénieur Boniface Nibigira a été mandaté par les autorités de la SOSUMO de faire creuser un trou qui devrait servir à la destruction des médicaments périmés issus du centre de santé de la SOSUMO en 2013. Selon la même source, cette fosse a été creusée dans les champs de cannes à sucre mais n'a jamais servi. Le médecin provincial de l'époque aurait trouvé un autre endroit pour détruire ces médicaments. Ses collègues de la SOSUMO ont dénoncé un coup monté contre ce cadre de la SOSUMO et craignaient pour sa sécurité. Elles ont demandé aux responsables de la SOSUMO d'intervenir pour qu'il soit libéré. L'information parvenue à notre rédaction indique que Boniface Nibigira a été transféré à la prison centrale de Rutana en date du 23 mai 2017 après avoir comparu devant le procureur de la république en province de Rutana.

### **Cinq personnes détenues arbitrairement en province Bururi**

Une information parvenue à notre rédaction en date 18 mai 2017 indique que 5 personnes dont Nicaise Niyongabo, Monalie Ndayizeye, Elvis Niyondavyi, Ferdinand Ntisinzira et Godefroid Manirakiza, tous originaires des collines Kivumu, Donge-Burasira, étaient depuis le 29 avril 2017 jusqu'au 18 mai 2017 détenus arbitrairement au cachot de la police de Bururi. Selon ces détenus, le parquet et la police ont manifesté une lenteur excessive dans l'instruction du dossier. Le motif de leur arrestation serait lié au vol de vaches sur la sous colline Nyarurambi, zone Kivumu en commune Mugamba, province Bururi.

### **Deux personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 20 mai 2017, commune Mabanda, Alexis Sibomana et un certain Mapine, tous deux commerçants de cette localité ont été arrêtés puis incarcérés pendant une semaine sur ordre de l'administrateur de cette commune Leatitie Niyonkuru. Selon des sources sur place, ils ont été incarcérés sans dossiers et étaient accusés de mener un mouvement insurrectionnel au sein des commerçants pour solliciter l'harmonisation des prix des produits BRARUDI dans toutes les communes.

### **Une personne arrêtée en province Rutana**

En date du 8 mai 2017, Cyriaque Nyandwi, enseignant à l'ECOFO Mutwana et membre du conseil communal à Giharo, issu d'AMIZERO Y'ABARUNDI (UPRONA-aile Nditije) a été arrêté par des Imbonerakure sur la colline Mutwana, zone Butezi, commune Giharo, province de Rutana. Il a été conduit au cachot de poste de police l'accusant de ravitailler les boissons de la BRARUDI aux rebelles en Tanzanie, selon nos sources. Quant à lui, il dit que l'administration de Giharo a fait des montages contre lui.

### **Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 11 mai 2017, Oscar Nibaruta, commerçant de poissons au marché de Kiyange, a été arrêté à son domicile en commune Kibago, province Makamba, par le chef de colline de Kiyange prénommé Anicet. Il a été détenu au cachot de la zone Kiyange. Le même jour vers

22 heures, les prénommés Anicet, chef de colline Kiyange, Gaspard, chef des Imbonerakure et Chadrack, chef de zone Kiyange ont opéré une fouille perquisition chez Oscar et ont pris des tôles alors que la victime était détenu au cachot de la zone. Oscar a passé deux jours au cachot de la zone puis transféré au poste de police de Kibago.

### **Trente personnes arrêtées en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura**

En date du 11 mai 2017, trente personnes ont été interpellées par la police lors d'une fouille perquisition à la 4<sup>ème</sup> avenue du quartier III, zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Les personnes arrêtées ne figuraient pas ou n'avaient pas des cahiers de ménages. Elles ont été conduites au cachot de ladite zone. Elles ont été relâchées moyennant paiement de rançons.

### **Vingt-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 8 mai 2017, dix-huit personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition, contrôle des cahiers de ménage et des CNI opérée par des policiers et militaires sur les avenues 15 et 18 du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke. Les mêmes sources indiquent qu'elles ont été relâchées après avoir payées une rançon variant entre 2 000 et 5 000 fbu.

En date du 10 mai 2017, pour les mêmes accusations que ceux du 8 mai 2017, les forces de l'ordre ont arrêtés et libérés, dans les mêmes conditions 10 personnes sur les avenues 9 et 10 du n° 90 -120 de la zone urbaine de Cibitoke.

### **Six personnes arrêtées en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 12 mai 2017, six personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle de cahiers de ménages au quartier IV, en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Leur libération a été conditionnée par un paiement d'une rançon de 5 000 à 10 000 fbu. Selon des sources sur place, ces personnes étaient accusées d'irrégularités diverses dans les cahiers de ménages ou de ne pas en avoir.

### **Un ex-FAB arrêté en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 2 mai 2017, vers 20 heures, Déo Niyonzima alias Kimito, ex-FAB à la retraite, a été arrêté sur ordre du chef de quartier Kigwati prénommé Dieudonné alias Manyengeti en commune Mabanda, province Makamba. Félicien Bucumi, brigadier de corps au poste de Mabanda souvent cité dans des arrestations des opposants politiques a exécuté l'ordre et a mis en détention ce retraité. Ce dernier est accusé d'outrage aux institutions, lésions corporelles volontaires et tapage nocturne.

### **Une personne arrêtée en commune et province Muramvya**

En date du 4 mai 2017, en commune et province Muramvya, une personne prénommée Eric a été arrêtée par les agents du SNR en province Muramvya. Il a été acheminé au commissariat

de police de Muramvya. Il avait été dénoncé par les Imbonerakure qu'il venait du Rwanda. D'après les enquêtes, il ne se trouvait pas au Rwanda mais à l'Université Martin Luther King de Bujumbura. Selon une source sur place, Eric a été relâché le soir du même jour.

### **Trois personnes arrêtées en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 4 mai 2017, vers 5 heures du matin, trois personnes Samugere, Philibert et Onesphore, tous cultivateurs et membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, ont été arrêtées par des policiers lors d'une fouille perquisition opérée sur la colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza. Selon des sources sur place, les trois personnes venaient de passer quelques jours à Bujumbura et tel a été le motif de leur arrestation. Aucun élément compromettant n'a été trouvé, selon des sources sur place.

### **Une personne arrêtée en commune Butaganzwa, province Ruyigi**

En date du 6 mai 2017, Réverien Hakizimana, représentant du parti FNL aile d'Agathon Rwasa sur la colline Burenda, zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi, a été arrêté. Selon des sources sur place, Réverien Hakizimana a été arrêté sur mandat du parquet de la République dans la province de Ruyigi par les policiers qui étaient à bord d'un véhicule du SNR. Séverin Nitunga, président de ce même parti pensait qu'il avait été arrêté pour son appartenance politique et déplorait le fait que les jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD font des rondes nocturnes autour des ménages des militants pro-Rwasa dans presque toute la commune de Butaganzwa. Le chef de zone Biyorwa, Severin Nzikwirinda a dit ne pas être au courant de cette arrestation. Le procureur de la République dans la province de Ruyigi, Edouard Nigaba a signalé lui aussi ne pas être au courant de cette arrestation mais qu'il aurait été arrêté par l'un de ses substituts et a promis de s'enquérir sur cette situation, précise notre source.

### **Une personne arrêtée en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 3 mai 2017, Rémy Ndagijimana, chauffeur de bus, originaire de la colline Sororezo, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, a été arrêté en zone urbaine de Rohero, quartier Mutanga-sud par un agent du SNR prénommé Joe Dassin.

### **Une personne arrêtée en province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date 7 mai 2017 indique que Emmanuel Coyitungiye, âgé de 30 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, originaire de la colline Mukerwa, province Kirundo était emprisonné depuis le 19 avril 2017 au cachot de la commune Busoni. Selon des sources sur place, Coyitungiye avait été arrêté par des Imbonerakure. Le motif est qu'il aurait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. L'administration et le président du parti CNDD-FDD au niveau de la province l'ont obligé de payer une rançon de 320 000 fbu pour qu'il soit libéré, précise notre source.

## **AVRIL 2017**

### **Une personne arrêtée en commune et province Ngozi**

En date du 30 avril 2017, vers 9 heures, un jeune prénommé Bonfils, âgé de 25 ans, originaire de la province Kirundo, a été arrêté et menotté par des agents du SNR en province

Ngozi. Selon nos sources sur place, il a été enlevé dans l'église « Bon berger » de Ngozi au moment du culte par des agents du SNR. Ces derniers lui ont informé qu'on a besoin de lui dans l'urgence. Tout à coup, il a été mis sous arrêt et il a été embarqué à bord d'un véhicule double cabine du SNR en province Ngozi.

Les chrétiens de l'église « Bon berger » de Ngozi qui ont assisté à la scène n'ont pas compris qu'une personne soit arrêtée sans mandat d'arrêt du procureur de la république. Bonfils était lauréat du Lycée Technique Alexandre Ross de Ngozi. La même source indique que Bonfils a été relâché dans l'après-midi du 30 avril 2017.

### **Trois personnes arrêtées en commune Giharo, province Rutana**

En date du 29 avril 2017, sur la colline de Gatonga, zone Muzye en commune Giharo de la province de Rutana, à la rivière Maragarazi, frontalière de la Tanzanie, 3 personnes, Samuel Sindayigaya, âgé de 24 ans, provenant de la commune et province de Rumonge, Jackson Misago, âgé de 23 ans, provenant de la commune et province de Rumonge et Samson Nduwayezu, âgé de 26 ans, provenant de la commune Songa, province Bururi, ont été arrêtées par des Imbonerakure de cette localité, les accusant de rejoindre des groupes rebelles en Tanzanie. Ces Imbonerakure ont appelé la police et les 3 personnes ont été détenues au cachot de poste de police de Giharo. Elles ont été transférées au cachot de poste de police de Rutana devant le parquet de Rutana pour l'instruction de leurs dossiers, le 4 mai 2017. Les victimes disent qu'elles se rendaient en Tanzanie pour chercher du travail dans les champs de tabac et de manioc.

### **Un militaire arrêté en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 29 avril 2017, vers 5 heures du matin, un militaire du 122<sup>ème</sup> bataillon du camp Mutukura du nom de Prosper Rwazindutse a été arrêté à son domicile situé sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi. Il s'est réveillé le matin trouvant sa maison encerclée par la police. Selon une source sur place, Prosper Rwazindutse a été accusé de désertion alors qu'il était en congé puis conduit au commissariat de police à Karusi.

### **Une personne arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 27 avril 2017, sur la colline Songore, commune Kabarore, province Kayanza, un prénommé Pancrace a été arrêté par la police. Selon des sources sur place, il a été accusé d'acheter du café cerise.

### **Une personne arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 23 avril 2017, un jeune du nom de Ndayishimiye a été arrêté par des Imbonerakure sur la colline Ryamukona, commune Kabarore, province Kayanza mais son père qui était avec lui a réussi à s'échapper. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de transporté du café vers Rwanda.

### **Une personne arrêtée en commune et province Muyinga**

En date du 7 avril 2017, le nommé Jean Paul Yamuremye, enseignant à l'ECOFO Kayenzi, a été arrêté par la PJ en commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir traversé la RN6 au moment où la police sécurisait le passage du 2<sup>ème</sup> vice-président de la République. La même source indique Jean Paul Yamuremye a été libéré moyennant une rançon de 10 000 fbu qu'il a donné au Brigadier Charles Ndayavurwa.

### **Une personne arrêtée en commune Buraza, province Gitega**

En date du 26 avril 2017, sur la colline Mugano, commune Buraza, province Gitega, une personne, nommée Vianney Ndayiragije, a été arrêtée par la police. Il a été accusé de détention illégale d'armes et d'appartenir à un groupe de bandits armés de fusils qui pillaient dans les communes de Buraza, Ryansoro et Rutovu. Selon l'administrateur de la commune Buraza, Didace Rutotsi, un fusil de type Kalachnikov a été saisi à son domicile. Les sources sur place indiquent que Vianney Ndayiragije serait victime de son appartenance politique, FNL aile d'Agathon Rwasa.

### **Deux personnes arrêtées en province Bururi**

Depuis le 17 jusqu'au 25 avril 2017, Emmanuel Nimenya et Aristide Munezero, tous originaires de la commune Vyanda étaient détenus arbitrairement au cachot de la police de Bururi. Le motif de leur arrestation reste inconnu car rien n'est mentionné dans le registre d'écrou comme accusation. Les autorités policières interrogées sur ce cas ont dit qu'ils auraient perturbé l'ordre et la sécurité dans la commune Vyanda.

### **Une personne arrêtée en commune et province Kirundo**

En date du 28 avril 2017, une personne prénommée Timothée travaillant dans l'ONG Caritas dans la paroisse Kanyinya, Diocèse Muyinga dans le Programme d'Ecoute et Guérison des Mémoires, a été arrêté par les agents du SNR de la province Kirundo. Selon des sources sur place, le SNR l'a accusé d'avoir pris des photos et des audios des refoulés du Rwanda qui sont arrêtés par le SNR. Les mêmes sources nous indiquent que Timothée fut membre du parti politique FNL aile d'Agathon Rwasa et qu'il ne militait plus pour ce parti il y a 5 ans.

### **Quatre-vingt-une personnes arrêtées en province Kirundo**

Depuis le 26 jusqu'au 29 avril 2017, quatre-vingt-une personnes refoulées du Rwanda étaient déjà arrêtées par les agents du SNR à la frontière rwando-burundaise de Gasenyi-Nemba et étaient détenues au centre de réconciliation de la commune et province Kirundo. Selon des sources sur place, ces personnes ont été refoulées car elles étaient sans documents administratifs. La police burundaise les a soupçonnées d'être des rebelles en arguant que c'est un moyen que le Rwanda a trouvé pour les faire entrer dans le pays.

### **Une personne arrêtée en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 28 avril 2017, vers 16 heures, sur colline Kanyunya, zone Rukina, commune Mukike, province Bujumbura rural, le nommé Rusigamigazo, père de Jean Claude

Bashirahishize, tué en date du 22 avril 2017, vers 18 heures, par des militaires de la position Nonoka commandés par le Major Marius Gahomera alias Gakoryo du camp Mujejuru, a été arrêté par des policiers de la position de Rukina. Selon nos sources, le mobile de son arrestation reste inconnu.

### **Six personnes arrêtées en commune Muhanga, province Kayanza**

En date du 28 avril 2017, cinq personnes Richard, Fanuel, Noel, Tamali et Ndayisenga, ont été arrêtées par la police puis incarcérées au cachot de la police en commune Muhanga, province Kayanza. Selon une source sur place, le motif de leur arrestation est qu'elles sont parmi 28 personnes du site des déplacés de Gashibuka en commune Muhanga qui ont adressé une lettre à l'administrateur communal lui demandant de préparer les élections de ceux qui vont représenter la CVR sur la colline de Gashibuka car ceux qui la représentaient avaient été nommés par le chef de colline. La même source indique que les autres ont pris fuite. Jeanne Munezero qui est parmi les signataires a été elle aussi arrêtée le 30 avril 2017 et un prénommé Ezechiel a pris fuite après avoir été informé qu'il est recherché par la police.

### **Une personne arrêtée en province Makamba**

En date du 26 avril 2017, Nestor Nduwamungu, infirmier à l'hôpital de Makamba, a été arrêté par la police. Selon des sources sur place, il serait victime d'un montage fait par son collègue du nom de Nahigombeye, jeune Imbonerakure du CNDD-FDD après un vol de médicaments que Nahigombeye a perpétré à l'hôpital de Makamba. Selon des sources sur place, les enquêtes ont prouvé sa culpabilité mais cet Imbonerakure n'a pas été inquiété.

### **Vingt-sept personnes arrêtées en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 24 avril 2017, vingt-sept personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition opérée par les policiers et militaires dans le cadre de contrôle des cahiers de ménage et des CNI au quartier Cibitoke sur les avenues 11, 12 et 13 du n°60 au 120, en commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites au chef-lieu de la zone Cibitoke puis relâchées après avoir payé une rançon variant entre 2000 et 5000 fbu.

### **Quatre personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 25 avril 2017, quatre personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition opérée à Cibitoke de la 16<sup>ème</sup> à la 18<sup>ème</sup> avenue, du numéro 60 au 90 par des policiers et des militaires. Ces derniers ont fait le contrôle des cahiers de ménages et CNI. Ces personnes étaient accusées d'être inscrites dans les cahiers sans signature du chef de quartier. Elles ont été conduites au cachot de la zone urbaine de Cibitoke où elles ont été gardées pendant 2 heures avant qu'une des victimes se soit évanouie. Par après, deux d'entre elles ont été relâchées tandis que deux autres ont payé 5000 fbu chacune pour sortir du cachot

### **Six personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 11 avril 2017, vers 10 heures, au poteau 14, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, le chef du SNR en commune Mutimbuzi et Mubimbi

prénommé Jérémie a arrêté 6 personnes dont Destin, Mabwa et Mahuba. Selon nos sources, Mabwa et Mahuba ont été incarcérés au cachot de la zone Maramvya, Destin et une autre personne non identifiée au cachot de la zone Rubirizi et les 2 autres non identifiées au cachot de la zone Gatumba en commune Mutimbuzi. Elles ont été accusées de collaborer avec des groupes rebelles.

### **Un élève arrêté en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 18 avril 2017, en zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, Alexis Ndiokubwayo, élève au Lycée communal de Mukike en 3<sup>ème</sup> Lettres Modernes qui venait de l'exil a été appelé au téléphone par un homme non identifié vers 16 heures lorsqu'il était à la maison. Selon nos sources, l'homme le disait que le préfet du Lycée le cherchait à l'école. Alexis est retourné à l'école puis embarqué de force dans un véhicule du camp militaire de Mujejuru qu'il attendait. Il a été conduit au cachot de la commune de Nyabiraba.

### **Deux personnes arrêtées en commune Mutambu, province Bujumbura rural**

En date du 19 avril 2017, vers 15 heures, en zone Burima, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Thaddée Ngomirakiza et Dieudonné Nitunze membres du FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par un Imbonerakure du nom d'Eddy Bukeyenzeza. Ils sont accusés de tenir une réunion illégale. Ils ont été conduits au cachot de police de la commune Mutambu.

### **Deux personnes arrêtées en commune et province Rutana**

Le Directeur de la prison centrale de Rutana, Jonas Nimbona et le Brigadier Egide Nzeyimana qui gardait la prison ont été arrêtés et conduits le soir du 17 avril 2017 à la prison centrale de Bururi, sous le mandat du parquet Général près la Cour d'Appel de Bururi suite à l'évasion de deux prisonniers Kenny Stone Bayishingize d'origine rwandaise, accusé de participation à des bandes armées et Charles Nzeyimana, accusé de rébellion, escortés par deux policiers dont un prénomné J. Pierre et un surnommé Buyengero du poste de police de Rutana vers l'Hôpital de Rutana en date du 13 avril 2017, selon nos sources.

### **Seize personnes arrêtées en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 18 avril 2017, sur la colline de Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, 16 personnes composées de 8 hommes et 8 femmes en train de prier et provenant des différentes provinces ont été arrêtées par la police. Elles ont été accusées d' «Atteinte à la sureté intérieure de l'Etat ». Il s'agit d'Isaac Nduwayezu, âgé de 24 ans provenant de la commune Mutambu, province Bujumbura rural, Rose Nshimirimana, âgée de 40 ans provenant de la commune Bukemba, province Rutana, Elie Niyibitanga, âgé de 29 ans provenant de la commune Butaganzwa , province Ruyigi, Marthe Nzirubusa, âgée de 59 ans provenant de la commune de Giharo, province Rutana, Cornalie Ndayongeje, âgée de 41 ans provenant de la commune de Mbuye, province Muramvya, Léa Nibaruta, âgée de 37 ans provenant de la commune de Mpinga-Kayove, province Rutana, Alice Niyonzima, âgée de 21 ans provenant de la commune de Butaganzwa, province Ruyigi, Ildéphonse Tuyisenge, âgé de 27 ans provenant de la commune de Butaganzwa, province Kayanza, Emmanuela Ndayishimiye,

âgée de 32 ans provenant de la commune de Ndava, province Muramvya, Tharcisse Niyungeko âgé de 54 ans provenant de la commune de Musongati, province Rutana, Gérard Singirankabo, âgé de 42 ans provenant de la commune MpingaKayove, province Rutana, Audace Ndayishimiye, âgé de 22 ans provenant de la commune Butaganzwa, province Ruyigi, Joël Miharugwa, âgé de 59 ans provenant de la commune de Matana, province Bururi, Alice Ndizeye, âgée de 30 ans provenant de la commune de Bukemba, province Rutana, Elysa Niyoyibuka, âgée de 30 ans provenant de la commune Butaganzwa, province Kayanza et Serges Minani, âgé de 25 ans provenant de la commune de Kayanza, province Kayanza. Elles ont été conduites au cachot du parquet de Rutana.

### **Une personne arrêtée en province Rumonge**

En date du 23 avril 2017, Oscar Bipfako, représentant du parti UPD Zigamibanga en commune Rumonge, a été arrêté par le responsable du SNR en province Rumonge. Ce représentant ne soutenait pas les nouveaux organes du parti. Il est accusé de viol d'une fille et sa famille a indiqué que son arrestation est liée à des mobiles politiques. Il a été conduit au cachot de police de Rumonge.

### **Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 15 avril 2017, en commune Nyanza-lac, un groupe de jeunes Imbonerakure ont arrêté un brigadier de police du nom de Cyriaque Ntakirutimana, affecté au poste de police à Kayogoro. Les faits se sont passés la nuit du 15 avril 2017 à l'arrêt-bus à Muyange. Ce dernier a été conduit au cachot de police à Nyanza-lac et y a passé toute la nuit avant d'être libéré.

### **Une personne arrêtée en province Kayanza**

En date du 12 avril 2017, un militaire ex-FAB du nom de Cyprien Runyange a été arrêté par des policiers à son lieu de travail au chef-lieu de la province Kayanza. Il venait de passer quelques jours au Rwanda. Arrivé au Burundi, la police a procédé à une fouille perquisition à son domicile et à son lieu de travail mais rien de compromettant n'a été trouvé. Une information parvenue à notre rédaction indique que Cyprien Runyange a été relâché.

### **Une personne arrêtée en province Gitega**

En date du 14 avril 2017, Gaston Gahungu, chef de colline Songa, commune et province Gitega, a été arrêté sur ordre du commissaire de police anti-corruption en province Gitega. Selon des sources sur place, Gaston Gahungu a été accusé de détournement des taxes communales d'un montant de 180 000 fbu, accusation rejetée par ce dernier. Selon les mêmes sources, ce commissaire aurait eu des injonctions de la part de l'administrateur communal de Gitega, Valentin Nahimana pour des raisons politiques. Ce chef de colline arrêté est membre du parti politique FRODEBU de Léonce Ngendakumana et serait parmi les autorités à la base qui ne cessait de dénoncer des cas de bavures dans la province de Gitega. En 2012, il a reçu le prix du « Bon citoyen » décerné par le FOCODE pour son engagement en faveur du respect des droits de l'Homme.

### **Une personne arrêtée en province Ruyigi**

En date du 12 avril 2017, Adrien Nsengiyumva, membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa, a été arrêté et incarcéré dans le cachot de police au chef-lieu de la commune Bweru, province Ruyigi. Adrien Nsengiyumva est un enseignant de l'ECOFO Mubavu de la même commune. Selon des sources policières, il a été accusé de planifier l'assassinat d'une personne.

Le président du FNL aile d'Agathon Rwaswa en province Ruyigi, Honorable Pascal Bizumuremyi a parlé de la chasse à l'homme de leurs membres. Cela est arrivé au moment où en date du 6 avril 2017, Anacleet Magemanya, président du FNL aile d'Agathon Rwaswa en commune Bweru avait été arrêté et incarcéré dans le cachot de la police à Rusengo, accusé de tenir illégalement des réunions clandestines.

En outre, au cours de son arrestation, on a cherché des alibis à sa charge pour pouvoir l'appréhender. Selon nos sources, Magemanya était accusé d'escroquerie et en date du 3 avril 2017, le chef de zone Mubavu était venu voir le gouverneur de la province Ruyigi pour l'informer que Magemanya avait collecté une somme de plus de 530 000 fbu auprès de la population en leur promettant de leur donner des chèvres et qu'ils ont attendu en vain. Le mandat d'amener a été sorti sur demande du gouverneur et le chef de zone Bweru.

### **Une personne arrêtée en Mairie de Bujumbura**

En date du 14 avril 2017, Jean-Claude Hatungimana alias Kabizi, étudiant à l'UB, faculté d'économie bac II a été arrêté par des policiers de l'API à bord d'un véhicule immatriculé D 4930 A sur l'avenue Muyinga tout près de l'IPA, Mairie de Bujumbura. Il a été conduit à l'un des cachots du SNR. Selon des sources policières, il est accusé d'avoir semé le désordre dans le campus Mutanga.

### **Vingt et une personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura**

En date du 14 avril 2017, vingt et une personnes ont été interpellées par des policiers et militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménage de la 13<sup>ème</sup> à la 16<sup>ème</sup> avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Vingt ont été relâchées tandis une d'entre elle a été gardée au cachot de la zone Cibitoke, accusée de faire le commerce du chanvre.

### **Trois personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi**

En date du 10 avril 2017, trois personnes, P. Claver Nduwayo, François Sinzumusi, Karagira tous originaire de la zone Mwumba, ont été arrêtées par la police et le motif de leur arrestation est resté inconnu, selon des sources sur place. Elles ont été conduites au cachot de la commune Mugamba, précise la même source.

### **Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karusi**

En date du 11 avril 2017, Alexandre Ngendakumana a été arrêté par la police au quartier Kigwati, colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka de la province Karusi. Selon des sources sur place, la police a organisé une fouille perquisition chez Alexandre

Ngendakumana, aucune arme n'a été saisie chez lui mais cela n'a pas empêché la police de le conduire au cachot de police de Gitaramuka.

### **Une personne arrêtée en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 8 avril 2017, vers 16 heures, en zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, un élu collinaire du nom d'Alexis Ndiokubwayo, a été arrêté par la police puis conduit au cachot de police à Mayuyu. Selon notre source, il a été accusé de collaborer avec « les Mujeri » (chiens errants), qualificatif accordé aux opposants du pouvoir CNDD-FDD.

### **Deux personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 7 avril 2017, vers le soir, en commune Gihanga province Bubanza, deux personnes Ndereyimana et David, accusées de PBA, ont été arrêtées par la police en collaboration avec l'administration de Gihanga puis conduites au cachot de police à Gihanga.

### **Une personne arrêtée en province Muramvya**

En date du 2 avril 2017, un Imbonerakure du nom Herman Niyonkuru, surnommé « assassin » a été incarcéré dans le cachot de la commune Rutegama, province Muramvya. Le mobile de son incarcération est qu'il aurait livré un secret détenu par les Imbonerakure comme quoi le SNR et le gouverneur de la province Muramvya ont élaboré un complot pour tuer Vivine Ndayambaje, administrateur communal de Rutegama.

### **Quatre-vingt-sept personnes arrêtées en province Gitega**

En date du 6 avril 2017, la police de Gitega a opéré une rafle autour du marché et 87 personnes ont été arrêtées par la police. Le gouverneur de la province de Gitega a indiqué que ces personnes violaient les femmes et volaient les passants. Vingt-neuf d'entre elles qui avaient des CNI ont été libérées mais 58 personnes constituées en grande partie de travailleurs domestiques, ont été gardées au commissariat de police de Gitega.

Le gouverneur de Gitega a ajouté que ces personnes seront renvoyées dans leurs provinces d'origine.

### **Une personne arrêtée en zone urbaine de Nyakabiga, Marie de Bujumbura**

En date du 9 avril 2017, Jean Bosco Bakanibona, délégué et étudiant à l'UB dans la faculté de droit, a été arrêté par les agents du SNR au moment où il venait du culte à l'église pentecôte de Nyakabiga. Il a été embarqué à bord d'un véhicule immatriculé B2756A à Nyakabiga III, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Il a été conduit au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Regina Mundi avant d'être transféré à la prison centrale de Mpimba.

### **Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 3 avril 2017, l'époux d'Esta Niyukuri, accusé de PBA, a été arrêté par le chef de zone Kabonga prénommé Rénovat, en commune Nyanza-lac, province Makamba. Selon notre

source, Esta Niyukuri avait été arrêtée avec son enfant de moins de deux ans en date du 30 mars 2017.

### **Une personne arrêtée par le gouverneur en province Makamba**

En date du 3 avril 2017, une personne nommée Shumbusha a été arrêtée par le gouverneur de la province de Makamba, Gad Niyukuri lorsqu'il participait dans une réunion de sécurité sur la colline Buheka, zone Kazirabageni, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Il a été conduit au poste de police de Nyanza-Lac.

### **Une personne arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 6 avril 2017, vers 7 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Claude Nshimirimana, membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté par des policiers en complicité avec un commerçant du marché de Buringa, prénommé John. Selon nos sources, il a été accusé de collaborer avec des groupes rebelles. Il a été conduit dans un cachot secret chez un certain Ndomboro, ancien agent du SNR à Buringa cité dans plusieurs exactions puis transféré à la brigade de Gihanga avant d'être libéré en date du 7 avril 2017 vers 17 heures, selon les mêmes sources.

### **Trois personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 8 avril 2017, vers le matin, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Manyenye, chef des jeunes du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa à Buringa, Emery Badogo et le prénommé Félix, membres du parti UPRONA aile de Charles Nditije ont été arrêtés par des policiers. Selon nos sources, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Ils ont été conduits dans un cachot secret chez un certain Ndomboro à Buringa avant d'être transféré à la brigade de Gihanga. L'information parvenue à notre rédaction indique que les trois personnes ont été libérées en date du 9 avril 2017.

### **Une personne arrêtée en Mairie de Bujumbura**

En date du 5 avril 2017, Dr. Gaspard Marerwa, médecin à l'hôpital Roi Khaled a été arrêté par la police à son poste d'attache. Nos sources disent que ce médecin a été conduit au cachot de la PJ situé à Jabe en zone urbaine de Bwiza. Selon les mêmes sources, il serait accusé de n'avoir pas produit les résultats de l'expertise médicale (autopsie) de feu Charles Ndiokubwayo, un officier de police dont le corps a été retrouvé en date du 20 mars 2017 au quartier III de la zone urbaine de Ngagara. Le personnel de l'hôpital Roi Khaled a qualifié ces accusations de sans fondement car l'hôpital n'a pas d'appareils adaptés pour faire cette expertise médicale.

### **Deux personnes arrêtées en province Ngozi**

En date du 28 avril 2017, Salusi et Sadake, chauffeurs de nationalité Ougandaise de l'ONG PAM, ont été arrêtés par des policiers après avoir percuté le véhicule de l'Ombudsman burundais Edouard Nduwimana. Accusés de vouloir tuer l'Ombudsman, ils ont été détenus au chef-lieu de la province Ngozi.

### **Six personnes arrêtées en province Kayanza**

En date du 14 avril 2017, une fille du nom de Ngabire et un garçon du nom de Nijebariko ont été arrêtés par la police et les Imbonerakure sur la colline Rukere commune Kabarore, province Kayanza et ils ont été incarcérés à Kayanza. On les avait ligotés ensemble.

En cette même date, quatre autres personnes de la colline Manga, commune Kabarore, province Kayanza, ont été arrêtées et incarcérés à Ngozi et d'autres à Kayanza.

Dans cette même province, il s'est observé des arrestations massives des gens par des Imbonerakure et des policiers. Ces gens allaient vendre du café au Rwanda, selon des sources policières. Les gens sont arrêtés sans preuves.

### **Des personnes détenues illégalement en province Makamba**

En date du 10 avril 2017, sept personnes Judith Ndiokubwayo, Dominique Nyandwi, Lévis Nkurunziza, Germain Toyi, Venant Nyandwi, Noël Ndamuhawenimana, Richard Nkurunziza et Gordien Nkuzimana, arrêtés en commune Nyanza-lac, accusés de rébellion par le parquet, ont comparu au TGI Makamba. Un seul présumé sur sept avait une assistance judiciaire. Le 12 avril 2017, la chambre de conseil du TGI Makamba a décidé la libération provisoire de 5 des présumés rebelles. Malgré la décision de la chambre de conseil, le parquet a refusé leur libération après avoir fait appel à la cour d'appel de Bururi. Ce que les défenseurs des droits humains ont qualifié de violation grave de la loi. Il aurait d'abord dû les libérer et ensuite faire appel. C'est une violation de la loi en son article 127 du CPP burundais qui stipule que :

*« Pendant le délai d'appel et, en cas d'appel, jusqu'à la décision, l'inculpé est maintenu en l'état où l'ordonnance du juge l'a placé, aussi longtemps que le délai de validité de cette ordonnance n'est pas expiré. Au cas où le juge l'avait mis en détention, l'inculpé est mis en liberté provisoire à partir de l'expiration du délai d'appel. »*

Ces présumés ont tous été transférés à la prison centrale de Rumonge le 14 avril 2017.

## **II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE**

### **JUIN 2017**

#### **Une fillette violée en commune Mugina, province Cibitoke**

En date du 19 juin 2017, vers 10 heures, sur la colline Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, une fillette K.I, âgée d'une année et onze mois a été violée par un homme du nom de Claude Bukuru, âgé de 21 ans, originaire de la colline Musenyi, zone Rubirizi, commune Mugina, province Cibitoke. Selon nos sources, l'acte s'est déroulé dans le ménage de la mère de la victime.

#### **Une personne violée en commune et province Cankuzo**

En date du 12 juin 2017, I.A.G, une fillette de 9 ans de la colline Nyabisindu, zone et commune Cankuzo, a été violée par un homme de la composante sociale Twa qui était venu sur cette colline pour réparer les cuvettes et bidons. Selon Leonard Sindayigaya, procureur de

la république en province Cankuzo, cet homme a été conduit au cachot du commissariat de police de Cankuzo. Un médecin de l'hôpital Cankuzo a refusé de donner les résultats de l'expertise médicale exigeant à la famille de la victime un montant de 10 000 fbu. Selon des sources sur place, lors d'une réunion tenue en date du 14 juin 2017 à l'intention des chefs de services, le médecin Directeur du district sanitaire de Cankuzo a été informé du cas et a promis d'intervenir. Pour le cas précis, l'absence de ces résultats a freiné les preuves justifiant la flagrance, ajoutent les mêmes sources.

### **Une écolière violée par son tuteur en province Ruyigi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juin 2017 indique que F.N, âgée de 13 ans, une écolière de la 3<sup>ème</sup> année à l'EP Kigamba en province Ruyigi, a été engrossée par son tuteur prénommé Désiré alias papa Muco. Selon des sources sur place, l'écolière avait des malaises en classe et après le test de grossesse positif, elle a été chassée de l'école en date du 3 mai 2017. Le présumé auteur a été arrêté en date du 9 juin 2017 et a été incarcéré au cachot de poste de police de Ruyigi, selon les mêmes sources.

### **Tentative de viol en commune province Rutana**

En date du 6 juin 2017, vers 11 heures, sur la colline de Nyagahara, commune Giharo, province Rutana, un infirmier du nom de Gérard Ndayitwayeko du CDS de cette colline, a été attrapé en train de tenter de violer une femme enceinte du nom de Sylvana Ngeriminwe qui venait faire une consultation pré-natale. Ce présumé auteur a été incarcéré au cachot de poste de police de Giharo.

### **Une personne violée en province Cankuzo**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 mai 2017 indique qu'Anselme Barandya, directeur de l'ETS Cankuzo et ancien directeur de l'ITABU Kigamba en commune Kigamba, avait engrossé une élève du nom d'A.K, selon nos sources. Dans la soirée du 28 mai 2017, Désiré Njiji, gouverneur de la province Cankuzo, s'est rendu au domicile du tuteur de cette élève afin de la récupérer mais ce tuteur a refusé, selon les mêmes sources. C'est ainsi que dans la matinée du 29 mai 2017, l'élève a été amenée au bureau de la province pour être entendue par le gouverneur Désiré Njiji, le DPE Réverien Ndugi et le procureur de la république de Cankuzo. Comme la famille de l'élève est par après arrivée au bureau du gouverneur, cette élève a ensuite été conduite au procureur où elle a été interrogée avant de trouver la liberté aux environs de 13 heures. Anselme Barandya a été mis sous mandat d'arrêt au moment où il était à Bujumbura, selon les mêmes sources.

L'information parvenue à notre rédaction en date du 3 juin 2017 indique que le dossier du directeur Anselme Barandya devient de plus en plus politique. Les cadres du parti CNDD-FDD au pouvoir sont divisés en deux blocs sur ce dossier pour des enjeux politiques. Selon des sources en provenance des cadres de ce parti, une réunion a eu lieu en date du 2 juin 2017 à la permanence de ce parti à Cankuzo dont Anselme Barandya a été trop évoqué mais aucun consensus n'a été dégagé. Certaines sources disaient qu'Anselme Barandya avait pris fuite mais en date du 2 juin 2017, il est revenu avec une équipe d'autres cadres qui le soutenaient et n'a pas été inquiété.

### **Une personne violée en province Ruyigi**

En date du 31 mai 2017, Wilson Ndikumana, connu sous le sobriquet de Songa, membre influent de la ligue des jeunes Imbonerakure, infirmier à l'hôpital de Kinyinya, a été arrêté, accusé d'abuser sexuellement une malade mentale. Il est responsable du parti CNDD-FDD dans la zone Kinyinya, membre du conseil des sages du même parti et aussi représentant des démobilisés de la province Ruyigi. Des sources à Kinyinya disaient qu'il a été attrapé en flagrant délit par la population en date du 31 mai 2017, en train d'abuser sexuellement une malade mentale. Les mêmes sources ont précisé que l'auteur du crime avait quitté son poste d'attache arguant qu'il se rendait au restaurant de la place. La population a affirmé l'avoir surpris ayant encore les vêtements dans les mains. Selon les habitants de Kinyinya, ce membre du parti au pouvoir Wilson Ndikumana en complicité avec les Imbonerakure de la province Ruyigi, sont souvent pointés du doigt par la population de violer les femmes et les filles lors des rondes nocturnes. La même source indique que la victime du viol a été incarcérée malgré son état de malade mentale avant d'être relâchée le soir du 1<sup>er</sup> juin 2017.

### **Un enfant violé en commune et province Bubanza**

En date du 2 juin 2017, vers 14 heures, au centre ville de Bubanza, Jackson Mateganiro, âgé de 29 ans a été arrêté par la police de Bubanza puis conduit au cachot du commissariat de Bubanza. Il est accusé de violer une fillette de 6 ans en date du 28 mai 2017.

## ***MAI 2017***

### **Une fillette violée en commune et province Bubanza**

En date du 31 mai 2017, vers 15 heures, sur la sous colline Gisovu, sur la colline centre ville, commune et province Bubanza, Jean Marie Kwizera a violé une fillette de 6 ans. Selon nos sources, l'enfant était allée lui rendre visite avec ses camarades. L'auteur a été arrêté en date du 4 juin 2017, vers 10 heures et détenu au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

### **Une personne violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi**

En date du 17 mai 2017, sur la colline Mpungwe, zone Mugege, commune Butaganzwa, province Ruyigi, une jeune fille C.N, âgée de 16 ans a été violée par un homme du nom de Salvator Ntirampeba. La fille a eu des soins médicaux au CDS Muhene. Le chef de colline a confirmé les faits dans une correspondance adressée au titulaire du CDS Muhene en disant que la fille avait été enfermée dans un cabaret au moment du viol.

### **Une personne violée en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 22 mai 2017, une fillette de 10 ans, prénommée A. de la colline Bugorora en commune Rusaka, province Mwaro, a été violée par Fiston Mugisha, de la même colline, selon des sources sur place. Tous les deux étaient à la recherche du bois de chauffage, selon des sources policières.

### **Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya**

En date du 15 mai 2017, H., de la colline Ruvumu, commune Kiganda, province Muramvya a été violée et poignardé par des personnes inconnues lorsqu'elle rentrait à la maison. Elle a été acheminée à l'hôpital de Kiganda.

### **Une personne violée en province Muramvya**

R.I, âgée de 6 ans, originaire de la colline Kabuye, commune Mbuye, province Muramvya a été violée à trois reprises en dates du 28 avril 2017, 4 mai 2017 et 17 mai 2017 par un certain Mathias Ndikumana, âgé de 24 ans. Il la trompait en lui donnant chaque fois une somme de 100 fbu, selon des sources sur place.

### **Une personne violée en commune Gitanga, province Rutana**

En date du 9 mai 2017, I.A., âgée de 6 ans a été violée par son oncle paternel du nom de Lazare Budenengo, sur la colline de Samahuge, zone Nyakuguma, commune Gitanga, province Rutana. La victime a été dépêchée à l'Hôpital de Makamba pour les soins de santé et le présumé auteur a été arrêté puis détenu au cachot de poste de police de Rutana.

### **Une élève violée en commune et province Bubanza**

En date du 10 mai 2017, vers 10 heures, sur la colline Muyange II, commune et province Bubanza, Jean Marie Nzisabira, célibataire âgé de 30 ans, directeur de l'ECOFO Muyange II a été arrêté par la police de Bubanza puis détenu au cachot du commissariat provincial de Bubanza. Il est accusé d'avoir engrossé J.N âgée de 18 ans, élève en classe de 7<sup>ème</sup> année à l'ECOFO de Mitakataka.

### **Une fille violée en commune et province Bubanza**

En date du 7 mai 2017, vers 18 heures, sur la sous-colline Kanama, colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, F.N âgée de 16 ans, a été violée par un garçon de 18 ans du nom de Samson Barutwanayo au moment où elle gardait des chèvres. La victime a été conduite au CDS de la localité pour bénéficier des soins de santé.

Dans cette province, les enfants dont l'âge compris entre 1 an et 15 ans sont menacés de viol. D'après les données du centre de développement familial et communautaire(CDFC) de Bubanza, en 2016, ils ont enregistré 40 filles victimes de viol. Parmi elles, deux ont moins de 5 ans, 11 ont moins de 15 ans, 13 ont moins de 20 ans, 5 ont plus de 45 ans. Au premier trimestre en 2017, les cas semblent graves: 10 cas de viol sont enregistrés au CDFC Bubanza. Sept parmi eux ont moins de 15 ans.

### **Grossesses non désirées et mariage précoce en province Makamba**

En date 10 mai 2017, le chef du personnel à la DPE Makamba a mis en garde les enseignants qui seront impliqués dans les actes d'engrosser les élèves. C'était lors d'une réunion avec l'administration, les DPE, DCE et les enseignants. Cela est dû aux chiffres alarmants de grossesse non désirées et mariages précoces du rapport du ministère de l'éducation.

Dans la DPE Makamba, année scolaire 2016-2017, on a recensé 143 cas de grossesses non désirées et 52 cas de mariages précoces. Les élèves les plus touchées sont celles du premier cycle de l'ECOFO. Parmi les auteurs de ces grossesses figurent des enseignants. Selon ce rapport du ministère ayant l'éducation dans ses attributions, la province de Bururi vient en tête avec beaucoup de grossesses non désirées et mariages précoces chez les jeunes filles à l'école, suivie de la province de Makamba.

### **Une jeune fille violée en commune et province Kirundo**

En date du 22 avril 2017, J. Dieu Habimana, motard en province Kirundo, a été attrapé en flagrant délit en train de violer A., élève de l'EP Bushaza en 5<sup>ème</sup> année. Le présumé auteur a été arrêté puis détenu à la PJ Kirundo après avoir été torturé par les Imbonerakure de cette localité.

### **Une fille violée en commune Muha, Mairie de Bujumbura**

En date du 28 avril 2017, vers minuit, une fille prénommée A. de la 3<sup>ème</sup> avenue, quartier Kinanira I, a été violée par Major Clowen, chef de position militaire située à l'ECOSAT, tout près de la zone urbaine de Musaga, en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ce militaire de la FDN, a été arrêté par les habitants de la localité et a été relâché après que son AT ait tiré dans l'air pour disperser la foule. Après avoir été violée, la victime a été arrêtée puis incarcérée au cachot de la zone Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura depuis le 28 avril 2017 au lieu d'être conduite à l'hôpital pour bénéficier des soins de santé.

### **Une fillette violée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 10 avril 2017, une fillette âgée de 4 ans prénommée E. a été violée sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi. Selon des sources sur place, l'auteur du viol est un certain Dunia, âgé de 40 ans.

### **Une personne violée en province Muramvya**

Dans la nuit du 2 au 3 avril 2017, E.N, âgée de 14 ans, originaire de la colline Cumba, commune Rutegama, province Muramvya, a été violée par Georges Nzeyimana, veilleur à l'EP Munanira, âgé de 40 ans, originaire de la commune Nyarunazi, commune Rutegama.

## ***III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD***

### ***JUIN 2017***

#### **Des contributions forcées en province Kirundo**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 20 juin 2017 indique que dans toutes les communes de la province Kirundo, des barrières par colline, contrôlées par des Imbonerakure sont érigées. Ces derniers exigent à chaque personne une contribution de 500 fbu pour la construction de la permanence du parti CNDD-FDD et 2 kg de haricot qui constitueraient leur salaire mais expliquent à la population que c'est pour le stock stratégique que la province exige alors que la population n'a pas été sensibilisée.

En commune Busoni, chaque ménage doit donner une somme de 2 000 fbu dont 1000 fbu pour la construction du stade de Nyarunazi et 1000 fbu pour la construction des marchés de Gatere et Kabanga. La population doit également donner 2 kg de haricot.

Il a été également interdit en province Kirundo d'exporter du haricot vers d'autres provinces mais après que le député Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha ait rempli ses stocks à bas prix, il a autorisé la vente. La population se lamente de ces contributions car les habitants de Marembo, Gatete et Kubanero contribuent pour la construction du marché de Gatere situé à 10 km. Ceux de Nyarunazi, Rusarasi et Murore contribuent pour la construction du marché de Kabanga situé à 13 km de Nyarunazi.

### **Affrontement entre des Imbonerakure et la population en province Kirundo**

En date du 19 juin 2017, des Imbonerakure de la colline Yaranda en commune Kirundo dirigés par leur chef du nom de Mvuyekure, ont été tabassés par la population de cette localité. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure imposaient à la population de donner une contribution de 2000 fbu. La population a refusé catégoriquement de donner cette contribution en disant que pendant la disette aucune des autorités n'est venue au secours et que la population n'a rien bénéficié comme semence de la part de l'Etat. Les autorités de la province n'ont pas réagi après cet incident car ceux qui ont tabassé ces Imbonerakure sont membres du parti CNDD-FDD.

### **Des entraînements paramilitaires en provinces Rumonge et Bururi**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 14 juin 2017 indique que chaque samedi, des Imbonerakure font des entraînements paramilitaires dans les provinces de Rumonge et Bururi. Ces entraînements sont signalés dans les localités des paysannats de Mutambara près de la prison centrale de Murembwe, dans la réserve naturelle de Rumonge, dans la localité de Cabwoba, près du quartier Nkayamba situé au nord de la ville de Rumonge, sur la colline Mibanda en zone de Kizuka et dans la réserve naturelle de Kigwena en province Rumonge et Vyanda en province Bururi. Selon des sources sur place, ils font du sport en courant et en scandant des slogans qui dénigrent les opposants et glorifient le parti au pouvoir. Cette jeunesse vient de mettre en place leur structure jusqu'au niveau de la colline. Ces derniers jours, il s'observe une grande mobilisation des jeunes Imbonerakure où ils se substituent aux corps de défense et de sécurité. Des personnes sont arrêtées, torturées, dépouillées de leurs biens sans que les présumés auteurs soient inquiétés.

### **Entraînement paramilitaire en commune Rugombo, province Cibitoke**

Deux sites d'entraînement des jeunes Imbonerakure ont été signalés sur la colline Rukana, frontalière avec le Rwanda et la RDC, entre la 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> transversale Cibitoke, sur la rivière Rusizi en commune Rugombo. Selon nos sources, un prénommé Enock S3 au commissariat provincial de la police à Cibitoke est cité comme étant l'encadreur de ces jeunes Imbonerakure qui suivent cette formation.

### **Menaces envers un directeur de l'ECOFO en province Muramvya**

En date du 15 juin 2017, le directeur de l'ECOFO Camamandu, Michel Nitunga, a reçu des menaces de la part de Janvier Muzomwita, DCE à Rutegama, d'Anicet, représentant du SNR

dans les communes Rutegama-Kiganda et du représentant provincial des Imbonerakure dans cette province connu sous le nom de Loti. Selon des sources sur place, le motif de ces menaces est que Michel Nitunga avait adressé une lettre de demande d'explication à un enseignant prénommé Floribert sur ses absences non justifiées sur son lieu de travail. Ce dernier s'absentait au travail étant en train de peindre la permanence du parti CNDD-FDD. Le directeur a été obligé de déchirer ces lettres.

### **Un élu collinaire menacé en province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juin 2017 indique que Patrice Ndayishimiye alias Bucumi, chef de colline Musanga en même temps membre du parti SAHWANYA FRODEBU a reçu des appels intempestifs de menaces de la part des autorités hiérarchiques. Il a été par la suite destitué de ses fonctions en date du 24 juin 2017 sur accusation de l'administration communale de participation dans des actes de déstabilisation de la colline et de ne pas coopérer avec des Imbonerakure lors des patrouilles nocturnes.

### **Affrontement de deux équipes d'Imbonerakure en province Karusi**

En date du 14 juin 2017, sur la colline Mugende, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi, deux équipes d'Imbonerakure se sont affrontés. Selon des sources sur place, une équipe dirigée par un certain Mudeyi a été envoyée par l'administrateur communal pour arrêter un commerçant du nom d'Évariste qui achète le café frais sans autorisation. L'autre équipe en train de patrouiller s'est affrontée à cette équipe de l'administrateur communal faisant blesser une personne. Cette dernière a été conduite au CDS Nyakabugu aux frais de Mudeyi. Le lendemain, l'administrateur s'est rendu sur les lieux pour réconcilier ces deux équipes.

### **Des contributions forcées à l'endroit des opposants en province Ruyigi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 juin 2017 indique qu'en Zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi, des Imbonerakure avec l'administration sont en train de collecter par force une somme de 10 000 fbu pour chaque ménage d'opposants du CNDD-FDD, selon des sources sur place. Les collines les plus touchées sont Burenza et Mihama. Les mêmes sources ajoutent que ces Imbonerakure affirment par contre qu'ils ont rendu la contribution moins lourde par rapport à ce qu'ils avaient prévu. Les membres de la coalition AMIZERO Y'ABARUNDI ont informé ce problème à l'administration.

### **Contribution forcée en province Karusi**

En province Karusi, la population a été forcée de payer une contribution destinée à la construction d'un stade moderne. Selon des sources sur place, l'administration provinciale a fixé une somme de 500 fbu pour chaque individu âgé de plus de 15 ans, même les travailleurs domestiques sont concernés par cette mesure. Les commerçants doivent payer 3 000 fbu ou plus, selon leurs revenus. Les mêmes sources indiquent que ce sont des chefs de collines et des Imbonerakure qui ont été confiés cette tâche de collecte de ces fonds et celui qui s'opposera à cette mesure sera qualifié d'ennemi de la paix et sera accusé de perturber l'ordre public.

### **Confrontation des jeunes Imbonerakure avec d'autres jeunes en province Rutana**

En date du 6 juin 2017, vers 21 heures, des jeunes Imbonerakure de la colline Gicaca, commune Bukemba province Rutana se sont affrontés avec d'autres jeunes non membres du parti au pouvoir du quartier Swahili de la colline Gihofi. Selon des sources sur place, l'incident a eu lieu au moment où ces jeunes Imbonerakure de Gicaca sont venus en patrouille pour arrêter les commerçants et consommateurs des boissons prohibées au quartier Swahili. Deux jeunes Imbonerakure ont été blessés lors de ces affrontements. Après cet incident, certains de ces jeunes du quartier Swahili sont menacés. Ces patrouilles nocturnes par des jeunes Imbonerakure en commune Bukemba font peur à la population qui ne comprend pas pourquoi cette tâche qui était destinée aux corps de défense et de sécurité a été cédée à ces jeunes Imbonerakure.

### **Adhésion forcée à la ligue des jeunes Imbonerakure en commune Kayogoro, province Makamba**

En dates du 3 et 9 juin 2017, le directeur de l'ECOFO Gatabo II, Célestin Ndikuriyo a tenu deux réunions à l'intention des élèves de cet établissement dans le but de les forcer à adhérer à la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Des élèves qui tentent de s'y opposer sont menacés de subir des sanctions disciplinaires.

### **Fouille perquisition en commune Kibago, province Makamba**

En date du 8 juin 2017, quinze ménages des membres du parti UPRONA, aile de Charles Nditije et des retraités ex-FAB, ont été la cible d'une fouille perquisition au chef-lieu de la commune Kibago, à Jimbi. Selon des sources sur place, cette fouille opérée par la police avec des Imbonerakure, a été considérée comme une sorte d'intimidation des membres de l'opposition et des retraités ex-FAB.

### **Une enseignante séquestrée par des Imbonerakure en commune Butezi, province Ruyigi**

En date du 30 mai 2017, Immaculée Nkurunziza, enseignante à l'EP Rugoti, zone et commune Butezi, province Ruyigi, a été retenue dans sa classe par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, le motif de cette séquestration est que sa classe était sale. Il a fallu l'intervention du chef de poste de police et de l'Administrateur pour que cette enseignante soit libérée.

### **Contribution forcée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

Les jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD sont pointés du doigt par la population de la zone urbaine de Musaga de faire des collectes d'argent sous prétexte de construire les permanences de ce parti. Le cas récent est celui observé dans le quartier Gitaramuka en date du 31 mai 2017. Des sources sur place disent que ces collectes se font à l'endroit des membres et des non membres du CNDD-FDD. Les Imbonerakure prénommés Jackson et Paul viennent en tête dans la collecte de cet argent, précisent les mêmes sources. Ces habitants indiquent que cet argent est exigé aux petits commerçants, boutiquiers et propriétaires de restaurants. La population de la zone Musaga révèle qu'elle est menacée par la misère et dit ne pas

comprendre ce phénomène. Elle s'insurge contre cet acte de leur soutirer de l'argent qu'elle qualifie d'un vol organisé par le pouvoir en place.

### **Contribution forcée en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 2 juin 2017 indique que la population de la zone Gatete, commune et province Rumonge s'insurge contre la mesure des autorités de contribuer à la construction d'un bureau administratif. Selon des sources sur place, cette collecte est faite par des Imbonerakure et une part de cette contribution est destinée à la construction d'une permanence du CNDD-FDD. Des responsables administratifs locaux font aussi la collecte des sommes d'argent comprises entre 5 000 et 15 000 fbu.

### **MAI 2017**

#### **Des contributions forcées par des Imbonerakure en province Makamba**

Les habitants de la province Makamba sont fatigués des contributions intempestives forcées de la part de l'administration. Des barrières ont été érigées sur toutes les collines de la province principalement sur les grands axes menant vers les lieux publics comme les marchés et les CDS.

*« Personne ne peut prétendre se diriger vers les lieux publics sans avoir des reçus prouvant le paiement de ces contributions »,* explique un citoyen arrêté sur une barrière de la route Kayogoro-Makamba.

En commune Vugizo, les personnes adultes n'ont plus accès aux marchés, *« des jeunes Imbonerakure nous arrêtent au niveau des barrières et nous obligent de payer toutes les tranches. On a abandonné les marchés, on n'y envoie que des enfants »,* ajoute un habitant de la commune Vugizo.

En commune Kibago, des jeunes Imbonerakure malmènent et battent des gens incapables de payer ces contributions. *« Qu'ils sachent que des moyens sont limités pour certaines personnes. Il y a même qui n'ont pas quoi mettre sous la dent. La construction d'un bureau provincial n'est pas une priorité pour ceux-là »,* s'indigne un habitant de Kibago.

Les autorités communales et provinciales disent que ce projet est l'affaire de tout habitant de la province. Ces contributions sont à la 5<sup>ème</sup> tranche à raison de 1 000 fbu par ménage et une somme variant entre 5 000 à 20 000 fbu par fonctionnaire et par tranche.

En commune Makamba, c'est aussi le recouvrement forcé des frais alloués à la construction d'un immeuble provincial. Des barrières gardées par les jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD sont érigées partout sur les axes menant vers le chef-lieu de la province. Ces barrières s'observent sur toutes les collines de la commune. Des gens y sont arrêtés, leur libération se fait moyennant paiement de ces frais ou des pots de vin à ces jeunes montant la garde à la barrière.

En date du 11 mai 2017, au chef-lieu de la commune Makamba, un Imbonerakure du nom de Sakubu s'est arrogé le droit au recouvrement forcé de la contribution allouée à la construction

d'un immeuble provincial. Ce dernier a agi sous prétexte de le faire au nom de la province alors qu'en réalité il procédait à un vol systématique.

### **Collecte forcée de l'argent et nourriture pour payer les Imbonerakure en province Kirundo**

Une information parvenue en notre rédaction en date du 20 mai 2017 indique que depuis le mois de décembre 2016, des chefs de collines et les chefs de quartiers exigent aux habitants de Kirundo à payer une somme de 2 000 fbu afin de payer les Imbonerakure de la localité. Selon des sources sur place, ces autorités expliquent à la population que des Imbonerakure font des rondes nocturnes pour assurer la sécurité de la population. Ils expliquent que ces derniers veillent aussi aux champs de culture pour empêcher des vols pendant la nuit alors que ce sont les mêmes Imbonerakure qui sont à l'origine de ces vols.

En commune de Kirundo, avant de faire la récolte, l'on doit payer cette somme si non l'on n'est pas autorisé à récolter, précise notre source. Au-delà de ce montant que les habitants payent par force, les mêmes personnes retournent dans les ménages après la récolte pour collecter 2 kg de haricots ou de maïs par ménage mais également dans des bureaux pour demander aux fonctionnaires une contribution de 5 000 fbu, selon les mêmes sources. Tous ces frais s'ajoutent aux contributions forcées que demandent les administratifs sous prétextes de la construction des infrastructures publics dans cette période de crise que traverse le pays.

### **Contribution forcée pour la construction d'un monument du parti CNDD-FDD en province Karusi**

En date du 12 mai 2017, des habitants de la commune Gitaramuka en province Karusi ont été contraints de payer une somme de 5 000 fbu pour un simple citoyen et 10 000 fbu pour toute personne qui fait du commerce. Selon des sources sur place, cet argent est destiné à la construction d'un monument du parti CNDD-FDD. Dans presque tout le pays, sur ces monuments, est écrit : « *Caratuvunye ntiturota turekura igihugu (ça nous a beaucoup peiné, on n'entend pas lâcher le pouvoir)* ». La même source indique qu'il y a une personne qui a été forcée de payer une somme de 60 000 fbu puisqu'il fait la profession d'extraction des cailloux, sable et gravier. La population de Gitaramuka se dit fatiguée par ces contributions forcées alors qu'elle vit dans la pauvreté.

### **Des personnes agressées par des Imbonerakure en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 23 mai 2017, vers 1 heure du matin, Longin Nsengiyumva, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette commune, accompagné d'autres jeunes, Osias Bigirimana et un surnommé Américain, ont agressé les gens qui se trouvaient dans une buvette.

### **Des Imbonerakure armés en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 20 mai 2017, vers 8 heures, au chef lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, dans l'hôtel « Burundiano » de Vedaste Niyokwizera alias Warumonge, une vingtaine d'hommes armés se trouvait à cet endroit. Selon nos sources, tous étaient des jeunes

Imbonerakure qui venaient d'être armés. Jusqu'à présent, une inquiétude plane sur l'endroit où ces jeunes Imbonerakure se sont rendus.

### **Rondes nocturnes des Imbonerakure en province Ruyigi**

Lors de la visite en province Ruyigi du secrétaire général du parti CNDD-FDD au niveau national Evariste Ndayishimiye en date du 25 mai 2017, les habitants du chef-lieu de la province ont passé une nuit mouvementée à cause des actes d'intimidations faits par les Imbonerakure de la localité. Ces derniers patrouillaient et ordonnaient aux habitants de rentrer très tôt. A titre d'exemple pour le quartier Sanzu III, la patrouille a été faite par des Imbonerakure dont un des 5 élus collinaires nommé Sibomana et un certain Damas, selon nos sources.

### **Des rondes nocturnes des Imbonerakure en province Cankuzo**

En date du 20 mai 2017, quatre jeunes Imbonerakure, munis de matraques, en rondes nocturnes autour du Lycée Monseigneur Joachim Ruhuna de Muyaga, en commune Cankuzo, ont été vus par un encadreur et les élèves de cette école. Un d'entre eux a été attrapé puis désarmé de sa matraque. Selon des sources sur place, sur cette matraque était marqué en grands caractères « *IMBONERAKURE* » et a été frappé par les élèves au moment où 3 autres ont réussi à prendre fuite. Les policiers se sont vite mêlés dans cette situation et cet Imbonerakure a été libéré sur place.

### **Rondes nocturnes des Imbonerakure en commune Gatara, province Kayanza**

En commune Gatara, province Kayanza, des Imbonerakure munis de longs bâtons font des rondes nocturnes, ce qui a effrayé la population. En date du 20 mai 2017, vers 21 heures, un enseignant du Lycée de Gatara du nom d'Audifax les a rencontrés, ils l'ont interrogé longtemps et ensuite ils l'ont laissé continuer sa route.

### **Des entraînements paramilitaires en province Rumonge**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 28 mai 2017 indique qu'une mobilisation des jeunes Imbonerakure s'intensifie sur plusieurs collines où ces jeunes font du sport scandant des slogans glorifiant le parti au pouvoir et diabolisant les opposants. Des informations reçues faisaient état des réunions clandestines nocturnes ainsi que des entraînements paramilitaires dans la réserve naturelle de Rumonge, de Kigwena et de Vyanda en province Bururi.

### **Des entraînements paramilitaires observés en commune Rango, province Kayanza**

Des entraînements paramilitaires des Imbonerakure continuent à s'observer sur les collines Gatara, Nteko et Cari en commune Rango, province Kayanza. Ces exercices se font dans de petits forêts de ces collines vers l'aube.

### **Des entrainements paramilitaires des Imbonerakure en province Cankuzo**

En date du 3 mai 2017, vers 10 heures, des Imbonerakure des 21 collines de la commune Cankuzo, en tenue du parti CNDD-FDD, les uns munis de fusils et d'autres de gourdins sont tous rencontrés sur la colline Gatungurwe, située à 7 km de Cankuzo. Ils couraient en chantant et en dansant en cours de route vers le chef-lieu de la province sous l'encadrement du député Anglebert Ngendabanka, les gens qui les ont vus ont eu peur, selon nos sources.

### **Menaces d'arrestation et de torture en commune et province Bururi**

Un nommé Olivier Muhimpundu, originaire de la colline Kiremba, commune et province Bururi, a été menacé par des jeunes Imbonerakure dont Bikebesi, le chef de ces Imbonerakure et l'administrateur de la commune Bururi, Nestor Nijimbere, selon des sources sur place. Olivier Muhimpundu a fui les lieux et vit dans la clandestinité. Sa famille craint pour sa sécurité. Une convocation signée par l'administrateur est sortie le 23 mai 2017 pour qu'il soit arrêté. Le mobile de cette poursuite est qu'Olivier Muhimpundu a refusé d'adhérer au mouvement des jeunes Imbonerakure, précise notre source.

### **Stigmatisation ethnique en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 16 mai 2017, l'administrateur de la commune Busoni Marie Claudine Hashazinka, issue du parti CNDD-FDD, a chassé sa fille de 17 ans du nom d'Élysée Irankunda, jetant ses affaires dans la latrine, l'accusant d'être un « Mujeri », nom accordé à tous ceux qui se sont opposés au 3<sup>ème</sup> mandat du président Nkurunziza, selon des sources sur place. Hashazinka a eu cet enfant avec un Tutsi lorsqu'elle était encore à l'école. Elle criait haut et fort devant la population qu'elle ne peut pas élever un «Mujeri», précise notre source.

### **Un membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa menacé en province Kayanza**

Oswald Manirakiza, encadreur au Lycée Kayanza a reçu des menaces de la part du Directeur du Lycée Kayanza, commune et province Kayanza. Ce dernier l'a accusé d'être un membre du FNL aile d'Agathon Rwaswa et il lui a demandé d'adhérer au parti CNDD-FDD s'il veut garder son emploi.

### **Manifestation des membres du parti CNDD-FDD dans tout le pays**

En date du 13 mai 2017, des manifestations ont été organisées dans tout le pays par le parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il s'agissait du 2<sup>ème</sup> anniversaire du coup d'état manqué du 13 mai 2015. Certains Imbonerakure défilaient en possession de fusils, baïonnettes, massues et des petites houes. Ils scandaient des slogans d'injures et d'intimidation contre les opposants ou supposés opposants.

Quelques cas illustratifs :

En province Cankuzo, toutes les communes étaient mobilisées. Le nombre de manifestants militants du CNDD-FDD était compris entre 1 500 et 2 500. Deux personnes portaient des fusils dont Gabriel Baravungwa. Une autre personne avait une baïonnette tandis que d'autres avaient des petites houes et des massues. Ils commémoraient le 2<sup>ème</sup> anniversaire du coup

d'Etat manqué du 13 mai 2015, selon des sources sur place. La veille, ils dansaient devant des supposés opposants dans un cabaret. Ils avaient un véhicule avec des hauts parleurs et disaient : « *ya coup d'Etat iri he? (Qu'en est-il du coup d'Etat)* ». Les propriétaires d'un des cabarets ont eu peur d'ouvrir ce jour de manifestation car la veille au cours de la mobilisation, les membres du CNDD-FDD leur avaient dit qu'ils danseraient dans ce cabaret. Ce dernier serait le lieu de danse de ceux qui auraient soutenu le coup d'état manqué en 2015.

En province Rutana, des Imbonerakure ont commencé la marche manifestation à partir de 5 heures du matin en commémoration du 2<sup>ème</sup> anniversaire du coup d'état manqué. Ils scandaient des chansons pour le soutien du Président Pierre Nkurunziza et fustigeaient Niyombare et ceux qui l'ont soutenu.

En province Ruyigi, les membres du parti CNDD-FDD, ont fait une marche manifestation contre les putschistes en ce 2<sup>ème</sup> anniversaire du coup d'état manqué, selon des sources sur place. Des Imbonerakure assuraient la sécurité. Dans le discours du Gouverneur de Ruyigi, Abdallah Hassan, il a cité chronologiquement les événements sanglants qui ont caractérisé le Burundi depuis 1961 jusqu'au 13 mai 2015 où les ennemis du Burundi ont plongé le pays dans un bain de sang. Il a félicité les pays voisins pour leur soutien moral, en regrettant au contraire le comportement du Rwanda qui a donné refuge aux ennemis : « *Aux pays qui hébergent les ennemis, il faut les extradier pour être jugés* », a-t-il ajouté. Selon lui, la date du 13 mai sera dédiée à la Démocratie. Ce discours a été envoyé par le Ministre de l'intérieur Pascal Barandagiye. Même si beaucoup de participants n'étaient pas en uniforme, il y avait partout les drapeaux du parti au pouvoir, ce qui a indisposé quelques-uns lors des travaux communautaires. Il y avait tant de monde même ceux d'autres communes, les députés et sénateurs de Ruyigi. Une minute de silence a été observée en mémoire des disparus y compris feu colonel Darius Ikurakure, natif de Ruyigi. Les militaires et policiers rassemblés au sein de SOMIPONAR étaient présents à cette marche manifestation.

En Marie de Bujumbura, le ministère de l'intérieur a appelé la population burundaise à faire une marche manifestation pour célébrer le 2<sup>ème</sup> anniversaire de la tentative du coup d'Etat du 13 mai 2015. Plusieurs personnes sont descendues dans les rues et entonnaient des slogans anti-Kagame qui est accusé d'avoir envoyé des espions rwandais pour collaborer avec des putschistes.

En province Kirundo, de pareilles manifestations organisées par le parti CNDD-FDD ont eu lieu. Selon des sources sur place, la population non membre de ce parti a eu peur de sortir de leurs maisons pour éviter qu'elle soit malmenée par ces manifestants.

En province Karusi, des manifestations similaires ont eu lieu. Des slogans d'injures à l'égard des militaires putschistes, des organisations de la société civile, du Rwanda et du Président Paul Kagame et des organisations onusiennes ont été scandés. Le Gouverneur de province a publiquement déclaré dans son discours que ceux qui n'ont pas répondu à ces manifestations soutiennent les putschistes qu'il faut les suivre de près. Selon un analyste politique, ce genre de discours est un appel à la violation et une incitation à la haine de toute personne non membre du CNDD-FDD, apolitique ou politique.

### **Confrontation des Imbonerakure en province Cibitoke**

En date du 9 mai 2017, au Lycée Cibitoke, province Cibitoke, un jeune Imbonerakure du nom de Charles Niyongere a été renvoyé définitivement du Lycée Cibitoke après avoir tenté de tuer un autre jeune Imbonerakure du nom de Thierry Niyongere. Selon nos sources, il a essayé de le poignarder à l'aide du couteau qu'il possédait au dortoir. La victime a été légèrement blessée sur la main. Les deux étaient en 2<sup>nde</sup> Lettres Modernes. L'origine de la dispute était le vol d'un téléphone mobile que Charles Niyongere accusait la victime, selon les mêmes sources.

### **Confrontations entre les jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD et les membres des partis de l'opposition en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 2 mai 2017, vers 12 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, des habitants non membres du parti CNDD-FDD de cette localité ont vécu une peur panique suite aux confrontations qui ont eu lieu entre les jeunes Imbonerakure et ceux de l'opposition. Certains membres de l'opposition se sont cachés dans la brousse tandis que d'autres ont pris fuite, selon des sources sur place. Les auteurs à la tête de cet incident sont les Imbonerakure connus aux noms de Désiré Sindayigaya, Jérôme Nkurunziza, Hakiza et Eric. Parmi les membres de l'opposition figurait Adolphe Nizigiyimana qui a été victime de vol de sa moto, d'une somme de 520 000 fbu et son épouse également battue par ces Imbonerakure de la commune Mpanda avec certains d'autres de la commune Rugazi en tenues policières munis d'armes à feu.

### **Confrontation des Imbonerakure en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 3 mai 2017, des Imbonerakure du parti CNDD-FDD en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, se sont confrontés suite au partage de l'argent volé à un certain Zacharie Gahungu lorsqu'il rentrait chez lui à Kirekura, 14<sup>ème</sup> transversale. Ils se sont subdivisés en deux groupes. Le chef du 1<sup>er</sup> groupe est un surnommé Mapfyeri qui aurait participé à l'assassinat d'un prénommé Amathus Nshimirimana, membre du parti FNL, aile d'Agathon Rwasa. Le chef du 2<sup>ème</sup> groupe est Gaston Singora, aussi chef des Imbonerakure sur la colline Maramvya à la 15<sup>ème</sup> transversale. Ce dernier avait été arrêté en date du 24 avril 2017 en possession d'un fusil. Il avait été conduit au camp militaire de Gakumbu puis relâché. Selon des sources sur place, les deux chefs des groupes détiennent illégalement des fusils. Lors de cette confrontation, un surnommé Bayore, le chef de la 15<sup>ème</sup> transversale en zone Maramvya et représentant du CNDD-FDD sur cette colline, a crié au secours, des militaires sont intervenus et ont désarmé ces deux chefs. En date du 4 mai 2017, une réunion de réconciliation a été organisée par le prénommé Léonard, responsable de la Ligue des jeunes Imbonerakure au niveau provincial, Nepo Dusengumuremyi, responsable de la Ligue des jeunes Imbonerakure au niveau communal, le prénommé Elysé, le responsable du parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi et son vice Jean Paul Ndikumana, Pélagie Mayabu, le responsable de la Ligue des femmes au sein du parti CNDD-FDD et le député du CNDD-FDD Sauda Mboneko, une élue de la circonscription de la province de Bujumbura rural. La décision de la réunion a été la remise de leurs armes à feu qui avaient été saisies, selon des sources sur place.

### **Des entraînements paramilitaires des Imbonerakure en province Makamba**

En date du 6 mai 2017, une cinquantaine de jeunes du parti CNDD-FDD ont effectué des entraînements paramilitaires dans le cadre des travaux communautaires. Des chants hostiles à l'opposition ont été scandés en ces termes: « *des opposants à Pierre Nkurunziza, nous allons creuser un trou de 100 mètres de profondeur et les enterrer avec leurs partenaires fiables* ». En chœur, « *Abagwanya Pierre Nkurunziza tuzokwimba ikinogo c'imetero 100 tubahambemwo n'abafasha babo bose* ». Le même scénario s'est produit en zone Gatabo, commune Kayogoro, province de Makamba, lors d'une visite des Imbonerakure de la commune Giharo, province Rutana à ceux de la commune Kayogoro.

### **Deux élèves battus en commune et province Kayanza**

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai 2017, au Lycée Kayanza, commune et province Kayanza, deux élèves du nom de Samson Manariyo et Abel Ndiokubwayo ont été battus par un groupe de 8 élèves du même Lycée parce qu'ils n'étaient pas membre du parti au pouvoir. Il s'agit de Holidés Nshimirimana de la 1<sup>ère</sup> Lettres Modernes, Cyriaque de la 1<sup>ère</sup> Scientifique, Jovial-Freddy, Jean Nsabimana de la 2<sup>nde</sup> Lettres Modernes, Anicet de la 1<sup>ère</sup> Pédagogique, Fabrice, Cédric-Gyslain de l'Economique II et Kwizera Régis de la 1<sup>ère</sup> Lettres Modernes. Le conseil de discipline a décidé que ces 8 élèves soient externes jusqu'à la fin de l'année.

### **AVRIL 2017**

### **Manifestation des Imbonerakure en province Rutana**

En date du 22 avril 2017, au chef-lieu de la province Rutana, les jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD ont organisé une marche manifestation pour soutenir le Président de la République et son gouvernement. Au cours de cette marche manifestation, ils scandaient des slogans injuriant le Président rwandais Paul Kagame et les Nations Unies leur accusant de s'ingérer dans les affaires du Burundi en s'appuyant sur les faux rapports sur la situation des Droits de l'Homme au Burundi.

### **Des crimes commis par des Imbonerakure en commune Marangara, province Ngozi**

Selon l'Information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2017, deux jeunes Imbonerakure Isaac Nakintije et Jean Bosco Nduwayezu du parti CNDD-FDD sont détenus au cachot de la commune Mugina, province Cibitoke depuis le 20 avril 2017. Selon nos sources, ils se sont réfugiés dans la commune de Mugina après avoir tué une personne chez eux en commune Marangara, province de Ngozi.

### **Circulation des armes à feu en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 24 avril 2017, Gaston Singora, chef des Imbonerakure en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural a été arrêté par des militaires de la position de l'AVICOM. Selon nos sources, Singora circulait avec un fusil pendant la journée. Il a été conduit au camp militaire de Gakumbu.

### **Des entrainements paramilitaires organisés en province Karusi**

En province Karusi, des Imbonerakure organisent des entrainements paramilitaires dans toutes les communes en complicité avec les autorités à la base issues du CNDD-FDD. Selon une source sur place, chaque samedi, des Imbonerakure munis de gourdins s'entraînent sur toutes les collines scandant des chansons de haine envers les opposants du parti au pouvoir. Certains organisateurs à la tête ont été identifiés par commune.

En commune Bugenyuzi, il s'agit de Jacques Mucovera, Salvator alias Mucopa, J. Nepomscene et Faustin Manirakiza.

En commune Buhiga, il s'agit de Nestor Bashingwanubusa alias Irambire, Jimmy Niyonkuru, Faïda (taximan), Landry (directeur de l'ECOFO Bugwana), Jean Marie (motard), Saidi (motard), Mabosi alias Muganwa (démobilisé), Éric, Buyondo et Nzobera.

En commune Gitaramuka, il s'agit de Manassé Bazishaka, Innocent (directeur de l'ECOFO Rubuga), Angélique (directrice de l'ECOFO Ruhata), Sidoru Cimana Issa et un certain Muvoma.

### **Un juge humilié et intimidé en commune Gitaramuka, province Karusi**

En date du 24 avril 2017, en commune Gitaramuka, province Karusi, le juge du Tribunal de résidence de Gitaramuka a été injurié par une femme du nom de Kamanzi, membre de la Ligue des femmes du CNDD-FDD résidant sur la colline Ngayane, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi. Selon des sources sur place, cette femme est venue déposer une plainte devant ce Tribunal et le Juge Président, après avoir apprécié l'affaire, l'a renvoyée devant un OPJ. N'étant pas satisfaite de la décision du juge, Kamanzi a injurié le Juge président devant le public et l'intimidant qu'elle va lui montrer que les « Bakenyerarugamba » de la Ligue des femmes du CNDD-FDD sont à respecter au même titre que les Imbonerakure. En date du 25 avril 2017, le procureur de la République en province Karusi est venu en personne arrêter le juge président. Mais les collègues de ce dernier ont résisté. Le procureur de Karusi n'ayant pas la compétence, seul le parquet général près la Cour d'appel de Gitega pouvait émettre un mandat.

### **Des patrouilles nocturnes en province Makamba**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 28 avril 2017 indique que des jeunes Imbonerakure créent une peur panique au chef-lieu de la province Makamba. Une stratégie mise en place d'amener des Imbonerakure originaires d'autres localités fait peur à la population. Ils effectuent des patrouilles nocturnes munis de gourdins. Cela se remarque depuis les préparatifs d'accueillir le chef de l'État au chef-lieu de la province Makamba pour les festivités de la journée internationale du travail et des travailleurs.

### **Constructions des monuments du parti CNDD-FDD en Mairie de Bujumbura**

Sur les rues des quartiers de la capitale Bujumbura, des monuments sont érigés par des membres du parti au pouvoir. Sur plusieurs avenues, il y a au moins 1 monument. Des

habitants regrettent que ces monuments soient construits devant des maisons sans consulter les propriétaires.

« *J'ai vu des jeunes en uniforme du parti CNDD-FDD vers 18 heures avec des houes et des machettes devant ma maison et ont commencé à creuser comme s'ils voulaient faire une fondation d'une maison, j'ai eu peur et je les ai approchés pour leur demander ce qui se passait* ». Ils m'ont répondu en kirundi : « *Wa mutama ushaka kugwanya umugambi wa leta?* » (*Toi vieil homme veux-tu t'opposer au projet du gouvernement?*), s'indigne un propriétaire d'une maison à Buyenzi.

Le parti CNDD-FDD dit que le but de ces constructions est de trouver une place où pourront se rassembler les membres de ce parti sur chaque rue. Le ministère de l'intérieur et de la formation patriotique indique que c'est normal que ces monuments soient érigés. Chaque parti est libre de choisir l'endroit où se rassemblent ses membres. Ces monuments se trouvent tantôt sur des places publiques tantôt sur des propriétés des membres du parti au pouvoir, selon le même ministère.

### **Un jeune Imbonerakure blessé en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 14 avril 2017, le prénommé Hermès, un jeune Imbonerakure de la localité de Murambi, en commune Buganda, province Cibitoke a été blessé par machette au niveau de la tête par d'autres jeunes Imbonerakure de cette même localité en ivresse en ronde nocturne. Selon nos sources, ces Imbonerakure lui avaient rencontré dans un bistrot. Ces jeunes Imbonerakure lui obligeaient de leur acheter du vin de bananes.

### **Manifestation des membres du parti CNDD-FDD en province Ruyigi**

Samedi le 22 avril 2017, les travaux communautaires ont été organisés dans toutes les provinces du pays. Le mot d'ordre était de dénoncer et refuser « la grâce » en faveur des putschistes, demandé par le co-facilitateur Benjamin Mkapa.

A titre illustratif, en province Ruyigi, les travaux communautaires ont été faits au stade de Ruyigi et ont été clôturés par une marche manifestation, rehaussée par le Gouverneur de la province. Des chansons glorifiant le parti au pouvoir ont été entendues. Dans un haut-parleur, on entendait dire « *pas de grâce pour les putschistes, il faut les condamner...* ». Ils étaient tous du parti CNDD-FDD. Un des habitants s'est inquiété de voir comment les activités de développement communautaire sont devenues des activités du parti.

A Kayanza, des activités pareilles ont été organisées et rehaussées par le secrétaire général du parti CNDD-FDD. Des slogans effrayants ont été scandés.

A Cankuzo, après les travaux communautaires de construction de la clôture du stade de Cankuzo, les habitants de la localité ont tous étaient mobilisés pour participer à une marche manifestation où des slogans de haine et de violence ont été lancés. Ils disaient en ces termes : « *Nous soutenons le gouvernement du Burundi qui a refusé de négocier avec les putschistes, ennemis de la démocratie. Nous dénonçons la Belgique et toute force étrangère, celui qui*

*osera envahir notre pays sera capturé, ....».* A la fin de cette manifestation, le Gouverneur de la province de Cankuzo, Désiré Njiji a prononcé un discours en répétant les mêmes mots.

### **Contribution forcée en commune Gihogazi, province Karusi**

En date du 22 avril 2017, des Imbonerakure de la commune Gihogazi se sont emparés des ménages des collines de cette commune en imposant une somme de 500 fbu par ménage. Selon une source sur place, ils ont expliqué que ce sont eux qui assurent la sécurité et que chaque ménage doit donner sa contribution. La même source indique que bien que la population est en colère, elle n'ose pas dénoncer cette contribution forcée sous peur d'être exécutée par ces Imbonerakure.

### **Une contribution forcée en province Cibitoke**

La population de la province Cibitoke est obligée de contribuer une somme allant de 2 000 fbu et plus pour les constructions des permanences collinaires du parti CNDD-FDD en province Cibitoke. Selon nos sources, un commerçant doit payer plus de 100 000 fbu. Celui qui ne s'acquitte pas de cette contribution est menacé par des Imbonerakure qui le considèrent comme opposant politique. Beaucoup de gens donnent cette contribution à contre cœur pour sauver leur vie. Certains contributeurs reçoivent des reçus d'autres n'en reçoivent pas, selon les mêmes sources.

## ***IV. AUTRES FAITS RAPPORTES***

### ***JUIN 2017***

#### **Une embuscade tendue en province Ruyigi**

Le soir du 19 juin 2017, vers 20 heures, le long de l'axe RN 13, tout près du pont Save séparant la province Cankuzo et Ruyigi, deux véhicules dont une ambulance et une voiture de type Probox sont tombés dans une embuscade tendue par un groupe armé de fusils. Des gros arbres avaient été abattus à Ruhororo en commune Bweru pour barrer la route. Une somme de 60 000 fbu a été volée aux gens qui étaient dans l'ambulance et 400 000 fbu a été volée aux passagers à bord du véhicule de type Probox. Les passagers ont alerté la police de Cankuzo. Selon le sous commissaire PSI de Cankuzo qui est intervenu après alerte, a indiqué que c'était des bandits. Ce groupe armé de fusils n'a pas été identifié, il s'est volatilisé dans la nature.

#### **Une personne enlevée puis retrouvée en commune Rugazi, province Bubanza**

Ntahomvukiye Fidèle, représentant du parti CNDD-FDD et 2<sup>ème</sup> parmi les élus locaux sur la colline Butavuka de la commune Rugazi en Province Bubanza, a été enlevé par des personnes non identifiées en date du 22 juin 2017. Il a été retrouvé ligoté dans la brousse le soir du 23 juin 2017 en état d'inconscience.

#### **Fermeture de l'ONG MSF Suisse en province Rumonge**

En date du 15 juin 2017, l'ONG MSF Suisse a suspendu ses activités. Elle devrait appuyer l'hôpital de Rumonge et six CDS de la province sanitaire de Rumonge. Cette ONG ne s'est pas entendue avec le ministère de la santé sur le recrutement du personnel, sur la gestion des

stocks des médicaments. Le ministère voulait à tout prix être associé, ce que MSF Suisse n'a pas accepté. C'est une grande perte pour la population bénéficiaire qui demande que ce contrat de collaboration soit renégocié pour l'intérêt de la population.

### **Deux personnes blessées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 13 juin 2017, un enseignant au Lycée municipal de Musaga prénommé Jean Ngendakumana et son travailleur de ménage ont été blessés par des personnes non identifiées munies d'armes blanches au quartier Kamesa, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Les victimes ont été évacuées à un hôpital de la localité.

### **Treize personnes empêchées de se réfugier en Tanzanie**

En date du 13 juin 2017, treize personnes, originaires de la commune Nyanza-Lac, ont été arrêtées par le chef de zone Mabanda et président du CNDD-FDD dans cette commune. Elles étaient accusées par ce dernier de fuir le pays alors que la paix est totale. Toutes ont été contraintes de rebrousser chemin. Elles étaient composées de 2 hommes, 3 femmes et 8 enfants.

### **Une personne poignardée dans le site de déplacés de Mutaho, province Gitega**

En date du 13 juin 2017, Spès Caritas Barandereka, âgée de 40 ans, habitant le site Mutaho, a été attaquée près du marché de Mutaho par un groupe de personnes non identifiées. Les sources sur place disent qu'elle a reçu des coups de poignards et des bars de fer au niveau du thorax et dans la gorge. La victime, en état critique, a été évacuée vers l'hôpital de Mutoyi dans la commune voisine de Bugendana. Les administratifs de la localité déplorent cette criminalité et déclarent que des enquêtes vont être amorcées pour débusquer les auteurs.

### **Campagne de collecte forcée en commune Kayogoro, province Makamba**

Une campagne de collecte forcée des fonds a été entamée en commune Kayogoro, province Makamba pour la construction d'un immeuble de la province Makamba. Depuis le début du mois de mai 2017, des réunions ont été tenues par le gouverneur, des conseillers provinciaux, accompagnés par des conseillers à la DPE Makamba à l'intention des enseignants. Les directeurs des écoles relayent l'ordre de l'administration provinciale visant à payer une somme mensuelle de 5 000 fbu par enseignant. Selon ces directeurs, des barrières seront bientôt érigées sur les axes menant vers les lieux de travail dans le cadre de cette collecte. La dernière réunion a été tenue à l'ECOFO Dunga en date du 8 juin 2017. Des documents administratifs ne seront pas octroyés aux enseignants qui ne vont s'acquitter de cette contribution.

### **Fermeture des boutiques et bistrotts en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En dates du 7 et du 8 juin 2017, le commandant du camp Muha Pascal connu sous le sobriquet de Mababa a procédé à la fermeture des boutiques et bistrotts se trouvant à la station-service de Musaga pour le non-respect de l'heure de commercialisation des boissons. Les propriétaires de ces boutiques et bistrotts dénoncent une politique de deux poids deux mesures car le cabaret appartenant à l'honorable Lewis Niyongabo n'a pas été fermé alors qu'il reste tout le temps ouvert. Ils ont payé une amende allant jusqu'à 50 000 fbu.

### **Tentative d'assassinat en province Rutana**

En date du 5 juin 2017 vers 20 heures, sur la colline de Cunda, commune Gitanga, province Rutana, un groupe de 4 personnes dont Fanuel, Gilbert, Marc et Bankuwunguka avaient préparé un forfait à l'endroit de la famille de Nibigira à cause des conflits fonciers. Le parquet s'est saisi d'office et a arrêté ces présumés auteurs avant de les conduire au cachot de poste de police de Rutana.

### **Attaque à la grenade en zone urbaine de Kinama, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 29 mai 2017, une grenade a été lancée par des voleurs au quartier Carama I, zone urbaine de Kinama, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, un commerçant qui rentrait chez lui, a été victime d'un vol de deux millions de francs burundais et c'est après ce forfait que ces bandits ont lancé une grenade pour prendre le large.

### **Pénurie de carburant en province Cankuzo**

En date du 2 juin 2017, à la station de carburant de Cankuzo appartenant à Kirosho, des véhicules et des motos attendaient d'être servis en carburant. Pour en avoir, certains policiers en profitaient pour exiger de l'argent aux propriétaires de véhicules pour être servis. Ils amenaient aussi des bidons pour acheter du carburant au prix à la pompe pour le vendre au marché noir à un prix de 4000 fbu le litre. L'exemple est celui de Melchior Miburo, S4 au commissariat de police de Cankuzo qui assurait l'ordre de distribution du carburant et qui a mis dans des bidons plus de 400 litres pour les vendre de façon irrégulière.

### ***MAI 2017***

### **Refus des soins de santé aux détenus de la prison centrale de Gitega**

Des militaires et policiers détenus à la prison centrale de Gitega, accusés d'avoir participé au putsch manqué du 13 mai 2015, vivent dans une peur panique. C'est après que la réunion de sécurité de la province de Gitega ait pris la décision de refuser à ces militaires et policiers de ne pas sortir de cette prison, même s'ils ont besoin d'aller se faire soigner. Au cours de cette réunion de sécurité, le commissaire régional Thaddée Birutegusa a été désigné comme le seul à s'occuper de la santé de ces prisonniers. Ce dernier a juré ne plus perdre du temps à transporter ces prisonniers à l'hôpital, selon des sources sur place.

### **Expropriation d'une parcelle par le CNTB en province Kirundo**

En date du 9 mai 2017, la CNTB a octroyé à un nommé Karima, membre du parti CNDD-FDD, une propriété de la famille d'un nommé Kagara, membre du parti politique UPRONA, ce qui a occasionné des mésententes ethniques au sein des déplacés du site de Rusarasi. Tous les deux sont de la colline Buraza, zone Gatara, commune Busoni, province Kirundo. Selon des sources sur place, Kagara était un déplacé de 1993. Ce dernier s'est exilé dans le camp de déplacé de Mahama au Rwanda.

### **Recensement des ex-FAB en province Rumonge**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 21 mai 2017 indique qu'un recensement des ex-FAB à la retraite était en cours en province Rumonge. Ils ont été priés de se faire enregistrés au niveau de leurs communes d'origine. Ces pensionnés ont été inquiets du fait que ce recensement ne concernait pas d'autres militaires issus des ex-PMPA. Selon des sources officielles, l'Etat-major de la FDN aurait demandé à faire ce recensement.

### **Quatre grenades trouvées dans un champ en commune et province Makamba**

En date du 22 mai 2017, quatre grenades ont été découvertes dans un champ sur la colline Nyabigina, commune et province Makamba. Selon des sources administratives, ce champ était loué par une association d'agriculteurs.

### **Attaque à la grenade en zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura**

En date du 26 mai 2017, vers 20 heures, tout près de l'école française au quartier Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, des personnes non identifiées à bord d'un véhicule, ont lancé deux grenades. Une personne a été blessée et des coups de feu ont été entendus.

### **Attaque à la grenade en zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

Une grenade a été lancée la nuit du 21 mai 2017 tout près du domicile du chef de zone Kamenge, sur la 8<sup>ème</sup> avenue, quartier Gikizi, zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, six personnes ont été blessées lors de cette attaque.

### **Une personne blessée en commune Bweru, province Ruyigi**

En date du 19 mai 2017, vers 22 heures, sur la colline Nzozi, commune Bweru, province Ruyigi, Lazare Baranzira, âgé de 69 ans, a été blessé par une grenade lancée dans sa maison par des malfaiteurs non identifiés. La victime était accusée de sorcellerie. Il a été conduit à l'hôpital de Kibuye.

### **Des tensions provoquées par le CNTB en province Makamba**

Des tensions entre résidents et rapatriés ont refait surface faisant des blessés sur la colline Buheka, commune Nyanza-Lac et Butare en commune Kayogoro, province Makamba. Des agents de cette commission profèrent des menaces aux résidents. Le cas le plus récent est celui qui s'est produit sur la colline Mara de la commune Mabanda. Deux familles résidents se sont vues expropriés de leurs terres. Il s'agit des familles d'un certain Mujinya et Barashirukanya. Ces résidents disaient subir des menaces pendant l'exécution de la part des agents de la commission comme quoi elles s'opposaient à l'exécution. L'affaire est allée plus loin jusqu'à les qualifier des partisans des insurgés contre le pouvoir. Le conseiller principal du gouverneur est pointé du doigt par des résidents dans ces menaces.

### **Une personne blessée en zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 9 mai 2017, des hommes armés non identifiés ont tiré et blessé par balles une personne en zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime a été touchée au niveau de la tête et évacuée à l'hôpital.

## **Pénurie du carburant dans presque tout le pays**

Depuis le début du mois de mai 2017, dans différentes provinces du pays, les différentes stations n'ont pas été approvisionnées en carburant.

En date du 4 mai 2017, Daniel Mpitabakana du Ministère de l'énergie et mines a pris de mesures concernant la gestion de la quantité du carburant disponible. Selon la même source, la distribution du carburant est permise pendant les heures de la journée entre 7 heures et 18 heures. Personne n'est autorisé à acheter du carburant dans un bidon sauf sur permission du directeur du carburant ou du gouverneur et cette permission a une durée de 48 heures. Les camions transportant le carburant ne sont pas autorisés de sortir les entrepôts pétroliers après 18 heures. Malgré ces mesures, le carburant est resté un produit rare et les prix de transport ont été revus à la hausse.

A titre d'exemple, pour les trajets Bujumbura vers les provinces de Gitega et Ngozi, le ticket est passé de 5 000 à 10 000 fbu pour les taxis voiture. Le ticket de bus en commun pour les trajets Bujumbura-Gitega est passé de 4 500 à 8 000 fbu.

En province Rutana, durant toute la période du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2017, dans toutes les communes, une pénurie de carburant (essence) a été observée, ce qui a occasionné la hausse du prix de déplacement et les prix d'autres produits de première nécessité.

En province de Bururi, les stations ont signalé le manque de carburant, selon notre source sur place. En conséquence, les prix des denrées alimentaires de première nécessité n'ont cessé de grimper. A titre d'exemple, les prix du haricot, du riz, de la farine de manioc, etc., ont été revus à la hausse, précise notre source. D'une manière générale, les prix des denrées alimentaires ont augmentés de plus de 60% par rapport au mois précédent. La population ne sait pas à quel pied danser. Elle vit dans la pauvreté.

En province Gitega, suite à la pénurie du carburant, certains jeunes Imbonerakure se sont mêlés dans l'affaire de commercialisation du carburant. Ils se sont donnés la mission de superviser la distribution du carburant dans les stations et ont profité de demander des pots de vin pour faciliter l'accès aux pompes. Les motards payaient entre 2 000 à 4 000 fbu pour être servis. Cette ingérence des jeunes Imbonerakure était faite en présence des forces de l'ordre et de l'administration.

En province Makamba, le carburant était devenu un produit rare. Plusieurs stations de services ont suspendu leurs activités. Selon des sources sur place, des propriétaires de stations ont enregistré une grosse perte car ils ont continué à payer les employés qui ne travaillaient presque pas. Suite à cette pénurie, un marché noir avait pris place. A titre d'exemple, le litre d'essence qui coûtait 2 100 fbu était entre 3500 et 4 000 fbu.

En Mairie de Bujumbura comme à l'intérieur du pays, le manque criant du carburant s'est observé. Des files d'attente devant les stations qui en avaient se multipliaient. Selon des pétroliers, le gouvernement aurait donné la licence d'importation à une seule compagnie qui n'était pas en mesure de satisfaire le marché national. Selon le ministre de l'énergie et des mines, Côme Manirakize, cette pénurie du carburant était due à un manque de devises.

## **Trois personnes blessées en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 1<sup>er</sup> mai 2017 indique que Capitoline Hamenyayo, veuve résidant à Nyanza-Lac, a été grièvement blessée, tabassée par des membres des familles de rapatriés. Un groupe de résidants a vengé la veuve en voulant se faire justice. Un homme rapatrié du nom de Nduwamungu et son épouse ont été eux aussi

blessés dans les échauffourées. Selon des sources sur places, tout a commencé par des bagarres qui ont eu lieu au moment où une famille de rapatriés est allée récolter les palmes et couper des arbres d'une propriété parmi celles des cinq familles des résidents que la CNTB avait expropriées le 27 avril 2017.

### **Une personne blessée en commune Kayokwe, province Mwaro**

Dans la nuit du 6 au 7 mai 2017, vers 1 heure, sur la colline Rutyazo, zone Mwaro en commune Kayokwe, un groupe non identifié de malfaiteurs armés de fusils a envahi le domicile d'un nommé Kazirukanyo, blessant une femme prénommée Médiatrice qui venait au secours, selon des sources sur place. Ils ont volé un matelas, téléphones portable ainsi qu'une somme d'argent reçue lors d'une levée de deuil tenue le 6 mai 2017 d'un membre de la famille de Kazirukanyo. Ils ont pris le large vers Fota, en commune Ndava, province Mwaro.

### **Des conditions de vie difficiles des personnes refoulées de la Tanzanie, province Makamba**

En date du 5 mai 2017, quatre-vingt personnes refoulées de la Tanzanie venaient de passer près de deux semaines au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba sans aucune assistance. Selon des sources sur place, ces expulsés demandaient de regagner leurs provinces d'origine car la commune n'était pas en mesure de les prendre en charge. Ils demandaient aux bienfaiteurs de leur venir en aide en leur donnant un ticket pour retourner chez eux.

## ***AVRIL 2017***

### **Une personne blessée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 20 avril 2017, vers 22 heures, sur la colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza, Cyriaque Mpawenayo a été attaqué par des hommes armés de machettes. Il s'est fait soigner à l'hôpital Musema de cette même commune. Ces hommes armés ont été appréhendés et incarcérés au cachot de la commune Butaganzwa. Parmi eux se trouvaient Ferdinand Niyibizi et Paul Ntirampeba.

### **Deux personnes blessées en province de Gitega**

Des coups de feu ont été entendus vers 22 heures, à la colline de Gikobe, commune et province Gitega la nuit du 22 avril 2017. Selon des sources sur place, un groupe de 10 personnes armées en tenue policière ont attaqué des boutiques et bars de la localité. En tout, 10 boutiques ont été vandalisées et pillées ainsi que deux bars. Des téléphones portables et une somme d'argent ont été volés lors de cette attaque armée. En quittant l'endroit, deux personnes ont été blessées par ces hommes armés.

### **Deux personnes blessées en province Kayanza**

En date du 12 avril 2017, dans la zone Nyabihogo, commune et province Kayanza, la famille de Melchior Nyabenda a été attaquée par des hommes inconnus et l'ont grièvement blessé ainsi que son épouse Jeanne Nizigiyimana. Ils ont été acheminés à l'hôpital de Kayanza et immédiatement transféré à Bujumbura à cause de la gravité de leur état.

### **Quatre personnes blessées en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura**

En date du 10 avril 2017, un groupe armé non identifié a ouvert le feu sur des vendeurs de charbon tout près de l'ECOFO de la paroisse Saint-Joseph au quartier III, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Quatre personnes ont été blessées lors de cette attaque.

### **Trois représentants des Etudiants de l'Ecole Normale Supérieure renvoyés**

En date du 24 avril 2017, trois étudiants, Syldie Nduwimana, vice-président de l'Association des Etudiants de l'ENS « ASEFED IMBONEZA », Aaron Nduwayezu, délégué et président du comité exécutif de la même association et Gustave Ndenzako, président du comité du conseil social et de discipline de ladite association ont été exclus. La directrice générale de cette institution a suspendu le même jour l'association de ces étudiants « ASEFED Imboneza ». Les étudiants de l'ENS ont demandé au Gouvernement et aux instances habilitées de se saisir de cette question et à la directrice générale de cette école d'arrêter ces actes d'intimidation.

### **Renvoi de huit représentants des étudiants de l'UB, Mairie de Bujumbura**

En date du 12 avril 2017, Pacifique Ndayishimiye, Evrard Gashirahamwe, Epimède Kwizera, Emery Ncutinamagara, Jean Bosco Bakanibona, Désiré Havyarimana, Patience Mbonabuca et Aloys Bigirimana, tous représentants des étudiants ont été renvoyés de l'UB suite à la décision prise par le recteur de l'UB, Gaspard Banyankimbona. Ces étudiants sont accusés d'avoir falsifié des signatures sur la correspondance adressée au président Pierre Nkurunziza lui annonçant un préavis d'arrêt des activités. Selon des sources sur place, cette décision est une violation du règlement académique car elle est de la compétence du ministre de l'enseignement supérieur en ce qui concerne le renvoi d'un étudiant.

### **La santé d'une détenue en danger en province Ngozi**

Au mois d'avril 2017, la vie d'une jeune fille du nom d'Emilienne Vyukusenge, originaire de la commune Kabezi, province Bujumbura rural, détenue à la prison centrale de Ngozi était en danger. Elle avait été arrêtée en octobre 2015 à Gitega alors qu'elle étudiait au Lycée communal de Gishubi à l'époque. Emilienne avait été blessée par balle par des policiers qui l'accusaient d'appartenir à une rébellion. Elle a d'abord été détenue au cachot du commissariat de Gitega avant d'être transférée à la prison centrale de Ngozi. Sa santé s'est détériorée du jour au lendemain, elle n'avait pas le droit d'aller se faire soigner. Ces proches ont affirmé qu'Emilienne n'avait pas aussi le droit de visite et la nourriture ne suffisait pas alors qu'elle avait un problème de l'estomac, selon des sources sur place.

### **Pénurie des réactifs pour le test du paludisme dans les CDS de la province Cibitoke**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 17 avril 2017 indique que certains infirmiers en complicité avec les titulaires des CDS de la province Cibitoke ne faisaient plus des tests de paludisme suite au manque de réactifs, administrant seulement les médicaments antipaludéens, selon nos sources.

A titre d'exemple au CDS Murambi, en commune Buganda, les infirmiers prélèvaient du sang aux patients alors qu'ils étaient conscients qu'il n'y avait pas des réactifs pour la goutte épaisse. Après prélèvement, le sang était conduit au laboratoire en indiquant aux patients d'attendre 30 minutes. Puis le laborantin s'enfermait sans rien faire. Par après, il sortait avec les résultats imaginaires qu'ils donnaient aux patients puis l'amodiaquine était distribué comme médicament. Selon nos sources, le code dans ce CDS Murambi pour cet acte ignoble était « système ». Aucun des infirmiers qui y travaillaient ne pouvait dénoncer cet abus de peur d'être muté ou révoqué.

### **Un détenu tiré de l'hôpital puis remis à la police en Mairie de Bujumbura**

Bertrand Niyongabire, arrêté en date du 11 décembre 2015 puis torturé dans les enceintes du SNR, a par la suite été transféré à la prison centrale de Mpimba. Il a été ensuite hospitalisé au CNPK suite à une dépression liée aux actes de torture lui infligés notamment l'amputation de deux doigts. Après plus de 8 mois d'hospitalisation au CNPK, il a été remis à la police et aux autorités de la prison centrale de Mpimba, le 21 avril 2017, alors qu'il n'était pas guéri. Ne pouvant pas parler suite à des actes de tortures lui infligés par les agents du SNR, Bertrand avait encore besoin des soins de santé.

### **Détérioration de la santé d'un détenu en province Makamba**

En commune Kibago, province Makamba, Juvénal Ndayishimiye, ex-FAB en retraite, âgé de plus de 60 ans, torturé par un policier en date du 16 avril 2017, s'est vu refuser le droit de se faire soigner par le chef de poste de police de la localité. Il a passé deux jours sous les menottes au cachot du poste de police dans un état de santé critique. Selon des sources sur place, ce détenu souffrait des blessures reçues de part de son tortionnaire. L'autorisation lui a été accordée en date du 18 avril 2017 et tous les CDS de la province n'ont pas pu le soigner et il a été transféré à l'hôpital militaire de Kamenge à Bujumbura, en date du 20 avril 2017. On lui a interdit de se faire soigner à temps alors qu'un autre détenu venait de perdre sa vie au cachot du parquet de Makamba après avoir demandé la permission pour se faire soigner sans succès.

### **Expropriation et démolition des maisons en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 11 avril 2017, vingt-trois maisons des habitants de la colline Gasenyi commune Mutimbuzi, province Bujumbura ont été détruites. Ces maisons étaient construites tout près de la présidence de la République en construction. Les propriétaires de ces maisons dans la désolation totale ont indiqué qu'ils ne savaient pas où aller étant donné qu'ils n'avaient même pas été indemnisés, selon notre source.

Le Gouverneur de la province Bujumbura rural, Nadine Gacuti, a amené une machine pour procéder à la démolition de ces maisons. Ce gouverneur a dit à ces habitants que c'est une mise en application de la mesure du ministère ayant l'urbanisme dans ses attributions. Après les discussions, la police présente sur la colline Gasenyi a dispersé la foule pour commencer la démolition. Cette machine a alors procédé à la démolition de ces 23 maisons dont

nombreuses ont été construites après avoir contracté des crédits bancaires. Les propriétaires de ces maisons disaient qu'ils ne savaient à quel Saint se vouer. Une maman pleurant devant sa maison réduite en terre a indiqué qu'elle ne voyait pas où elle allait loger ses enfants.

Le gouverneur de la province Bujumbura rural a dit à ces habitants victimes qui n'avaient où aller de se rendre au chef-lieu de la commune Mutimbuzi. Côté Gouvernement, ils ont indiqué que les indemnités pour 40 hectares où cette présidence est en train d'être construite, ont été données il y a longtemps, indemnités qui ne sont pas parvenues aux destinataires.

### **Expropriation d'une propriété en province Muramvya**

En dates des 10 et 11 avril 2017 à Kigwati, zone, commune et province Muramvya, des Imbonerakure Anicet, Gaca, Etienne, Omer et Jonas ont abattu les arbres de la parcelle d'une personne connu sous le nom de Madagasha, un retraité de la DPAE Muramvya et se sont appropriés des parcelles .

### **Deux personnes blessées en commune Ndava, province Mwaro**

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2017, un groupe d'hommes non identifié que la police a qualifié de bandits s'est introduit dans la maison d'un militaire en congé du nom d'Evariste Nzobonimpa, sur la colline Murago, zone Buziracanda, en commune Ndava, province Mwaro. Quand la sœur de ce militaire du nom de Languide Ntirampeba est venue porter secours, ces hommes l'ont coupé le doigt avant de prendre le large, vers la colline Kaniga. Evariste Nzobonimpa est sorti et a couru derrière eux et ces derniers ont lancé une grenade pour l'empêcher de les poursuivre.

Dans la même nuit, vers 1 heure du matin, un groupe d'hommes armés de couteaux et de grenades ont envahi le domicile de Sophie Nizigiyimana, sur la sous colline Nyagatovu, colline Rango, zone Buziracanda commune Ndava, province Mwaro. Selon des sources sur place, ces derniers l'ont blessé au niveau du visage. Selon des sources policières, ces hommes armés ont volé un pagne et une somme de 6 000 fbu avant de prendre le large.III.

### **Cinq familles chassées de leurs terres en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

Cinq familles de la colline Buheka, sous colline Kazirabageni, commune Nyanza-lac en province Makamba ont été chassées de leurs terres en date du 27 avril 2017. La CNTB était venue mettre en exécution sa décision, selon certains responsables administratifs locaux à Nyanza-lac. Toutes les parties s'étaient convenues sur le partage de leurs propriétés en litiges, sous l'Abbé Astère Kana, président de la CNTB de l'époque. Parmi les familles en conflit, 4 des 5 chefs de famille chassées étaient des veuves et disaient qu'elles n'avaient pas où aller. Elles passaient la nuit à la belle étoile, depuis le matin du 28 avril 2017, devant les bureaux de la commune Nyanza-Lac pour demander l'intervention de l'administration.

### **Comparution de cinq étudiants de l'UB, Mairie de Bujumbura**

En date du 19 avril 2017, cinq étudiants de l'UB ont comparu devant la chambre du conseil du TGI Mukaza, Mairie de Bujumbura. Tous ont été auditionnés sur la préparation du

mouvement insurrectionnel contre le décret instituant le prêt-bourse. Un des étudiants était accusé de rébellion et ils avaient passé deux semaines au cachot du SNR avant d'être transféré à la prison centrale de Mpimba.

### **Des armes découvertes en commune Bisoro, province Mwaro**

En date du 19 avril 2017 pendant la journée, 197 cartouches, 8 chargeurs et 2 baïonnettes ont été découverts sur la colline Kariba, zone Kanka, commune Bisoro, province Mwaro. Selon des sources sur place, ces armes ont été découvertes dans un champ de culture appartenant à Fabien Nziguheba.

### **Un convoi du PAM bloqué à la frontière Gasenyi, province Kirundo**

En date du 21 avril 2017, depuis le matin, plus de 20 camions du PAM en provenance du Rwanda ont été bloqués à la frontière de Gasenyi entre le Burundi et le Rwanda. Selon des sources sur place, ces camions étaient stationnés à la frontière depuis 9 heures. Ils contenaient environ 300 tonnes de vivres qui étaient destinés à des réfugiés Congolais et aux Burundais qui connaissaient une crise alimentaire, précise notre source. Selon la même source, ces camions ont été refusés d'entrer au Burundi car c'était écrit sur les sacs contenant ces vivres « Made in Rwanda ».

### **Un enfant brûlé en commune Busoni, province Kirundo**

En date du 21 avril 2017, un enfant de 4 ans du nom d'Irishura, vivant sur la colline de Nyabisindu a été brûlé par sa marâtre. Selon des sources sur place, elle l'aurait plongé les mains dans le feu. Le petit garçon a été puni après s'être servi à manger sans qu'il ait obtenu la permission. L'enfant a reçu des soins et sa marâtre a été arrêtée.

### **Une personne brûlée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 20 avril 2017, sur la colline Gatabo, commune Butaganzwa, province Kayanza, vers 19 heures, Samson Ndayikengurukiye a été brûlé par son père qui l'accusait de vol. Il a voulu se faire justice.

### **Irrégularités dans la mise en place des membres de la CVR dans les provinces Cibitoke et Kayanza**

En province Kayanza, en date du 10 avril 2017, il a été organisé des élections des dirigeants de la CVR, l'administration avait uniquement invité les membres du parti au pouvoir ainsi que les proches du pouvoir. Officiellement, ceux qui devraient être invités étaient les représentants des associations, des églises et des partis politiques. A l'entrée de la salle, on donnait un petit papier à chaque personne où étaient inscrits les noms des personnes qui devaient être élues.

En province Cibitoke, les listes des membres de la CVR en communes Bukinanyana et Mabayi ont tardé à sortir car elles devaient transiter au sein du parti CNDD-FDD pour être amendées, selon nos sources. En commune Rugombo, la liste a suivi les normes suite à l'intervention musclée des membres de la société civile.

### **Pénurie du carburant au sud du pays**

Une information parvenue en notre rédaction en date 16 avril 2017 indique qu'il y avait une pénurie du carburant au sud du pays plus particulièrement dans la province de Bururi. Selon des sources sur place, les descentes sur terrain pour exécution des jugements et des constats faites par les cours et tribunaux ont été momentanément suspendues. Les cas les plus parlants sont les transferts des prévenus arrêtés dans différents cachots de la province qui y sont restés détenus. Notre source précise que ce n'étaient pas seulement la police, les cours et les tribunaux qui étaient bloqués mais également dans le secteur de la santé où les activités de supervision étaient suspendues. Les conséquences ne se limitaient pas seulement dans ces secteurs ci-haut cités, on observait aussi la hausse du prix des tickets de bus ainsi que les prix des produits de première nécessité. La pénurie du carburant a été généralisée dans toutes les provinces du pays au cours du mois d'avril.

### **Une fouille perquisition en province Cankuzo**

En date du 7 avril 2017, une fouille perquisition par les policiers accompagnés des administratifs à la base a eu lieu au quartier Ndava du centre urbain de Cankuzo à la recherche des boissons prohibées communément appelé « Umuraha ». Ils y ont trouvé des gens qui n'avaient pas de CNI et les ont conduits au cachot mais ont été tous libérés les uns en cours de route moyennant une rançon de 5 000 à 7 000 fbu chacun.

### **Une personne blessée par grenade en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 8 avril 2017, une veuve de plus de 60 ans a été blessée par grenade lancée par des personnes non identifiées en commune Mabanda, province Makamba. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient à l'origine de cette attaque. Une sentinelle de la compagnie de télécommunication Econet-leo a été arrêtée pour des raisons d'enquête.

### **Des coups de feu entendus en commune et province Bubanza**

En date du 2 avril 2017, vers 23 heures, au chef-lieu de la province Bubanza, beaucoup de coups de feu ont été entendus dans cette localité. Selon nos sources, un policier en congé du nom d'Elissa Ndabarushimana alias Baryimpere, en rentrant à la maison en provenance du cabaret, a rencontré au cours de la route des policiers en patrouille conduits par le commissaire provincial adjoint connu sous le prénom de Tharcisse. Ils ont commencé à le menacer et à le battre. Voyant qu'il est en danger, le policier Elissa Ndabarushimana a désarmé l'un de l'équipe en patrouille et a commencé à tirer en l'air pour se créer un passage. Il a été dépouillé d'une somme de 550 000 fbu, de ses chaussures, de son pantalon et de son téléphone portable par ces policiers en patrouille, selon les mêmes sources. Après avoir remis cette arme, Elissa Ndabarushimana a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de Bubanza.

### **Les détenus malmenés en prison centrale de Rumonge**

Un kiosque d'un certain Nathal Ndayongeje prisonnier à la prison de Murembwe et membre du parti MSD a été détruit et ses biens pillés par les chargés de sécurité dans ladite prison. Les

sources de Murembwe disent que Nathal Ndayongeje serait accusé d'être à l'origine des incitations au soulèvement. Ce militant du MSD avait été arrêté le 8 mars 2014 lors des affrontements entre la police et les membres de ce parti à la permanence nationale. Les informations en provenance de la prison de Murembwe disaient qu'il y aurait d'autres prisonniers qui seraient visés dans ce plan de malmener les opposants. Il s'agit de certains militaires arrêtés après le 11 décembre 2015. C'est notamment Major Vital Ndiokubwayo alias Ruhiza, Colonel Kadende et Nzisabira. Tous sont accusés de vouloir soulever les prisonniers. Les informations de cette prison indiquent que ce serait un prétexte pour que les agents du SNR puissent entrer dans cette maison carcérale afin de massacrer certains d'entre eux. Les mêmes sources ajoutent qu'il y aurait un plan de transférer quelques prisonniers pour les exécuter en cours de route.

Certains détenus de la prison de Murembwe dans la province Rumonge alertaient qu'ils étaient menacés par la direction de cette prison. Ceux qui étaient visés étaient les manifestants contre le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza surtout les membres du parti MSD. D'autres étaient des militaires accusés d'avoir participé dans des attaques sur différents camps militaires en date du 11 décembre 2015.

### **Deux étudiants de l'ENS suspendus en Mairie de Bujumbura**

En date du 6 avril 2017, Epipode Niyongabo et Eric Nirera, tous représentant des étudiants à l'ENS, ont été suspendus pour l'année Académique 2016-2017 alors qu'ils défendaient des droits des étudiants en grève.

## ***DES PHENOMENES RECURRENTS***

Dans ce rapport, les phénomènes récurrents observés sont les suivants :

### **1) Identité des victimes :**

Quatre catégories de victimes reviennent souvent : Les jeunes présumés opposés au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza, les militaires et policiers ex-FAB, les membres des partis de l'opposition et les membres des associations.

### **2) Les moyens utilisés :**

Les violations et allégations de violations de droits de l'Homme rapportées ont été commises avec des armes à feu et des armes blanches. Le phénomène de cadavres dans les rues, dans la brousse et dans des rivières et de manières générales ligotées est préoccupant. Ces cadavres sont enterrés sans aucune enquête pour les identifier. Les signes sur leurs corps montrent qu'ils subissent des actes de tortures avant d'être achevés.

### **3) Les lieux :**

La plupart d'allégations et de violations des droits de l'homme touchent tous le pays et plus particulièrement les quartiers et communes dits contestataires du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza principalement les quartiers urbains de la Mairie de Bujumbura.

### **4) Les auteurs présumés :**

Dans la plupart des cas, il s'agit des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD, des agents du SNR, des policiers, des militaires ainsi que des hommes armés non identifiés en uniformes militaires ou policières.

## ***V. DES INSTRUMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX***

Le Burundi a pris de nombreux engagements en matière de protection des droits de l'Homme et le pays étant moniste, tous les textes ratifiés font partie intégrante de la constitution burundaise en vertu de l'article 19. Le Burundi a ratifié le Pacte International des Droits Civils et Politiques (PIDCP) qui protège le droit à la vie (en son article 6), la liberté et la sécurité de toute personne en prohibant l'arrestation et la détention arbitraire (en son article 9).

Il a également ratifié la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) qui protège aussi le droit à la vie en son article 4. Enfin, la constitution burundaise protège également le droit à la vie en son article 24. Elle protège le droit à la liberté de sa personne, le droit à l'intégrité physique et psychique, la liberté de mouvement et prohibe les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en son article 25.

Il faudrait souligner que les enlèvements suivis de disparitions forcés se multiplient au moment où le pays traîne à ratifier la convention sur les disparitions forcées.

## ***VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

L'évolution de la situation sécuritaire et des droits de l'homme au Burundi est toujours marquée par des cas d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, des cas de tortures, des cas d'arrestations arbitraires et illégales, des attaques armées, des violences basées sur le genre, des violations du droit à la liberté d'opinion et d'association, d'une impunité inquiétante et d'une situation socio-politique très précaire suite aux différentes lois autoritaires imposées à la population.

Le phénomène de cadavres enterrés sans aucune enquête montre l'intention de l'administration publique de cacher la vérité sur de nombreux crimes commis dans le pays, ce qui témoigne leur implication ou leur complicité.

L'impunité que jouissent des jeunes Imbonerakure et certains dignitaires du parti CNDD-FDD pointés du doigt dans différentes allégations de violations des droits de l'homme ainsi que les discours de haine et d'incitation à la violence prononcés par certains hauts cadres du pays sont donc révélatrices de la situation toujours préoccupante au Burundi et interpelle les différents protagonistes pour s'atteler à la recherche de solutions durables, afin de restaurer la sérénité dans le pays.

Le phénomène de viol et de justice populaire remarquable dans le pays montre à quel degré atteint la violence au Burundi.

Au vu de l'évolution de la situation, la Ligue ITEKA recommande ce qui suit :

### **A) Au Gouvernement du Burundi :**

- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De mettre fin sans tarder à la violence d'Etat et aux violations des droits de l'Homme en assurant effectivement la sécurité de la population et la protection de ses droits conformément aux textes nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme qu'il a ratifiés ;
- De démanteler la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De sanctionner les policiers, les militaires, les jeunes de la ligue Imbonerakure et les agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme ;
- De protéger les victimes des VBG et de punir les auteurs conformément à la loi ;
- De cesser les contributions forcées fixées par des administratifs et collectées par des jeunes Imbonerakure ;

- De cesser des discours de haine et d'incitation à la violence.

#### **B) A l'UA**

- De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

#### **C) A l'UE**

- D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations.

#### **D) Au conseil de sécurité des Nations Unies**

- De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise en détresse ;
- Adopter de nouvelles sanctions individuelles à l'encontre des responsables burundais et de tout individu contribuant aux violences et/ou entravant la reprise du processus de dialogue politique.

#### **E) A la Médiation**

- De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers de personnes tuées, réfugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines de personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines de femmes et filles violées;
- De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

#### **F) A l'EAC**

- D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise ;
- De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la médiation surtout un embargo sur les armes.

#### **G) A la population**

- De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

**H) A la CPI :**

- De commencer sans tarder les enquêtes proprement dites et procéder aux inculpations qui s'imposent.